

LEBRETON Fabrice  
Mémoire de maîtrise  
d'Histoire soutenu en Juin 1991

**ROGER LE HYARIC**

3 septembre 1939-8 mai 1945

DIRECTEUR DE MEMOIRE

Jacqueline SAINCLIVIER

Université de Haute Bretagne  
Rennes 2

U.F.R. des Sciences Historiques  
et Politiques

*"C'est une grande duperie de  
croire que l'homme moyen n'est  
susceptible que de passions  
moyennes"*

Georges Bernanos

*Les grands Cimetières sous la lune*  
(PLON)

## Remerciements

Nous tenons tout particulièrement à remercier M. et Mme Le Hyaric Roger pour toute l'aide qu'ils nous ont apportée.

Ce travail n'aurait pas pu se faire non plus sans le précieux concours de toutes celles et de tous ceux qui ont bien voulu se mettre à notre disposition et contribuer à sa réalisation en apportant leur témoignage. Nous remercions également les personnes qui nous ont prêté des documents, ainsi: Mme Gerbeau Marie, M. Dinahet Jean, M. Rucard Jean, M. Tanguy André.

La recherche des sources a été aussi, et entre autre, facilitée par Mme Widlœcher Isabelle de l'Association du musée de la Résistance nationale (Ivry-sur-Seine), par MM. Bournizeau Jean et Doumic Robert de l'Amicale des Anciens du 4ème Régiment de Tirailleurs Tunisiens (*4ème R.T.T.*), par le comité du Morbihan de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (*A.N.A.C.R.*).

Nous remercions enfin toutes les autres personnes qui nous ont aidés à réaliser ce mémoire de maîtrise.

## Avant-Propos

Lorsque nous avons commencé ce travail en septembre 1989, nous ne savions pas à quel point cela serait long et difficile.

La biographie n'est pas, contrairement aux apparences, un exercice aisé, qu'un plan dicté par la chronologie, qu'un style narratif nous le laissent supposer. L'historien qui s'attelle à ce travail doit se montrer rigoureux s'il ne veut pas tomber dans les pièges qu'offre ce genre d'exercice tels le réquisitoire ou l'hagiographie.

Notre travail fut d'autant plus délicat à réaliser que les sources écrites, relatives à la vie de M. Le Hyaric, n'étaient pas nombreuses. Certes, nous avons bénéficié de documents de grande valeur, mais cet exercice repose principalement sur des témoignages oraux, notamment sur ceux de l'intéressé.

Ne pouvant nous contenter de ses seuls témoignages, nous avons donc dû recueillir ceux de personnes l'ayant connu ou fréquenté pendant cette période. (1)

---

(1) D'autres personnes contactées ont connu ou rencontré Roger Le Hyaric durant la guerre, mais insuffisamment toutefois pour pouvoir apporter un témoignage précis.

Cela a donc nécessité un travail important quant à la recherche d'acteurs susceptibles de nous apporter des renseignements, des précisions sur ce que fut la vie de M. Le Hyaric, de septembre 1939 à mai 1945, et surtout un travail de vérification, de recoupement indispensable pour confirmer ou infirmer les dires de ce dernier.

Si l'exactitude de la plupart des faits a été vérifiée en recoupant divers témoignages, elle n'a pas pu malheureusement être mise en évidence à chaque fois. Il va de soit que lorsque subsisteront des incertitudes, des zones d'ombre, des faits non-vérifiés, ou invérifiables, des différences d'interprétation, nous ne manquerons pas de le signaler.

D'autre part, nous tenons à préciser que la moitié environ des témoins rencontrés a appartenu au même mouvement de résistance que celui de M. Le Hyaric, les Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.).

Nous regrettons que cet éventail n'ait pas été plus large, mais pour diverses raisons, nous n'avons pu rencontrer beaucoup de personnes, d'autres mouvements, l'ayant connu, ni même interroger celles dont le témoignage nous aurait été très utile (2).

---

(2) Certaines d'entre elles, parmi lesquelles des F.T.P.F, sont décédées pendant la guerre ou depuis 1945. D'autres vivent toujours, sans doute, mais ignorant leur adresse, nous n'avons pu les contacter.

Quoi qu'il en soit, notre seul souci est la réalité historique et l'information aussi complète que possible des lecteurs de ce travail. Nous nous efforcerons de reconstituer les faits dans leur enchaînement chronologique tels qu'ils nous semblent s'être réellement déroulés, en prenant en considération tous les témoignages de quelque nature qu'ils soient.

- Abréviations utilisées -

A.N.A.C.R.	Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance.
B.C.R.A.	Bureau Central de Renseignements et d'Action.
C.E.	Commissaire aux Effectifs (chez les Francs-Tireurs et Partisans Français).
C.M.N.	Comité Militaire National (des Francs-Tireurs et Partisans Français).
C.M.R.	Comité Militaire Régional (des Francs-Tireurs et Partisans Français).
C.O.	Commissaire aux Opérations (des Francs-Tireurs et Partisans Français).
C.T.	Commissaire Technique (des Francs-Tireurs et Partisans Français).
D.Z.	Dropping-Zone (terrain de parachutage).
E.M.A.G.	Ecole Militaire et d'Application du Génie.
E.O.R.	Ecole des Officiers de Réserve.
F.F.I.	Forces Françaises de l'Intérieur
F.N.	Front National.
F.T.P.F.	Francs-Tireurs et Partisans Français.
I.S.	Intelligence Service (services secrets de Grande Bretagne).
L.V.F.	Légion des volontaires Français contre le bolchévisme.
O.C.M.J.	Organisation Civile et Militaire des Jeunes.
O.R.A.	Organisation de Résistance de l'Armée.
P.C.	Poste de Commandement.

P.C.F.	Parti Communiste Français.
R.C.P.	Régiment de Chasseurs Parachutistes.
R.S.H.A.	Reichssiche rheitshauptamt (Office central de sécurité du Reich).
R.T.T.	Régiment de Tirailleurs Tunisiens.
S.A.S.	Special Air Service.
S.T.O.	Service du Travail Obligatoire.

## Sources et Bibliographie

### D) Sources

#### 1) Sources non imprimées

A) Sources recueillies auprès de l'Association du Musée de la Résistance nationale (Ivry-sur-Seine).

-Rapports d'activité dactylographiés et manuscrits concernant les *F.T.P.F* du Morbihan.

-Photographies.

B) Renseignements oraux fournis par le service historique de la mairie de Versailles.

C) Renseignements communiqués par MM. Bournizeau Jean et Doumic Robert sur le 3ème bataillon du 4è *R.T.T.* lors de la campagne d'Allemagne.

#### 2) Sources imprimées

A) Sources recueillies auprès du comité Morbihannais de l'*A.N.A.C.R.*

-Tous les numéros d'Ami entends-tu... (journal de l'A.N.A.C.R. du Morbihan) depuis janvier 1967.

B) Sources consultées aux Archives Départementales du Morbihan (Vannes)

-*Le Nouvelliste du Morbihan*, de janvier 1944 à août 1944.

-*La liberté du Morbihan*, d'août 1944 à juillet 1945.

-Le Patriote de l'Ouest, du 17 mars 1945 et du 14 au 20 juillet 1945.

C) Sources transmises par le service Historique de l'Armée de Terre (Château de Vincennes)

- Carnet de route et compte-rendu de mission du lieutenant Laparra, instructeur à l'Ecole Militaire<sup>et</sup> d'Application du génie (Versailles) du 20 mai au 26 juin 1940.

3) Archives privées appartenant à M. Le Hyaric

-Attestation de résistance.

-Attestations de résistance établies pour lui par Mme Gerbeau, MM. Branchoux, Kervarrec, Lavenant, Le Berre, Le Goff, Le Luherne, Le Pessec, Le Samedy, Péron.

-Son livret militaire et ses états de services professionnels et militaires.

-Rapports d'activité dactylographiés et manuscrits concernant les *F.T.P.F* du Morbihan.

-Journal de marche établi par M. Le Hyaric lors de la campagne d'Allemagne, du 30 mars 1945 au 25 avril 1945.

-Documents divers (photographies, ordres de congédiement de l'arsenal de Lorient du 12 septembre 1941, ordres de missions établis en 1945, pièces d'identité).

#### 4) l'Émoignages de:

-M. Alemany Jean, ami d'enfance de M. Le Hyaric.

-M. Carnac Charles, ami d'enfance de M. Le Hyaric, chef de section *F.T.P.F* dans la région de Priziac.

-M. Carrion Roque (*Icare*), commandant du *11<sup>e</sup> bataillon F.F.I.* (ex *2<sup>e</sup> F.T.P.F*) pour la région de Pontivy, Gourin, Le Faouët, Guémené-sur-Scorff.

<sup>3<sup>e</sup></sup> -M. Chalmé Célestin (*Charles*), commandant du *6<sup>e</sup> bataillon F.F.I.* (ex *F.T.P.F*) pour la région de Plouay, Le Faouët.

-Mme Cha mming's Marie née Krebs (*Marie-Claire*), membre de l'Organisation civile et Militaire des Jeunes, "agente" de liaison des parachutistes du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes dans le

Morbihan, pour elle même, et pour son époux, Géo Chamming's, radiotéléphoniste au 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes.

-M. Conan Armand, ami d'enfance de M. Le Hyaric, instituteur public à Belz de 1941 à 1945, détaché au comité départemental de libération du Morbihan (représentant le *P.C.F.*) en 1945-1946, membre du comité départemental de confiscation des profits illicites à la libération.

-Melle Darnat Marcelle, secrétaire de direction à l'usine de Saint-Rivalain.

-M. Déplante Henri, lieutenant au 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseur Parachutistes appartenant à la brigade Britannique du Special Air Service.

-M. Dinahet Jean (*Alberi*) commandant de la *2<sup>e</sup> compagnie* du *1<sup>er</sup> bataillon F.T.P.F* (futur *5<sup>e</sup> bataillon F.F.I.*) dans la région de Baud, Pontivy.

-Mme Gerbeau Marie née Anno (*Chantal*), "agente" de liaison de M. Le Hyaric.

-M. Kuntz Jean (*Thierry*) responsable de l'interrégion ouest des *F.T.P.F.*, subdivisionnaire *F.F.I* pour la région M2.

-M. Lebunetel Jean, ami d'enfance de M. Le Hyaric, dessinateur au bureau d'études de l'arsenal de Lorient.

-M. Le Guennic Jean (*François*), membre du *Comité Militaire Régional* des *F.T.P.F.* du Morbihan, membre de l'état-major des *F.F.I.* du Morbihan à la libération.

-M. Le Guilchet Jean, ami d'enfance de M. Le Hyaric, électricien à l'arsenal de Lorient.

-Mme Le Hyaric Anne-Marie née Le Corre, "agente" de liaison *F.T.P.F.*

-M. Le Hyaric Roger (*Pierre*), membre de l'interrégion Bretagne, adjoint du subdivisionnaire *F.F.I* de la région M2, adjoint du chef des *F.F.I* du Morbihan à la Libération, chef d'état major de la subdivision de Vannes.

-M. Le Peutrec Louis pour sa grand-mère, Mme Le Peutrec, décédée, agricultrice à Manéhel.

-M. Marca Georges (*Marcel*) membre du *Comité Militaire Régional* des *F.T.P.F.* du Morbihan, membre de l'état-major des *F.F.I* du Morbihan à la Libération.

- M. Maurice Jean, chef de groupe de la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon *F.T.P.F.* dans la région de Saint-Caradec Trégomel.

-M. Mazure Marcel, agent des réseaux de renseignements *Cennurie* puis *Samson* à Pontivy, puis chef du groupe *F.T.P.F. Surcouf* dans la région de Pontivy.

-M. Rouillé Louis, *F.T.P.F.* dans la région du Croisty, pour lui-même et pour son père, boulanger au Croisty, mort en déportation.

-M. Rucard Jean (*Jeannot*), commandant du 4<sup>e</sup> bataillon *F.F.I* (ex 4<sup>e</sup> *F.T.P.F.*) pour la région de Locminé, Saint-Jean-Brévelay.

-M. Tanguy André, chef de groupe au 2<sup>e</sup> bataillon *F.F.I* dans la région d'Auray, Baud.

Certains témoins ont demandé à conserver l'anonymat:

-Mme X..., "agente" de liaison *F.T.P.F.*

-M. Y..., "agent" de liaison *F.T.P.F.*

-M. Z..., ami de M. Le Hyaric.

## II) Bibliographie

### 1) Couvrages généraux sur la période 1938-1945.

- Azéma (Jean-Pierre), *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Paris, Seuil, (collection "Points-Histoire"), 1979, 412p.

- Azéma (Jean-Pierre), *1940: L'Année Terrible*, Paris, Seuil, 1990, 386p.

-Duroselle (Jean-Baptiste), *L'Abîme (1939-1945)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1982, 611p.

-Lattre de Tassigny (général de), *Histoire de la Première Armée Française- Rhin et Danube*, Paris, Plon, 1949, 671p.

- "L'Allemagne de Hitler, 1933- 1945" dans *L'Histoire*, janvier 1989, n°118, 142p.

"L'Année 1940: la guerre, l'exode, Vichy" dans *L'Histoire*, janvier

1990, n°129, 144p.

-Paxton (Robert o.), *la France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Seuil, 1973, 375p.

## 2) Histoire de la Résistance

### A) Ouvrages généraux

-Guérin (Alain), *La Résistance: Chronique illustrée (1930-1950)*, tome 1: *Victoire du crime*, préface de Louis Saillant, président du conseil National de la Résistance, Paris, Livre Club Diderot, juin 1972, 414p., tome 2: *Une révolte très organisée*, préface de Jacques Debû-Bridel, membre fondateur du Conseil National de la Résistance, Paris, Livre Club Diderot, février 1973, 414p., tome 3: *Du côté des bourreaux*, préface de Marie-Madeleine Fourcade, chef du réseau Alliance, Paris, Livre Club Diderot, décembre 1973, 382p., tome 4: *Aux temps des malentendus*, préface de Jacques Bounin, commissaire de la République du Languedoc-Roussillon, Paris, Livre Club Diderot, Février 1975, 382p., tome 5: *Le combat final*, préface du colonel Henri Rol-Tanguy, chef régional des Forces Françaises de l'Intérieur d'Ile-de-France, Paris, Livre Club Diderot, août 1976, 433p.

- "Résistants et collaborateurs" dans *l'Histoire*, juillet-août 1985, n°80, 130p.

-Michel (Henri), *La Guerre de l'ombre, la résistance en Europe*, Paris, Grasset, 1970, in-8°, 420p.

- Michel (Henri), Histoire de la Résistance en France (1940-1944), Paris, P.U.F., 1987, 128p.  
(Collection "Que sais-je ?" N° 429)

- Noguères (Henri), Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945, tome 1 : La première année, Juin 1940-juin 1941, Paris, Laffont, 1967, 600p, tome 2 : L'Armée de l'Ombre, juillet 1941-octobre 1942, Paris, Laffont, 1969, 733p, tome 3 : Et du nord au midi, novembre 1942-septembre 1943, Paris, Laffont, 1972, 717p, tome 4 : Formez vos bataillons, octobre 1943-mai 1944, Paris, Laffont, 1976, 710p, tome 5 : Au grand soleil de la Libération, 1er juin 1944-15 mai 1945, Paris, Laffont, 1981, 923 p.

#### B) Histoire locale

- Chamming's (Marie), j'ai choisi la tempête, préface de Remy, Paris, France-Empire, 1965, 374p.

- Crépel (Pierre), Legrand (Philippe), "La Résistance en Bretagne" dans Cahiers d'Histoire, n° 22, 1985, p. 97-128.

- Déplante (Henri), La liberté tombée du ciel (1939-1945), Paris, Ramsay, 1977, 250p.

- Le Boterf (Hervé), La Bretagne dans la guerre, tome 1 et 2, 1938-1939-1940-1941, Paris, France-Empire, 1984, 649p, tome 3, 1942-1943-1944, Paris, France-Empire, 1971, 763p.

- Leroux (Roger), Le Morbihan en guerre (1939-1945) Mayenne, Imprimerie de la Manutention, 1986, 5è édition, 671p.

3) Sur le P.C.F. et les F.T.P.F.A) Histoire générale

-Azéma (Jean-Pierre), Prost (Antoine), Rioux (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Le Parti Communiste Français des Années sombres (1938-1941)*, Paris, Seuil, 1986, 322p.

-Bourderon (Roger), "Le P.C.F., le F.T.P. , la M.O.I., automne-hiver 1943-1944", dans *Cahiers d'Histoire*, n°22, 1985, p4-12

-Courtois (Stéphane), *Le P.C.F dans la guerre*, Paris, Ramsay, 1980, 585p.

-Martelli (Roger), *Communisme Français Histoire sincère du P.C.F. (1920-1984)*, Paris, Editions Sociales, 1984, p81-126 (collection Messidor)

-Nardain (Bernard), *Les F.T.P.F. et l'Insurrection Nationale (juin 1940-Août 1944)*, préface de Marcel Prenant, ancien chef de l'état-major des F.T.P.F., Editions internationales de presse et de publicité, 1947, 63p.

-Ouzoulias (Albert), *Les fils de la nuit*, Paris, Grasset, 1975, 366p.

-Tillon (Charles), "La Résistance armée des Francs-Tireurs et des partisans" dans *Revue des Années 40*, 19.., n°49.

-Tillon (Charles), *Les F.T.P - Témoignage pour servir à l'Histoire de la résistance*, Paris, Julliard, 1962, 686p.

B) Histoire locale

-Le Hyaric (Roger), *Les Patriotes de Bretagne*, Paris, Editions Sociales, 1965, 252p.

-Sainclivier (Jacqueline), *Le Front National et les Francs-Tireurs et Partisans Français d'Ille-et-Vilaine (1940-1944)*, mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à l'université de Haute-Bretagne en juin 1971, 189 pages dactylographiées.

4) Sur la Libération

-*"La Libération de la France"* (colloque) dans Cahiers d'Histoire, tome 1, n°34, 143p, tome 2, n°35, 127p, Paris 1988.

-Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale, *La Libération de la France*, Paris, Editions du C.N.R.S., 1976, 1054p.

-*"Journal de la libération"* dans *Révolution*, Paris, 1984, 194p.

-Zimmermann (Marie-Noëlle), *La Libération du Morbihan (Août 1944-Fin 1946)*, mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à l'Université de Haute-Bretagne en juin 1988, 184 pages dactylographiées.

## INTRODUCTION

La Résistance se résume trop souvent, pour beaucoup de Français, aux quelques clichés retenus à l'école. De même, lorsqu'on évoque cette période de l'Histoire, ce sont bien souvent des noms - les mêmes généralement - qui nous viennent à l'esprit. DE GAULLE, MOULIN, BROSSOLETTE, DELESTRAINT...

Mais la Résistance ne se limite pas seulement à ces illustres figures.

D'autres personnes refusèrent l'armistice de juin 1940, d'autres hommes récusèrent la présence allemande sur le sol de France, d'autres combattants oeuvrèrent pour s'affranchir de la tyrannie nazie, pour recouvrer la liberté.

Parmi eux, Roger LE HYARIC. Ce fils de cheminot et de petite commerçante, né à LANESTER en 1920, fait partie de cette masse de résistants inconnus du grand public qui ont marqué de leur empreinte, de manière indélébile, l'histoire de la Résistance régionale.

Dans ce travail - dont une très large partie aura pour toile de fond la Résistance en Bretagne - nous nous attacherons à retracer, le plus fidèlement possible, l'existence de M. LE HYARIC de la déclaration de guerre (3 Septembre 1939) à la capitulation de l'Allemagne nazie (8 Mai 1945).

Nous essaierons, à travers cette étude, de montrer que sa vie, durant cette période, fut en grande partie conditionnée par les événements locaux, nationaux - voire internationaux - de restituer son action dans le contexte régional, de montrer qu'il a pesé, à sa manière, sur l'histoire de la Résistance bretonne.

Quelle fut sa place dans cette période trouble de l'Histoire de France ? Qui était-il avant de s'enrôler dans la Résistance ? Quelles motivations, quelles raisons l'ont poussé à rejoindre "l'armée des ombres" ? Quel y fut son cheminement ? Quelles y furent ses responsabilités ?...

Autant de questions dont les réponses constituent l'ossature de notre travail.

Depuis octobre 1938, Roger LE HYARIC est dessinateur à l'arsenal de LORIENT...

PREMIERE PARTIE

LA GENESE

(3 septembre 1939 - janvier 1943)

## CHAPITRE 1

### De la drôle de guerre à la démobilisation

#### 1) La guerre est déclarée.

##### 1) Un jeune lorientais face à la guerre.

Ce dimanche 2 septembre 1939 comme chaque fin de semaine, Roger Le Hyaric et quelques camarades rejoignent la salle de danse du quartier de Merville pour participer au traditionnel bal du dimanche soir. Mais à leur grande stupeur, la salle venait d'être réquisitionnée pour accueillir des réservistes que la mobilisation générale (1), décrétée la veille, avait appelés.

Le lendemain; le lundi 3 septembre, pour honorer ses engagements envers son alliée la Pologne, envahie par les troupes allemandes, la France déclare la guerre au Reich hitlérien (2).

Pour ces jeunes lorientais, la suppression du bal n'était plus alors qu'un évènement dérisoire par rapport à la nouvelle terrifiante qu'ils venaient d'apprendre.

Au cours des premières semaines de guerre qui voient la dissolution du *P.C.F.* (3), le partage de la Pologne entre Hitler et Staline, se battre

---

(1) Elle fut ordonnée le 1er septembre 1939 par Edouard Daladier, le Président du Conseil, eu égard à l'entrée des troupes allemandes en Pologne.

(2) Azéma (Jean-Pierre), De Munich à la Libération (1938-1944), Paris, Seuil, 1979, p.40-41.

(3) Le P.C.F. et toutes ses organisations sont dissous le 26 septembre 1939.

contre le nazisme devient l'obsession du jeune Le Hyaric. Pour lui, l'ennemi n'est pas l'Union Soviétique mais l'Allemagne.

Comment peut-il rester inactif alors que les hordes nazies déferlent sur la Pologne? Lui qui avait manifesté en 1934 contre la venue à Lorient du leader nationaliste le comte De La Rocque, lui qui avait participé aux grandes grèves de l'automne 1938 contre les décrets-lois Reynaud (4) ne pouvait rester indifférent face à la menace grandissante du nazisme. Il ne pouvait rester à l'arsenal se morfondre dans une passivité sclérosante alors que son père, ancien combattant de la Marine Nationale, avait, lui, participé à la Grande Guerre. Le jeune ouvrier qu'il était, baignant dans une ambiance familiale laïque et socialiste, voulait à tout prix se battre.

## 2) L'engagement.

Malgré les recommandations de camarades plus âgés qui lui conseillaient de rester sagement travailler à l'arsenal, Roger Le Hyaric décida de s'engager. Son choix était irrévocable.

N'étant pas majeur, il ne pouvait le faire sans le consentement paternel, qu'il obtint sans trop de difficultés, malgré la peine évidente que ses intentions causaient à ses parents.

---

(4) Les décrets-lois Reynaud du 12-13 novembre 1938, pour relancer l'économie française, libérèrent, par exemple, quasiment tous les prix, s'attaquèrent aussi à la semaine des quarante heures, ou encore octroyèrent au gouvernement des moyens de coercition à l'égard des organisations syndicales. Dans tout le pays, de violentes manifestations eurent lieu pour condamner ces mesures.

Le 16 octobre 1939, à l'Intendance Militaire des Troupes Coloniales de Lorient, il s'engageait volontairement pour la durée de la guerre (5).

II) huit mois de calme plat.

1) L'expérience angevine.

Le 18 octobre 1939, avec René Le Hen, un collègue de travail, Roger Le Hyaric prend la direction de la IX<sup>e</sup> Région Militaire pour être affecté au 6<sup>e</sup> Génie à la caserne Eblé à Angers (6).

Il y reçut, après les différentes formalités d'incorporation (paquetage, piqûres...), un début d'instruction militaire indispensable pour le "bleu" qu'il était. Cela allait de la reconnaissance des différentes sonneries du clairon aux marches au pas, sans oublier les rassemblements au garde-à-vous, les gardes baïonnette au canon et autres inévitables corvées. Et tout cela dans la discipline absolue.

Quelques semaines plus tard, il fut affecté au Polygone, vaste camp militaire situé dans la banlieue angevine (7) afin d'y recevoir une instruction spécialisée.

Elle était à l'image de celle reçue auparavant nous dit-il. Et de préciser que l'enseignement brillait par la pauvreté des moyens matériels mis à la disposition des jeunes sapeurs. Leur formation continuait malgré tout,

---

(5) (6) Etat de service<sup>militaire</sup> de M. Le Hyaric.

(7) Cela n'a pu être vérifié.

Roger Le Hyaric et ses camarades assurant, entre autre, l'érection de quelques ponts métalliques sur le Maine, sans plan, de peur que l'ennemi s'en empare, assure-t-il, et le creusage de tranchées.

Et de poursuivre que, face à un tel dénuement matériel, la tendance au Polygone ne pouvait être, à l'instar de celle qui prévalait sur le front, qu'au désœuvrement et à la lassitude (8).

2) Un élève officier de réserve à l'Ecole Militaire et d'Application du Génie de Versailles.

Début janvier 1940, alors qu'il venait à peine de rentrer de permission, Roger Le Hyaric décide de s'inscrire à l'examen d'élève officier de réserve qui était proposé (9). Après tout pensait-il, il n'était pas plus stupide qu'un autre, ses chances de réussite, compte tenu de son degré d'instruction, n'étaient pas nulles. Il fallait saisir cette chance qui allait peut-être lui permettre de s'élever un peu dans la hiérarchie militaire et échapper ainsi aux médiocres conditions du simple soldat.

Après plusieurs épreuves de sélection, il réussit l'examen, éprouvant alors une certaine fierté à l'idée de se retrouver élève officier de réserve.

Comme nous le verrons ultérieurement, cette admission aux *E.O.R.* sera pour lui une expérience très profitable, un atout important qui lui sera précieux pour sa promotion dans la Résistance morbihannaise.

Le 8 février 1940, il prit donc le chemin de Versailles rejoindre, à la

---

(8) Affirmations non vérifiées.

(9) Affirmations non vérifiées.

caserne Vauban où il était affecté, l'Ecole Militaire et d'Application du Génie (E.M.A.G.) (10). "*J'étais de loin le plus jeune et l'un des rares ouvriers voire le seul. Les autres élèves étaient surtout issus de la bourgeoisie moyenne, et pour quelques-uns, de la grande bourgeoisie*" précise-t-il.

Le stage qu'il devait y suivre débuta très mal pour lui. Le 19 février, le jour de ses vingt ans, il contracte la rubéole qui l'oblige à rester alité plusieurs jours à l'hôpital militaire Dominique Larrey. Rétabli, il se voit accorder quelques jours de convalescence qu'il passa à Lorient. A la suite de quoi, il reçut l'ordre de rejoindre la caserne Eblé (Angers) en attendant une nouvelle affectation pour l'E.M.A.G., l'actuel stage étant trop avancé pour qu'il le suive (11).

Le 1er mai 1940, il est nommé caporal (12). L'intéressé reconnaît lui-même que cette nomination ne récompensait en aucun cas ses talents militaires de l'époque. "Je ne savais même pas marcher correctement au pas" devait-il nous confier.

Au polygone, notre jeune caporal avait désormais la responsabilité d'une cinquantaine de soldats, plus âgés que lui, qu'il devait conduire chaque matin à l'instruction (13). Le 7 mai 1940, l'affectation tant attendue vint mettre un terme à ses responsabilités (14), trois jours avant que ne débute l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas.

---

(10) Etat de service militaire de M. Le Hyaric.

(11) Les propos de M. Le Hyaric, déjà cité, n'ont pu être vérifiés.

(12) Etat de service militaire de M. Le Hyaric.

(13) Ceci n'a pu être vérifié.

(14) Livret militaire.

## CHAPITRE 2

### De la débâcle à la démobilisation

Le 13 mai 1940, 3 groupes de divisions blindées allemands franchissent la Meuse dans la région de Sedan ouvrant ainsi la Campagne de France. La percée de Sedan, suivie de l'encerclement des troupes franco-britanniques avancées en Belgique, scelle en quelques jours le sort de la France.

Et ce n'est pas la nomination de Pétain au poste de Vice-Président du conseil le 18 mai 1940, ni celle, le lendemain, de Maxime Weygand au poste de généralissime qui changeront le cours des choses. A la mi-juin, au bout d'un mois de guerre-éclair, la bataille de France est définitivement perdue. Rien ne peut plus dès lors arrêter la ruée victorieuse des Panzers vers l'ouest, même pas les quelques héroïques combats de retardement. Les portes de la Capitale et de la région parisienne sont désormais grandes ouvertes.

D) L'exode

A l'E.M.A.G. l'ordre impératif d'évacuation ne tarda pas. "*Il fallait absolument sauver les élites*" ironise M. Le Hyaric.

C'est dans un chaos indescriptible que s'effectue l'évacuation, ou plutôt la débandade, qui s'échelonna du 10 au 13 juin 1940 (1). Roger Le Hyaric et ses camarades gagnèrent la gare de Versailles (2) pour une destination qui leur était inconnue (3).

A l'instar des millions de Français jetés sur les routes, ils allaient connaître durant ce périple, les affres de l'exode: les alertes relatives aux bombardements aériens, les interminables attentes dans les gares, la faim, la peur.

Allongé dans un wagon à bestiaux, il méditait sur les raisons de cette débâcle, de la déroute de l'armée française, réputée pourtant comme la première du monde. Pourquoi la ligne Maginot, cette forteresse inexpugnable avait-elle pu céder? Autant d'interrogations qui restaient pour le moment sans réponse.

Après un interminable voyage de plusieurs jours passé sur le réseau ferroviaire secondaire, les sapeurs arrivèrent à Saint-Sulpice (4) (5), pren -

(1) Renseignement transmis par téléphone par le service historique de la mairie de Versailles.

(2) Les Allemands entrèrent dans Versailles le 13 mai 1940 vers 10 heures.

(3) Fait non vérifié.

(4) Petite ville du Tarn, sur l'Agout, à une trentaine de kilomètres au nord-est de Toulouse.

(5) Fait confirmé par le livret militaire de M. Le Hyaric. A noter également, qu'à quelques kilomètres de là, à Rabastens, se trouvait alors une école du génie (d'après le carnet de route du lieutenant Lápara).

nant aussitôt leur quartier dans le séminaire local réquisitionné pour l'occasion. La joie de M. Le Hyaric d'être enfin arrivé fut de courte durée.

## II) Répercussions de l'armistice sur le moral de Roger Le Hyaric

Le 17 juin 1940, Philippe Pétain (6) dans un discours radiodiffusé demande les conditions de l'armistice. *"C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après l'honneur, le moyen de mettre un terme aux hostilités"* (7) devait-il déclarer entre autre.

Ces paroles historiques furent difficilement admises par beaucoup d'élèves de l'E.M.A.G. dont Roger Le Hyaric. *"J'ai ressenti personnellement ce discours de Pétain comme une trahison"* nous dit-il.

Pour ces soldats, traumatisés par ce qu'ils venaient de connaître, cette décision du héros de Verdun fut le catalyseur d'une révolte qui allait s'abattre sur le séminaire sulpicien d'ordinaire si paisible.

*"Face à l'annonce de cette nouvelle humiliante, nous avions dans l'ensemble, le même sentiment de révolte, le sentiment d'avoir été trompés"*

---

(6) C'est en qualité de Président du conseil que Pétain demande l'armistice. Il avait remplacé Paul Reynaud, démissionnaire, le 16 juin 1940.

(7) Azéma (Jean-Pierre), 1940: *L'Année Terrible*, Paris, Seuil, 1990 , p152.

*par des politiciens et un Haut-Commandement irresponsables"* ajoute-t-il.

La décision de Pétain servit en effet, explique M. Le Hyaric, de prétexte à quelques désordres et protestations de la part de beaucoup d'élèves qui remirent en cause, non seulement l'enseignement dispensé, mais surtout refusèrent l'autorité hiérarchique. La fronde périclita au bout de quelques jours, les deux parties antagonistes s'étant en définitive mutuellement comprises (8).

Le 22 juin 1940 était signé, à Rethondes, entre les plénipotentiaires français et allemands, l'armistice, qui deviendra effectif sur tous les fronts de l'hexagone, trois jours plus tard à 0h35 (9).

L'immédiate cessation des hostilités entama un peu plus le moral de Roger Le Hyaric. Pour lui, c'était le temps des illusions perdues. Les grandes valeurs de 1789, les acquis de 1936, ces nobles principes qu'il s'était engagé à défendre s'écroulaient irrémédiablement.

Peu de temps après la signature de l'armistice, les élèves de l'*E.M.A.G.* apprirent qu'à Londres, un général français aurait lancé un appel à la résistance contre l'ennemi, exhorté les français à continuer le combat. Comment s'appelait-il? Qui était-il? Quel était le contenu de son mes-

---

(8) L'authenticité de ses déclarations n'a pu être certifiée.

(9) Azéma (Jean-Pierre), 1940: *L'Année terrible*, op. cit., p192.

sage? Cette rumeur était-elle fondée? Nul ne pouvait répondre, personne, au séminaire, n'ayant écouté la B.B.C. Il n'en fallut pas plus pour reconforter ces garçons déconcertés par la défaite et l'armistice. L'espoir désormais renaissait.

Malgré toutes ces péripéties des premières semaines de l'été 1940, l'examen sanctionnant la fin du stage eut lieu début août; épreuve à la suite de laquelle Roger Le Hyaric fut nommé, le 10 août 1940, caporal chef (10).

### III) <sup>dé</sup>La mobilisation.

Le 7 septembre 1940, il fut rayé des contrôles de l'*E.M.A.G.* pour être dirigé sur Grenoble afin de rejoindre le 4<sup>e</sup> génie (11), après avoir refusé un engagement d'un an dans les tous jeunes chantiers de la jeunesse (12), avec l'équivalent du grade de sous-lieutenant (13).

Fin septembre, semble-t-il, Roger Le Hyaric, apprit par hasard, au cours d'une revue d'effectifs, qu'il aurait dû être démobilisé depuis longtemps (14). Il gagna aussitôt Lyon pour y être officiellement démobilisé le

(10) Etat de service militaire.

(11) Idem

(12) Fait confirmé par l'attestation de résistance publiée en annexe I.

(13) Ceci <sup>n'a</sup> pu être confirmé.

(14) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

13 octobre 1940 (15). Il dut attendre cependant plusieurs jours et être dirigé sur un autre centre à Nîmes pour pouvoir enfin monter dans un convoi de rapatriés partant pour la Bretagne. Quarante huit heures plus tard, il retrouvait Lorient occupé depuis le 21 juin 1940.

### CHAPITRE 3

#### Le groupe de l'arsenal

La région lorientaise va connaître, au cours de ces premiers mois d'occupation, une multitude d'actes d'hostilité envers les troupes allemandes. Malgré la sévérité de la répression, qui contraste avec l'amabilité et la correction démagogiques des premiers jours, une poignée de français récusant viscéralement la défaite, la présence étrangère sur son sol, la collaboration, va très vite se dresser ouvertement contre l'occupant et Vichy. Plusieurs sabotages vont être alors commis, des tracts distribués, des manifestations organisées, quelques attentats perpétrés (1).

#### I) Naissance d'un résistant.

Il n'était pas non plus dans les intentions de Roger Le Hyaric de subir apathiquement l'omnipotence des Nouveaux Maîtres. *"Accepter? Se coucher? Se résigner? Il ne peut en être question. Tant que la guerre continue, tant que l'Angleterre tient bon, l'espoir demeure"* (2).

---

(1) Leroux (Roger), *Le Morbihan en guerre (1939-1945)*, Mayenn e, Imprimerie de la Manutention, 1986, 5<sup>e</sup> édition, p52-56.

(2) Frenay (Henri), *La nuit finira*, Paris, Ed. Robert Laffont, 1973, p.28 in Duroselle (Jean-Baptiste), *L'Abîme (1939-1945)*, Paris, Imprimerie nationale, 1982, p.326.

Tel était le raisonnement de l'intéressé résolument décidé à "*faire quelque chose*", encouragé qu'il était par les balbutiements de la résistance locale.

A l'arsenal (3) où il avait réintégré ses fonctions, Roger Le Hyaric se mit très vite au diapason de ses camarades du bureau d'études. Comme eux, il accomplissait sa cinquantaine d'heures de présence hebdomadaire sans enthousiasme, travaillant au ralenti, se contentant d'assurer le minimum sous l'œil presque complice d'un encadrement français (4) qui ne faisait pas non plus preuve d'une grande nervosité (5). "*C'est à qui en aurait fait le moins possible*" nous dit M. Lebunetel (6).

Animé d'un sentiment patriotique aigu, notre jeune dessinateur ne voulait en aucune façon mettre ses compétences professionnelles au service de l'ennemi désormais le maître des lieux. "*Il fallait quand même travailler un peu si on ne voulait pas avoir d'ennuis avec les Allemands*" lance-t-il.

(3) Dès leur arrivée à Lorient, les Allemands prirent possession de cet établissement qui allait se révéler immédiatement "*beaucoup plus capable d'effectuer les réparations de sous-marins que les arsenaux allemands surchargés de travail*" (cf. Leroux (Roger), *Le Morbihan en guerre*, op. cit., p39). L'ingénieur général Antoine, maintenu dans ses fonctions de directeur des constructions Navales, devait assurer, pour sa part, sa collaboration avec les Allemands. L'arsenal travaillait donc pour l'Allemagne nazie.

(4) Au bureau d'études, les dessinateurs n'avaient affaire qu'à un encadrement français et n'avaient pas de rapports directs avec les Allemands sauf avec des interprètes.

(5) Témoignage de M. Lebunetel Jean, dessinateur à l'arsenal.

(6) Déjà cité.

II) Les premières actions d'un groupe de néophytes.

Dans l'établissement, les ouvriers se sondaient, chacun essayant, au cours de discussions, de deviner les véritables pensées, les desseins inavoués de celui qu'on côtoyait tous les jours.

Certains d'entre eux allaient vite se comprendre. Cette entente devait se concrétiser, fin 1940, par la création d'un groupe d'une huitaine d'ouvriers, sans étiquette politique, fermement résolus à lutter contre les Allemands, à démontrer que l'action était possible.

Les premières réunions se tinrent le soir, après le travail, dans l'arrière-salle du café des Quatre Saisons, rue Poissonnière à Lorient (7). Outre Roger Le Hyaric, y participaient messieurs Boschet, Le Luherne, Armand, Branchoux Jean-Claude, Lebunetel Jean, Le goff Marcel (tous dessinateurs), Le Samedy Charles (charpentier-fer) ainsi que M. Baron (8)(9).

*"Initialement nous avons décidé d'agir pour la symbolique plutôt que pour l'efficacité, pour protester contre la collaboration et la présence*

(7) Attestation de M. Le Samedy Charles publiée en annexe II.

(8) Tous ces noms nous ont été communiqués par MM. le Hyaric et Lebunetel, déjà cités, et vérifiés grâce aux attestations du premier.

(9) A l'exception de MM. Le Hyaric et Lebunetel déjà cités, seuls MM. Baron, pour lui rien n'est sûr, et Le Goff sont encore vivants. Dans ce chapitre nous nous appuyerons sur le témoignage des deux premiers ainsi que sur les attestations. Nous ne connaissons pas l'adresse de M. Baron. Quant au dernier, ses camarades nous ont dit que son état de santé ne lui permet pas d'apporter des renseignements fiables.

*allemande. Nous savions très bien que s'attaquer directement aux Allemands n'était pas possible" souligne M. Lebunetel (10). Et de continuer "Au départ, on échafaudait des projets fous comme faire sauter les portes d'un bassin de radoub à l'arsenal. Mais sans explosif cela s'avérait difficile. Nous n'avions pas de liaison avec Londres pour en obtenir [...] Il aurait fallu attaquer la poudrière de Treffaven, mais elle était trop bien protégée [...] On devait se rendre à l'évidence. Notre projet était du domaine du rêve."*

Ce constat d'échec ne les découragea en aucune façon. Il convenait tout simplement de trouver des actions à la hauteur de leurs faibles moyens matériels.

L'idée de M. Branchoux de rédiger des tracts et de les distribuer à l'intérieur de l'arsenal fut alors acceptée (11). Faute de moyens, les quelques tracts dénonçant le joug allemand, la complicité et la duplicité de Vichy, étaient manuscrits par deux ou trois membres du groupe. Puis chacun en répartissait dans l'établissement avec le ferme espoir qu'ils seraient lus et circuleraient de main en main (12).

---

(10) Déjà cité.

(11) Aucune attestation, ni même le témoignage de M. Lebunetel, déjà cité, ne corroborent ces déclarations de M. Le Hyaric.

(12) Aucune attestation, ni M. Lebunetel, déjà cité, ne confirment ces déclarations de M. Le Hyaric

Parallèlement, pour "perturber" la machine de guerre ennemie, les jeunes gens sabotèrent quelques machines outils (13), décidèrent de faire disparaître également, en les jetant à la mer, tous les objets en cuivre et en étain qu'ils trouveraient à l'arsenal (14).

### III) Un palier est franchi

Les limites de telles actions (leurs tracts étaient-ils réellement lus? Ces vols étaient-ils efficaces? (15)) renforcèrent leur volonté de les abandonner et de passer, si possible, à des actions de plus grande envergure. Leur souhait n'allait pas tarder à se réaliser.

#### 1) S'attaquer aux sous-marins allemands.

Le sabotage d'un bateau (17) servant alors de ponton d'accostage aux sous-marins ennemis fut la première d'entre-elles. Le faire couler endom-

(13) Faits confirmés par les attestations de MM. Branchoux et Le Luherne publiées en annexe III et IV.

(14) M. Lebunetel, déjà cité, n'est pas au courant de ces vols qui sont néanmoins confirmés par les attestations de MM. Branchoux et Le Luherne (annexes III et IV).

(15) Leurs opérations visant à ralentir la machine de guerre allemande ont peut-être servi à quelques chose. En effet, un article paru, le 15 septembre 1941, dans *Le Nouvelliste du Morbihan*, souligne la "disparition progressive d'une importante catégorie de matières premières", surtout du cuivre, de l'étain, du plomb et du nickel, et invite la population à livrer "tous les vieux métaux non-ferreux" "pour approvisionner l'industrie française".

(16) Le nom de ce bâtiment n'est pas assurément acquis. M. Le Samedy parle dans son attestation (voir annexe II) du *Lamartinière*. M. Branchoux (annexe III) du *Lamoricière*. M. Tillon Charles à la page 65 de son ouvrage *Les F.T.P. Témoignage pour servir à l'Histoire de la résistance*, Paris,

magerait à coup sûr et sérieusement les submersibles qui y étaient amarés. Sur le déroulement de cette opération, nous reproduisons un passage de l'attestation de M. Le Samedi (17).

*"Au cours de l'une [de nos réunions], on nous apprit que notre groupe était chargé de saboter le ponton Lamartinière, où je travaillais comme découpeur au chalumeau. Roger Le Hyaric fut spécialement désigné par le groupe. Il devait ouvrir les vannes de la soute, après avoir découpé toutes les cloisons à leur base, pour leur enlever toute étanchéité. Ce fut exécuté comme prévu. Roger Le Hyaric a pour cela utilisé mon chalumeau oxy-coupeur, tandis que je montais la garde sur le pont".*

Cette initiative se solda malheureusement pour eux par un demi-échec, les Allemands ayant pris leurs dispositions pour éviter un tel scénario.

Et M. Le Samedi d'ajouter: *"Nous ignorions alors que les Allemands, qui utilisaient le ponton pour camoufler leurs sous-marins, avaient fait souder des opercules sur les prises d'eau, le bateau n'ayant plus besoin de système de noyage. Toutefois, le sabotage fut probablement utile, la moindre voie d'eau s'étendant à tout le bâtiment au lieu de rester localisé entre deux cloisons étanches."*

---

, Julliard, 1962, fait référence au *Psyché*.  
(17) Voir annexe II.

## 2) Vol de plans

La seconde opération spectaculaire à mettre à l'actif de ce groupe, et plus particulièrement à celui de M. Le Luherne et Le Hyaric, fut le vol de documents dans l'atelier d'héliographie de l'arsenal (19).

Écoutons à ce sujet Roger Le Hyaric: *"Un jour, ce devait être au printemps 1941, Armand est venu au bureau d'études me dire que les Allemands étaient en train de reproduire des documents importants car la salle de tirage était gardée par deux hommes armés. Il me demanda alors de voir ce qu'il en était exactement"*. M. Le Luherne lui remit alors un bon de tirage pour son dessin; ce qui lui permettrait d'entrer dans la pièce et justifier ainsi sa présence.

Et le résistant de poursuivre: *"En entrant j'aperçus au centre de la salle l'appareil de reproduction autour duquel s'affairaient quelques ouvriers et un officier allemand que ma présence ne semblait pas troubler [...]. Les plans une fois reproduits étaient placés sur une tablette surveillée par deux soldats armés. [...] A peine étais-je rentré qu'un "miracle" (sic) se produisit. Comme par enchantement, l'appareil se mit soudainement à "dérailler" (sic), à projeter des éclairs comme s'il allait exploser."*

Profitant du moment de flottement qui s'en suivit et du relâchement de la vigilance des sentinelles- qui s'étaient précipitées vers la machine nous dit-il-Roger Le Hyaric, avec un sang froid étonnant, saisit, sans

---

(18) L'attestation de M. Le Luherne Armand, publiée en annexe IV confirme cette opération mais n'apporte pas de précision sur son déroulement. Ces précisions nous sont rapportées par M. Le Hyaric.

réfléchir, un exemplaire du plan qu'il cacha immédiatement sous sa veste  
*"Mon geste n'était absolument pas prémédité. C'était un réflexe instinctif"*  
signale-t-il.

Muni du plan, il se dirigea tranquillement vers la sortie, comme si de rien n'était, pour rejoindre alors rapidement M. Le Luherne qui l'attendait dans la salle de dessins. Il le lui remit aussitôt, son camarade se chargeant ensuite de le faire sortir de l'enceinte. Moins d'une heure après, Armand Le Luherne lui indiquait que le document avait bien quitté l'arsenal, pour une destination que lui seul connaissait (19).

A la connaissance de M. Le Hyaric, les autorités allemandes, aussi singulier que cela puisse paraître, n'ont pas donné suite à cette affaire. Ont-elles réellement découvert le méfait? La question peut alors se poser.

Il est pratiquement certain que cette opération n'a pu se réaliser sans le concours de tierces personnes.

La chance et le hasard ne peuvent pas expliquer à eux tous seuls la panne soudaine de l'appareil, la facilité avec laquelle le plan est sorti de cette enceinte gardée par des sentinelles très vigilantes, ou même l'obtention rapide du bon de tirage d'ordinaire si long à avoir. Cette opération ir-

---

(19) Au lendemain de la Libération, M. Le Hyaric apprit que le document avait été expédié en Angleterre et qu'il s'agissait, selon l'attestation de M. Le Luherne (cf. annexe IV) *"d'un plan de navires alliés coulés et des points de ravitaillement des sous-marins allemands"*

réalisable par deux hommes seuls compte tenu des nombreuses difficultés à surmonter, n'a pu être menée à bien que grâce à des complicités internes. Ont-ils bénéficié du concours de Jacques Stoskopf? (20)

Le réseau de Mme Duhautois (22) les a-t-il aidé? A l'instar de M. Le Hyaric, nous ne sommes pas en mesure d'y répondre.

#### IV) L'entrée en guerre de l'Union Soviétique et ses incidences sur le groupe.

La première année d'occupation s'achève par un coup de théâtre international. Un an après l'entrée des Allemands à Lorient, le 21 juin 1940, Hitler, rompant le pacte de non-agression germano-soviétique, lance le 22 juin 1941 ses troupes à l'assaut de l'U.R.S.S. (23)

Pour les jeunes du groupe de l'arsenal, l'entrée en guerre de l'Union Soviétique était une raison supplémentaire d'espérer même si le III<sup>e</sup> Reich

(20) Polytechnicien, ingénieur du génie maritime à l'arsenal de Lorient, Stoskopf est recruté par le service de la marine au cours de l'été 1940. Jouant parfaitement un double jeu, ayant acquis la confiance des Allemands, il va pendant plus de 3 ans renseigner admirablement les Alliés sur les diverses activités de l'occupant dans le port. Démasqué, il est arrêté le 21 février 1944, puis exécuté d'une balle dans la nuque au Struthof dans la nuit du 1er au 2 septembre 1944 (cf. Leroux (Roger), *le Morbihan en guerre*, op. cit. p90-91, p181-182, p427

(21) Ce réseau, créé dans les tous premiers mois de l'Occupation "*fournira de nombreux renseignements sur les mouvements de troupes, l'activité du port de Lorient, les travaux en cours à l'arsenal et à la base de sous-marins.*" (cf Leroux (Roger), op. cit. p98). Le groupe éclatera lors des premiers bombardements alliés sur la ville au début 1943.

(23) Opération Barbarossa

apparaissait plus fort que jamais. Désormais, Hitler avait un adversaire de plus, et non des moindres.

La progression fulgurante des nazis à l'est et les revers cinglants subis par l'Armée Rouge au cours de ces premières semaines de l'été 1941 ébranleront <sup>leur</sup> optimisme initial. Mais la confirmation de la puissance germanique n'endigera en aucun cas la détermination de Roger Le Hyaric et de ses camarades toujours fermement décidés à manifester de quelque façon que ce soit leur refus de l'Occupation et de la Collaboration.

V) "Maréchal, nous voilà !"

Nonobstant quelques divergences sur la nature de l'action à mener, le groupe s'accorda sur la nécessité d'une opération de propagande pour le 3 septembre 1941 (23), jour anniversaire de la déclaration de guerre.

1) De Gaulle remplace Pétain.

L'opération, qui fut soigneusement organisée, consistait à décrocher dans le bureau d'études l'immense portrait de Pétain et de le remplacer par celui de de Gaulle (24) fourni par M. Le Luherne. Où se l'est-il procuré? Aucun témoin ne peut répondre.

---

(23) Et non le 11 septembre 1941 comme l'a écrit M. Leroux Roger à la page 156 de son ouvrage, *Le Morbihan en guerre (op.cit.)*

(24) Fait confirmé par les attestations de M. Le Luherne (cf. annexe IV) et M. Le Goff Marcel (cf. annexe V)

*"La préparation du coup n'était pas difficile car tout le monde s'en allait manger à 11h20 pour ne reprendre le travail qu'à 13h20"* nous dit M. Lebunetel (25).

MM. Branchoux, Le Goff et le Hyaric désignés pour l'action avaient donc largement le temps d'opérer en toute quiétude (26).

À l'heure dite, les trois complices profitant de l'agitation et de l'inattention du personnel, se cachèrent au fond de la salle, attendant avant d'agir que le gardien venu fermer les portes s'en aille. Dès qu'il fut parti, ils décrochèrent l'imposante effigie du Maréchal, qu'ils lacérèrent, lui substituant un minuscule portrait de Charles de Gaulle (format carte postale). Sous celui-ci Roger Le Hyaric inscrivit en lettres majuscules d'une cinquantaine de centimètres, la formule lapidaire suivante: *"Tous les Laval auront leur tour"* (27).

Le méfait accompli, ils se cachèrent derechef, attendant patiemment la réouverture des locaux. À la reprise du travail, ils tirèrent parti de l'inattention du personnel, stupéfait par cette découverte, pour regagner leur place.

*"En découvrant ce spectacle, tout le monde riait sous cape. On*

(25) Déjà cité.

(26) Le déroulement de l'opération nous est relaté par M. Le Hyaric.

(28) Cette inscription faisait allusion à un attentat commis à Versailles, le 27 août 1941, contre Pierre Laval et Marcel Déat par Pierre Colette, jeune recrue de la légion des volontaires français contre le bolchévisme (*L.V.F.*), qui tira sur les deux hommes, blessant légèrement le premier, mais plus sérieusement le second. *in* Noguères (Henri), *Histoire de la résistance en France*, tome 2: *L'Armée de l'ombre, juillet 1941-octobre 1942*, Paris, Laffont, 1969, p.105.

*avait pris cela pour une bonne blague. Tout ce qui ridiculisait Vichy ou l'occupant était matière à plaisanter. Mais lorsque le chef du bureau d'études est arrivé, chacun s'est tu et est retourné à sa place. Il ordonna aussitôt d'enlever le portrait du Général puis partit faire son rapport. [...]* Quant à nous, nous avons reçu l'ordre formel de nous préoccuper uniquement de notre travail et non pas de ce qui se passait à côté" témoigne M. Lebunetel (28).

## 2) Arrestation et révocation

Il faudra un peu plus d'une semaine aux gendarmes français, chargés de l'enquête, pour identifier les coupables qui seront appréhendés le 11 septembre 1941.

Conduits à la prison maritime, ils y seront interrogés par des militaires plus ou moins informés de leurs agissements antérieurs (29).

Il est fort probable que c'est à la suite d'une indiscretion de l'un des membres du groupe que leur arrestation a pu survenir, à moins qu'ils

---

(28) Déjà cité.

(29) Selon Roger Le Hyaric, ils n'étaient au courant que de cette affaire du 3 septembre, des distributions de tracts et de certains propos qu'ils avaient pu tenir contre Vichy et les Allemands. Il semble, selon lui, qu'ils ignoraient le reste. D'après M. Lebunetel, déjà cité, d'autres membres du groupe ont été interrogés par la suite, mais rien n'a été retenu contre eux.

n'aient été dénoncés par quelque délateurs véreux ou que les services de renseignements aient été efficaces, comme peut le laisser supposer ce qui précède. Le lendemain, le 12 septembre 1941, conformément aux ordres reçus la veille, les trois garçons se présentèrent devant Antoine, le directeur de l'arsenal.

D'après Roger Le Hyaric, ce dernier se voulait très paternel, très moralisateur à leur égard, ne comprenant absolument pas les raisons d'un tel délit. Et d'ajouter que son monologue n'était en fait qu'une apologie de la collaboration qui n'avait d'autre but, pense-t-il, que de désamorcer leur résistance à l'ennemi et à Vichy, que de les faire rentrer dans le rang.

Au terme de cette rencontre, Antoine qui leur fit part de ses intentions de ne pas donner suite à cette affaire (30) ordonna, comme prévu, leur révocation des Constructions Navales, ayant obtenu au préalable leur accord tacite qu'ils resteraient désormais tranquilles.

Le 15 septembre 1941, ils étaient officiellement "*congediés par mesure disciplinaire*" (31) (32) pouvant s'estimer satisfaits du dénouement plutôt favorable de cette affaire. Cette mansuétude d'Antoine ne s'explique, selon M. Lebunetel (33) que par sa bonhomie, sa volonté de tourner la page sur ce qui s'avérait être une "*gaminerie*" (34). L'affaire aurait sûrement pris une autre tournure si un portrait de Hitler avait été lacéré, une

(31) Voir la note de congédiement publiée en annexe VI.

(32) Dans l'état de service professionnel de M. Le Hyaric, il est noté que ce dernier est congédié "*par mesure disciplinaire*". Dans son état de service militaire, en revanche, il est "*révoqué comme gaulliste*".

(33) Déjà cité.

(34) Expression utilisée par MM. Le Hyaric et Lebunetel, déjà cités.

photo de Staline affichée.

### 3) L'impact de leur opération.

Nous pouvons nous interroger à présent sur l'efficacité de cette opération de propagande.

D'après les témoignages que nous avons recueillis, il est indéniable que le groupe a atteint, en partie, son objectif. Toutes les personnes consultées à ce propos sont unanimes: Cette opération "*a fait du bruit*" (35) non seulement à l'arsenal, où "*les ouvriers appréciaient mais évitaient de trop manifester leur approbation*" (36) mais aussi dans la région lorientaise.

Il est certes impossible d'en mesurer l'impact au niveau de la population, bien que le témoignage de M. Tanguy André (37) peut laisser croire que ses réactions durent être partagées. "Certaines personnes de ma connaissance approuvèrent mais d'autres, au contraire, trouvèrent cela complètement illogique, inconvenant".

De là à en faire une généralité, il n'y a qu'un pas que nous ne franchissons pas.

De même, il est impossible d'affirmer que ceux qui approuvèrent

(35) Expression employée par M. Lebunetel, déjà cité, MM. Carnac, Tanguy, Le Guilchet, alors ouvriers à l'arsenal.

(36) Témoignage de M. Le Guilchet, déjà cité.

(37) Déjà cité.

cette action furent des résistants en puissance, que ceux qui la condamnèrent n'étaient que d'inconditionnels collaborateurs.

## CHAPITRE 4

### La traversée du désert

#### D) Une vie professionnelle mouvementée

L'affaire n'en était pas pour autant définitivement close.

Pendant un an, jusqu'au milieu de l'année 1942 environ, Roger Le Hyaric, tout comme ses deux camarades révoqués, va être l'objet d'une étroite surveillance policière des services du commissaire Martineau (1).

Cela ne sera pas sans conséquence sur sa vie professionnelle. Dans les mois qui suivirent sa révocation, il exercera en effet une multitude d'emplois (2). Il sera régulièrement contraint de changer de travail le plus souvent, dit-il, pour échapper à cette surveillance. De plus, ajoute-t-il, nombre de ses employeurs le licencieront, jugeant importunes et peu rassurantes les visites et les questions policières sur les lieux de travail. Mais il prendra également congé de certaines de ses activités, par sécurité, estimant nécessaire de le faire, compte tenu de l'attitude soupçonneuse, dou-

---

(1) Ceci est confirmé par l'attestation de résistance de M. Le Hyaric, publiée en annexe I.

(2) Faits non vérifiés.

teuse, de certaines personnes à son égard.

Sa vie professionnelle ne va être qu'une suite mouvementée de départs précipités et de nouvelles embauches, qui ne se stabilisera que dans le courant de l'année 1942, semble-t-il, lorsqu'il trouvera, pour un an environ, un emploi de pointeau dans une entreprise chargée du balisage de l'aérodrome de Lann-Bihoué (3), en construction (4).

## II) Deux éclaircies dans la grisaille

Malgré cette vie agitée, le contact entre MM. Le Hyaric, Branchoux et Le Luherne<sup>he</sup> s'était pas rompu. Tous trois n'avaient rien perdu de leur foi de résistants. Rien n'aurait pu contenir leur soif insatiable d'actions et de liberté. Leur irréductibilité fut même affermie par les nouvelles encourageantes de décembre 1941.

A l'est, Hitler connaissait ses premières déconvenues militaires. En effet, au seuil de l'hiver 1941, dans des conditions climatiques épouvantables, l'Armée Rouge lance sur le front moscovite, à partir du 5 décembre, de fulgurantes contre-attaques qui provoquent les premiers revers des armées allemandes, contraintes de reculer par endroits de deux cent kilomètres.

---

(3) L'aérodrome de Lann-Bihoué se trouve entre Lorient et Quéven. Voir carte en annexe volante. Désormais, le lecteur se référera à ce document pour toutes les localités bretonnes citées dans ce travail.

(4) Confirmation de M. Alemany Jean, ami d'enfance de M. Le Hyaric. Ce dernier l'a fait embaucher dans cette entreprise.

Preuve leur était désormais donc faite de la vulnérabilité du Reich. Leur enthousiasme fut encore stimulé par un second événement tout aussi important.

Le 7 décembre 1941 éclate l'incroyable nouvelle du raid japonais sur la base américaine de Pearl Harbor. Eu égard à cette attaque, le géant américain et sa puissante industrie entraînent de plain-pied aux côtés des Alliés, dans un conflit désormais mondial (5).

Il est indéniable que ces deux événements eurent un impact psychologique certain sur le moral de ceux qui combattaient le nazisme.

Mais pour Roger Le Hyaric dont la ferveur patriotique s'embrasait un peu plus, il n'était nullement question de sombrer dans un triomphalisme aveugle. Tant que le bruit des bottes allemandes claquerait sur le sol de France, il lui faudrait agir.

Toutefois la poursuite de la lutte se révélait d'autant plus délicate à mener qu'ils faisaient l'objet d'une rigoureuse surveillance, que le groupe de l'arsenal était démantelé.

---

(5) Le 8 décembre 1941, le Sénat et la Chambre des Représentants autorisent le Président Franklin D. Roosevelt à déclarer la guerre au Japon. le 11 décembre, Hitler et Mussolini en faisaient de même avec les États-unis.

(6).(7) Voir attestation de M. Le Luherne Armand publiée en annexe IV.

### III) Rejoindre le "France Libre".

Conscients que dans de telles conditions leur marge de manœuvre était des plus réduites, ils décidèrent d'un commun accord de servir leur pays en ralliant l'Angleterre par la mer (6).

A la fin de l'hiver 1941-1942, alors que le départ était imminent, un incident météorologique vint contrecarrer leur projet: Le bateau qu'ils s'étaient procurés s'était brisé sur des récifs lors d'une tempête (7).

Ce coup du sort n'annihila pas pour autant leur volonté de rejoindre les combattants de la "France Libre". Mais compte tenu de leurs difficultés financières il était hors de question, nous dit Roger Le Hyaric, de racheter un autre bateau.

Pour parvenir à leurs fins, les trois hommes décidèrent de passer par l'Espagne franquiste (8) malgré les risques et les difficultés énormes qu'une telle opération représentait. Une préparation minutieuse s'imposait donc.

Tandis que MM. Le Luherne et Le Hyaric restèrent à Lorient gagner l'argent nécessaire à ce périple, M. Branchoux, lui, se chargea de repérer les lieux, d'établir un itinéraire et surtout de contacter des passeurs indispensables pour franchir la ligne de démarcation et la frontière franco-espagnole. Cette initiative se solda par un échec, M. Branchoux ne réussissant pas à trouver les complicités souhaitées.

---

(8) Ces renseignements communiqués par M. Le Hyaric n'ont pu être vérifiés malgré les attestations.

Nullement découragé, il fit quelques semaines plus tard une seconde tentative qui se révéla de nouveau infructueuse. Ce sont, cette fois-ci, des agents de Vichy qui y mirent un terme. Non loin de la frontière espagnole, sur les bords de la méditerranée, il fut appréhendé puis confié à deux gendarmes chargés de le conduire à Sète, où ces derniers, sûrement peu disposés à le remettre à leurs supérieurs, le relachèrent (9).

Dès son retour à Lorient, ils décidèrent de concert d'abandonner ce projet à hauts risques, qui plus est onéreux, mais surtout très aléatoire, estimant après réflexion, qu'ils seraient certainement plus utiles en Bretagne.

#### IV) Une activité au ralenti

Au cours des semaines qui suivirent, le contact entre les trois camarades allait progressivement disparaître. La menace policière toujours aussi pressante, leurs changements fréquents d'emplois et de domiciles, leur manque évident de structure et d'organisation peuvent justifier cette rupture (10)

Cette séparation n'aura pas trop d'incidence sur les activités résistantes de Roger Le Hyaric, activités qui ont dû même être facilitées ulté-

---

(9) Toutes ces informations transmises par M. Le Hyaric n'ont pu être vérifiées.

(10) Il retrouvera M. Branchoux dans le maquis en 1944.

Photo 1



Photographie prise lors d'une réunion d'athlétisme à Quimper en 1942.

On reconnaît au milieu du premier rang; Roger Le Hyaric, à sa droite André Tanguy (Le second à partir de la gauche), et au second rang, Jean Maurice (Le second à partir de la droite).

(Collection particulière de M. Tanguy)

rieurement un relâchement certain de la bride policière (11) nous dit-il. Rien de très spectaculaire ne sera à mettre à son actif de la mi 42 au début de l'année 1943. Ne renonçant pas au combat entrepris depuis deux ans environ, notre pointeau s'évertuera surtout à faire embaucher, dans l'entreprise où il travaille, des camarades, comme Jean Allemany, en leur donnant pour consigne "*d'en faire le moins possible*" (12), de saboter autant que faire se peut le travail à Lann-Bihoué (13).

Vers le mois de janvier 1943, Roger Le Hyaric est contacté, dit-il, pour un travail plus sérieux.

Lors d'une conversation, l'un de ses camarades de travail le sollicita pour relever, à l'intérieur de la base de Lann-Bihoué, l'emplacement d'une forêt de pins dans laquelle les Allemands semblaient avoir entreposé des munitions (14).

Il accepta sans hésiter, sans même chercher à connaître le pourquoi de cette proposition, même s'il se doutait que c'était en vue d'un bombardement aérien. Les questions inutiles, la curiosité excessive ne l'intéressaient pas. Seules l'action et la bonne réussite de sa mission

---

(11) Les bombardements aériens sur Lorient, la foule d'ouvriers travaillant dans cette ville ont sans doute perturbé la surveillance de la police, peut-être aussi plus absorbée par la chasse aux juifs et aux militants communistes de la région.

(12) Expression de M. Le Hyaric.

(13) M. Alemany, déjà cité, confirme.

(14) Voir annexe I

importaient.

Il n'eut aucune peine à rentrer dans la base mais dut néanmoins agir avec circonspection, sur quatre jours, afin de ne pas éveiller les soupçons des Allemands.

Il nous raconte qu'il eut l'idée de réaliser le plan en fonction du développement de son vélo. Grâce à cette donnée, il put déterminer avec une certaine précision la distance qui séparait le bois d'autres paramètres, comme les routes d'accès, facilement repérables du ciel.

À L'AÉRODROME ET A LA PISTE D'ATTERRISSAGE,

Quelques temps plus tard, un bombardement allié parachevait son travail.

SECONDE PARTIE

LE MAQUIS

(Fin 1943 - 6 Juin 1944)

## CHAPITRE 1

### Les débuts de la lutte armée

#### I) Le virage

La retentissante victoire soviétique de Stalingrad (1), la progression de la Résistance en ce début 1943, mais surtout la loi du 16 février 1943 instituant le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) pour les jeunes gens nés en 1920-21-22, vont développer encore plus son état d'esprit offensif et radicaliser surtout ses positions quant à l'action à mener. La Résistance par tous les moyens y compris, et plus particulièrement, la lutte armée devenait présentement son unique objectif.

Roger Le Hyaric ne voulait plus se satisfaire de quelques actions succinctes au coup par coup, souvent dues au hasard et dont la portée était en somme limitée. Combattre les Allemands par les armes était, selon lui, le moyen de lutte le plus efficace.

Pour cela, il souhaitait ardemment rencontrer l'organisation au sein de laquelle, pensait-il, il pourrait exprimer pleinement sa rage de se battre. Il désirait établir maintenant, aussi vite que possible, le contact avec le *P.C.F.*, non par conviction idéologique (2), mais parce qu'il admirait la pugnacité et

---

(1) Le 2 février 1943, le maréchal von Paulus, commandant la 6<sup>e</sup> armée allemande, capitule à Stalingrad.

(2) A cette époque, il n'était pas encore communiste.

l'efficacité de cette organisation clandestine à la pointe du combat sur le sol national.

Il lui faudra patienter quelques mois encore avant que ne s'établisse cette liaison. Elle se matérialisera par l'adhésion de M. Le Hyaric au F.N., force politico-militaire créée par le Parti Communiste clandestin, puis aussitôt après, aux Francs-Tireurs et Partisans Français, bras armé du F.N. (3). Ce n'est qu'à l'automne 1943, semble-t-il (4), que son désir s'est concrétisé.

## II) Un réfractaire au S.T.O.

Le S.T.O va indirectement y contribuer. En effet, concerné à juste titre par ces mesures puisque né en février 1920, Roger Le Hyaric n'avait nulle-

(3) Le F.N., créée par le P.C.F. en mai 1941, est ouvert à tous ceux qui, quelles que soient leurs convictions politique, philosophique ou religieuse, désiraient combattre le nazisme. Il était surtout chargé de la propagande, du recrutement, de l'hébergement et du ravitaillement des F.T.P.F. (ou F.T.P.). Ces derniers prônaient "l'action immédiate", estimaient qu'il fallait attaquer les Allemands sans discontinuer, sans attendre l'ouverture d'un second front en Europe. Leur tactique fut celle de la guérilla (harcèlement, embuscades, mobilité, rapidité d'exécution, effectifs limités...)

En préconisant cette stratégie, les F.T.P.F. allaient à l'encontre de la politique définie par de Gaulle qu'ils désignaient sous le nom "d'attentisme"; politique qui consistait à attendre le Jour J avant d'entrer en action.

(4) Malgré les documents et témoignages que nous possédons, nous ne pouvons affirmer avec certitude la date de ces adhésions dans la mesure où il se contredisent. M. Leroux, à la page 310 de son ouvrage, Le Morbihan en guerre (op.cit.), écrit que Roger Le Hyaric est "venu en février [1944] aux F.T.P.", alors que l'état de service militaire de ce dernier fait du 1er décembre 1943 la date de son entrée à l'état-major des F.T.P.F. L'intéressé, contestant à juste raison cette dernière date, sa nomination à l'état-major départemental des F.T.P.F. ne s'effectuera qu'en avril 1944, prétend, au contraire, avoir adhéré à ces deux formations à l'au-

ment l'intention de répondre aux réquisitions du *S.T.O.* comme l'ordonnait la loi (5).

Son refus de s'y soustraire, sa condition de réfractaire ne l'empêchèrent pas cependant de continuer de travailler à Lann-Bihoué quelques semaines encore (6). Mais vers le printemps 1943, la perspective grandissante d'être pris dans une rafle, d'être expédié *manu militari* en Allemagne, aura raison de son imprudence et de sa témérité. Et de rejoindre alors sa famille à Saint-Rivalain (7) (8) où son incognito serait assurément un gage de sécurité.

Cette "retraite" à laquelle il dut recourir débouchera sur son entrée dans la Résistance armée.

Tomne 1943. Un de ses amis de Saint-Barthelemy, M. Z..., pense, mais n'est pas formel, qu'il appartenait à la résistance armée à la fin 1943. L'attestation de M. Kervarrec Alphonse, publiée en annexe VII, va également dans ce sens. En revanche MM. Chalmé et Tanguy, déjà cités, respectivement commandant du 6<sup>e</sup> bataillon *F.F.I.* et chef de groupe au 2<sup>e</sup> bataillon *F.F.I.*, rapportant les propos d'un ancien responsable morbihannais du *P.C.F.* pendant la guerre, aujourd'hui décédé, M. Désiré Jaffré, nous disent que ce dernier aurait enrôlé Le Hyaric dans la résistance en mars 1944; ce que ce dernier récuse.

(5) Voir attestations de MM. Kervarrec (annexe VII), Lavenant (annexe VIII) et Le Pessec (annexe IX).

(6) Fait non vérifié.

(7) Sa famille, fuyant les bombardements sur Lorient, s'est réfugiée au début de l'année 1943 dans ce petit village morbihannais situé entre Melrand et Saint-Barthélemy.

(8) Voir attestation de M. Kervarrec parue en annexe VII

### III) Le Hyaric adhère au Front National

C'est à Saint-Rivalain, précise-t-il, dans le café de sa future belle-mère, Mme Le Corre Pauline, qu'au cours d'une conversation, un membre local du F.N. l'enrôla dans la Résistance (9).

Comme le souligne Roger Le Roux, "Il n'est [...] pas nécessaire de passer dans la clandestinité pour appartenir à une groupe d'action" (10). En effet, ni son adhésion au F.N. ni celle, dans la foulée, aux F.T.P.F. ne l'obligent à plonger prématurément dans une absolue clandestinité. Même s'il vivait dans l'illégalité depuis le 16 février 1943, même si son refus du S.T.O. lui conférait un statut de "hors-la-loi", ce n'est qu'après avoir été dénoncé le 21 février 1944 (11) qu'il sera contraint et forcé de le faire.

Jusqu'à cette date, il mènera, comme depuis son arrivée au village, une vie "semi-normale" vaquant à ses occupations d'entraîneur du club sportif de Saint-Rivalain (12), effectuant, de temps en temps, quelques travaux agricoles.

Sous couvert de ses activités, Le Hyaric n'agira pour la Résistance que le soir venu.

Ses activités au sein du F.N. vont s'articuler essentiellement autour de deux axes nous dit-il: La propagande et le ravitaillement.

(9) Bien que le fréquentant alors depuis plusieurs semaines Mme Le Hyaric, née Le Corre, ne peut confirmer. Et de préciser qu'elle n'était pas non plus au courant de ses activités de résistant au départ.

(10) *Le Morbihan en guerre*, op.cit., P.299

(11) Nous reviendrons largement sur cette affaire.

(12) Ceci est confirmé par Mme Le Hyaric et M. Z., déjà cités.

## 1) La propagande.

Comme nous l'a exposé M. Le Hyaric, les actions du groupe auquel il appartient consistaient surtout à sensibiliser la population aux buts de la résistance, à l'informer de ses intentions, à recruter.

*"Régulièrement le soir nous sillonnions la campagne à la recherche surtout de bals clandestins. On ne cherchait pas à terroriser les gens, même si, nos intrusions, le visage masqué, l'arme au poing pour quelques uns d'entre nous, pouvait le faire penser, mais leur faire prendre conscience du danger de telles réunions [...]. On leur expliquait qui on était, ce que nous voulions, que nous combattions pour libérer la France. [...] Nous espérions produire un choc psychologique, recruter quelques gars supplémentaires. C'était le but de nos opérations. [...] On en profitait également pour faire une quête afin de recueillir de l'argent pour certains d'entre nous"* explique-t-il.

## 2) Le ravitaillement

Et d'ajouter que le groupe veillait aussi au ravitaillement des F.T.P.F. clandestins. Les quêtes, mentionnées plus haut, la recherche de titres d'alimentation dans les mairies de Baud, Bubry, Pluméliau..., la tournée des fermes complaisantes faisaient également partie de ses activités quotidiennes.

IV) Chez Les F.T.P.F.

## 1) L'engagement.

Peu de temps après être entré au F.N., Roger Le Hyaric rejoignait les rangs des F.T.P.F. dont les effectifs grossissaient chaque jour.

Cependant son appartenance au mouvement ne sera "officielle" que plus tard, explique -t-il, lorsqu'il s'engagera par écrit (13) chez les F.T.P.F. après avoir pris connaissance de leur Code d'Honneur (14). Au terme de ce cérémonial, il se vit attribuer un numéro de matricule: le 1371 (15).

Il souligne également que c'est au cours de cette séance qu'il adhéra au Parti Communiste (16) tout en précisant qu'en aucune façon les deux engagements étaient liés (17).

(13) Ceci n'a pu être confirmé. M. Le Hyaric ne possède pas ce document, qui, pense-t-il, a du être détruit.

(14) Voir annexe X

(15) Ceci est confirmé.

(16) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

(17) Les témoignages des anciens F.T.P.F. rencontrés vont dans ce sens également. L'adhésion chez les F.T.P.F. n'impliquant absolument pas celle du P.C.F. D'ailleurs, les F.T.P.F. étaient le bras armé du F.N., une organisation qui regroupait sous son aile des hommes et des femmes de toute obédience politique, philosophique ou religieuse. Il est fort probable, comme le pensent les témoins, que des nouvelles recrues ont adhéré au Parti à l'initiative personnelle de quelques chefs F.T.P.F. Il ne peut s'agir d'une pratique valable pour tout le Morbihan, puisque MM. Dinahet et Carrion, pour ne citer qu'eux, respectivement chefs de compagnie et de bataillon F.T.P.F. n'ont jamais rien signé en faveur du P.C.F. lorsqu'ils ont rejoint ce mouvement.

## 2) L'action

Les coups portés à l'ennemi par le groupe *F.T.P.F.* de Saint-Barthélemy-Melrand dont il faisait partie, étaient destinés surtout à affaiblir le potentiel militaire allemand. Le sabotage fut ainsi son arme de prédilection.

Couper les fils téléphoniques, saboter des lignes à haute tension, crever les pneus de véhicules allemands... sont autant d'actions menées par ce groupe, actions qui répondaient, comme nous le dit M. Le Hyaric *"au besoin que les jeunes avaient d'agir"*. Cette formation devait également assurer la protection de résistants chargés du sabotage de voies ferrées.

*"Pendant que des camarades s'affairaient à déboulonner puis à déplacer les rails, nous, nous assurions leur protection en surveillant les lieux [...] Si les Allemands nous avaient surpris, nous n'aurions<sup>pas</sup> pu réagir car nous n'avions absolument pas d'arme. Un revolver, tout au plus"* souligne ce dernier.

Nous touchons ici un problème crucial qui a affecté les *F.T.P.F.* pendant très longtemps et sur lequel nous reviendrons plus en détail ultérieurement: Celui du manque d'armes qui leur fera cruellement défaut, le B.C.R.A. (18) refusant bien souvent de leur en fournir (19).

(18) Bureau Central de Renseignements et d'Action: Son rôle *"sera considérable dans l'organisation de la Résistance Intérieure, par les envois d'hommes, d'argent, de matériel dont il était le principal répartiteur"* cf. Michel (Henri), *Histoire de la Résistance en France (1940-1944)*, Paris, P.U.F., 1987, (collection *"Que sais-je?"* n°429) p.15.

(19) Sainclivier (Jacqueline), *Le Front National et les Francs-Tireurs et Partisans Français d'Ille-et-Vilaine (1940-1944)*, mémoire de maîtrise d'histoire, juin 1971, p.108.

Pour surmonter ces insuffisances, le groupe dut recourir à d'autres sources d'approvisionnement. La récupération sur l'ennemi en fut la principale: Attaquer les soldats isolés était l'une des rares possibilités pour s'armer.

*"Le peu d'armes dont nous disposions nous servait surtout à l'instruction. Nous devions renoncer à des actions de plus grand style faute d'arme justement. C'était le cercle vicieux [...] Nous ne nous en servions pas sauf en cas de danger [...] Les munitions étaient rares. Il fallait les économiser [...] Alors nous démontions les armes, les nettoyions, en apprenions le fonctionnement et le mécanisme"* précise Roger Le Hyaric.

## CHAPITRE 2

### Fortune et infortune d'un résistant

Le 1er février 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) sont officiellement créées (1) consacrant ainsi la coordination des groupes militaires de la Résistance.

Dans le Morbihan elle auront pour chef Paul Chenailier (M o rice) qui réussira à constituer un état-major départemental comprenant chacune de ces tendances.

Mais "cet accord ne sera jamais respecté puisque les F.T.P. conserveront jusqu'à la Libération leur autonomie de direction et d'action"(2).

Au début de l'année 1944, les groupes *F.T.P.F.* du Morbihan, bien que pauvres matériellement, ne cessent de croître, alimentés qu'ils sont par l'afflux constant de jeunes gens peu enclins à l'"attentisme", séduits par la combativité du mouvement qui, à cette époque, est le seul qui soit engagé dans une lutte active contre l'occupant, le seul qui mène une lutte quotidienne contre sa présence (3).

---

(1) Michel (Henri), Histoire de la Résistance en France, op.cit., p.106.

(2) Courtois (Stéphane), Le P.C.F. dans la guerre, Paris, Ramsay, 1980, p411.

(3) Leroux (Roger), Le Morbihan en guerre, op.cit., p306.

D) Le commandant de la première compagnie F.T.P.F. du Morbihan.

L'extension que prend le mouvement, l'augmentation constante des effectifs vont amener le Comité Militaire Régional (C.M.R.) (4) des *F.T.P.F.* du Morbihan à créer, au début de l'année 1944, la première compagnie *F.T.P.F.* (5) du département dont le commandement fut attribué initialement à Jean Keranguarec (*Etienne*) puis peu après, à Roger Le Hyaric (6), le premier étant appelé à d'autres responsabilités.

1) Les raisons de ce choix.

Indéniablement, il doit sa nomination à son niveau d'instruction générale mais surtout à l'expérience militaire acquise entre 1939 et 1941. Son passé, le fait qu'il ait fréquenté l'Ecole des Officiers de Réserve ont incontestablement joué en sa faveur, dicté l'attitude de ceux qui l'ont choisi. Sa *"promotion illustre bien la difficulté majeure à laquelle se heurte l'état-major des F.T.P., celle de trouver partout des chefs possédant une bonne formation militaire et capables d'autorité"*(7).

Ce choix relève donc indiscutablement d'une absence d'officiers de

(4) Le *C.M.R.* avait autorisé à l'échelle d'un département.

(5) Cette compagnie prendra par la suite le nom de *Lanquetil* en hommage à un résistant d'Inguiniel, M. Lanquetil François, fusillé à Vannes le 23 mars 1944.

(6) Confirmation de M. Chalmé Célestin, déjà cité, *F.T.P.F.*, alors sous les ordres directs de Roger Le Hyaric.

(7) Leroux (Roger), *Le Morbihan en guerre, op.cit.*, p302.

carrière au sein des *F.T.P.F.*, absence qui n'était toutefois pas leur apanage.

Nombreux furent en effet les mouvements de résistance boudés par les officiers d'active. Ceux qui dérochèrent à la règle gagnèrent pour la plupart l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.) (8).

Mais "*les officiers qui s'engagèrent dans la résistance proprement dite ne constituèrent qu'une minorité*" (9).

Rares étaient donc les *F.T.P.F.* qui comme Le Hyaric étaient en mesure de pouvoir remplacer Jean Kerangouarec, assurer ce commandement, encadrer militairement des hommes et leur dispenser un enseignement militaire. Sa désignation s'inscrit donc dans cette logique.

## 2) Son rôle.

Notre nouveau commandant assisté d'un état-major, disposant d'"agents" de liaison, avait désormais sous ses ordres trois sections soit environ soixante dix à quatre-vingt hommes qui opéraient par petits groupes dans le secteur de Melrand, Bubry, Quistinic, Saint-Barthélémy.

Sa tâche était alors de leur donner un début d'instruction militaire, d'instaurer au sein des groupes une discipline de fer (10), de régler les problèmes d'intendance.

---

(8) L'*O.R.A.* fut créé en novembre 1942, par le Général Frère, lorsque l'armée d'armistice fut désarmée.

(9) Duroselle (Jean-Baptiste), *L'Abîme (1939-1945)*, *op.cit.*, p330.

(10) Il dut faire juger, et même condamner une fois à mort, certains de ses hommes pour manquement grave à la discipline.

C'est également lui qui, en collaboration avec les chefs de groupes, de sections, décidait de certaines opérations contre l'ennemi.

"Comme tout responsable F.T.P., j'avais une grande liberté de mouvement, de décision [...]. Je devais faire preuve d'initiatives personnelles sans pour autant mettre en danger la vie de mes hommes sinon j'étais immédiatement remplacé " explique M. Le Hyaric.

C'est sur sa perspicacité, ses facultés à agir judicieusement, à savoir se FAIRE respecter et obéir, sur sa compétence à assumer de telles responsabilités qu'il sera jugé. Et l'intéressé de souligner: *"J'étais en quelques sorte mis à l'essai. Il fallait que je fasse l'affaire sinon quelqu'un d'autre serait nommé à ma place. [...] Je n'avais pas le droit à l'erreur car dans toute armée, l'exemple du chef est important. Un chef compétent, dynamique, est un moteur pour ses hommes"*.

Le témoignage de M. Chalmé (11) montre qu'il n'a pas failli à sa tâche: *"Nous avions tous une bonne image de lui. Personnellement je l'estimais beaucoup. C'était un chef qui savait se faire obéir. Quand il donnait un ordre, personne n'avait intérêt à discuter. Il était sec avec ses hommes, mais juste"*.

---

(11) Déjà cité.

## II) L'affaire Fontaneau

Si les *F.T.P.F.* intensifient la lutte contre les Allemands, ils durcissent également leurs actions contre leurs séides vichystes, les collaborateurs, les délateurs souvent à l'origine de pertes sérieuses dans les rangs de la résistance. Ils se contentent parfois de les effrayer, de les intimider, mais certaines fois leurs exécutions s'imposent.

### 1) Le Hyaric est dénoncé

Ainsi, dans la nuit du samedi au dimanche 5 mars 1944, sur ordre du *C.M.R.* du Morbihan (12) M. Fontaneau Henri, responsable du service entretien à la papeterie de Saint-Rivalain (13) et son épouse née Perrichot Hortense (14) étaient abattus pour avoir adressé, le lundi 21 février 1944, à la Kommandantur de Pontivy (15) une lettre dénonçant Roger Le Hyaric (16).

(12) Voir annexe XI.

(13) Ses fonctions nous ont été précisées par Melle Darnat secrétaire de direction dans cette usine.

(14) Melle Darnat, déjà citée, nous dit qu'elle s'occupait de la comptabilité ainsi que de l'équipe féminine chargée du triage du papier.

(15) Voir annexe XI.

(16) Le document publié en annexe VII confirme que M. Le Hyaric a bien été dénoncé. Mme Le Hyaric, déjà citée, qui assure avoir lu la lettre, affirme que seul le nom de son époux y figurait. M. Mazure Marcel, ancien membre des réseaux de renseignements *Centurie* puis *Samson*, puis responsable *F.T.P.F.* dans le secteur de Pontivy, bien que n'ayant pas lu cette lettre anonyme, estime, en revanche, que d'autres noms y étaient mentionnés. Mais il ajoute, qu'après la guerre, il apprit que parmi les noms des résistants dénoncés se trouvait celui de Le Hyaric. Selon le document paru en annexe XI, une dizaine de personnes ont lu cette lettre. A part Mme Le Hyaric, nous n'avons pu rencontrer ces témoins.

En voilà le contenu (17):

*«"Je vous signale le cas d'un jeune homme. Il s'appelle Roger Le Hyaric. Il habite à la gare de Saint-Rivalain en Saint-Barthélémy. Le meilleur moment pour le "cueillir" (sic) est six heures du matin. Il appartient certainement à une bande de [...] (18) malfaiteurs."*

*"Vous comprenez que je ne signe pas mon nom et je vous recommande la discrétion la plus absolue car nous verrons à vous signaler d'autres cas. [Signé] Votre tout dévoué"»*

2) Le grand plongeon.

Roger Le Hyaric ne fut pas inquiété physiquement mais dut néanmoins basculer définitivement dans la clandestinité (19). Et de prendre alors la fausse identité de *François Bellamy* (20) ainsi que le pseudonyme de "*Pierre*" dans le maquis.

Il ne dut son salut qu'à M. Benninger Félix, interprète à la Komman-

(17) Ce sont les souvenirs de M. et Mme Le Hyaric, déjà cités, qui nous ont permis de reconstituer ce qu'a du être le premier paragraphe de cette lettre. Le second, en revanche, est extrait du document publié en annexe XI.

(18) Selon les époux Le Hyaric, déjà cités, le délateur aurait écrit initialement, en lettres majuscules, le terme "*terro*" qu'il raya, le remplaçant par celui de "*malfaiteurs*".

(19) Voir attestation de M. Kervarrec publiée en annexe VII.

(20) Voir sa fausse pièce d'identité publiée en annexe XII.

dantur de Pontivy qui intercepta la lettre et s'empressa d'en informer le groupe de M. Mazure (21).

Ce dernier délègua alors deux de ses hommes, MM. Le Gallo Isidore et Taldire Paul (22), avec pour mission de prévenir [les intéressés dont] Roger Le Hyaric. Écoutons ce dernier:

*"Ce matin là, Marie (23) et moi étions partis de très bonne heure à Saint-Hilaire (24) nous procurer du ravitaillement [...] Au retour peu avant Saint-Rivalain, un homme (25) nous interpella et m'appela par mon nom. Visiblement quelqu'un avait du lui donner notre signalement car on ne se connaissait pas. Il me mit au courant de l'affaire et me conseilla de me "planquer" (sic) sur le champ car M. Benninger, me dit-il, avait dû absolument remettre la lettre en place. Les "boches" (sic) l'ayant enregistrée"*

Et Roger Le Hyaric de se cacher alors à Lann Georges (26) dans le grenier de Mme Masson (27).

*"Je ne comprenais pas qui avait pu me dénoncer et surtout quelle imprudence avais-je commise. Depuis ma révocation de l'arsenal, j'avais appris à me taire, à me méfier, à éviter toute confiance inutile"* nous dit-il.

(21) Celui-ci le confirme.

(22) Ces deux personnes sont aujourd'hui décédées.

(23) Il s'agit de Mme Le Hyaric, déjà citée, qui confirme également ce qui suit.

(24) Petit village non loin de Saint-Rivalain.

(25) M. Le Gallo Isidore

(26) Hameau voisin de Saint-Rivalain.

(27) Confirmation de Mme Le Hyaric, déjà citée.

Photo 2



Vue d'une partie du village de Saint-Rivalain.

Au premier plan, entre la voie ferrée et le Blavet, le café de Mme Le Corre Pauline.

Au second plan, la papeterie.

(Avec l'autorisation des Editions du Gabier - 27190 Conches)

Il dut y rester deux jours, sa solitude n'étant brisée que par les visites journalières de sa future épouse (28) venant lui apporter à manger et lui rendre compte de la situation.

Pour sa propre sécurité, ordre lui avait été donné dès le départ de quitter au plus vite le village, le temps que le F.N. lui procure une cachette plus sûre.

Il rejoignit alors Châlonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) où son camarade Jean Alemany (29) accepta de l'héberger quelques jours.

Pendant ce temps, comme il fallait s'y attendre, les Allemands investirent en nombre Saint-Rivalain. En vain! (30)

(28) Ils se marieront le 13 septembre 1945.

(29) M. Alemany, déjà cité, confirme. Il précise également qu'il entretenait avec Roger Le Hyaric depuis 1943, date de son départ de Lorient pour Nantes, puis Châlonnes-sur-Loire, une correspondance épistolaire. Dès le début de l'affaire, dit-il, Roger qui devait impérativement quitter le village, lui exposa ses difficultés et lui demanda refuge. Ses parents, ajoute-t-il, avaient loué une maison à Châlonnes-sur-loire, acceptèrent de le recevoir sans pour autant connaître les véritables raisons de sa venue.

(30) Ces faits sont confirmés par l'attestation de M. Kervarrec publiée en annexe VII. Mme Le Hyaric et Melle Darnat, déjà citées, nous disent que cette affaire entraîna cependant un renforcement du dispositif allemand dans le village. La première explique que pour franchir le pont du Blavet, toute personne devait désormais présenter une pièce d'identité. Dans les semaines à venir, Roger Le Hyaric commettant, à deux reprises l'imprudence de revenir à Saint-Rivalain, échappera de justesse aux Allemands qui, selon Mme Le Hyaric, déjà citée, se doutaient qu'elle entretenait un contact avec lui et d'autres résistants.

## 3) La justice du maquis.

Le *F.N.* qui prit en charge l'enquête (31) démasqua rapidement le coupable.

La confrontation de la lettre avec un exemplaire de l'écriture de Henri Fontaneau (32) permit de mettre en avant la culpabilité de ce dernier. Il n'y avait aucune équivoque possible. Il était bien le délateur. Ses jours étaient désormais comptés d'autant plus qu'il s'était engagé à réitérer ses dénonciations (32). Pour lui, ce serait la mort. Le *C.M.R.* décida également d'abattre son épouse car *"il ressortait de l'enquête [qu'elle] avait déjà eu à se reprocher des histoires de lettre anonymes."* (33)

Le samedi 4 mars 1944, vers 21h30, les époux Fontaneau étaient exécutés à leur domicile, de deux balles de revolver (34).

*"Le soir de leur exécution, alors que j'allais porter le courrier à la gare, je fus interpellée par Madame Fontaneau qui me remit une lettre à poster, adressée à notre patron, M. Tombeck. Elle me fit part des intentions de son époux de lui remettre sa démission. Cela m'avait frappé car rien dans le travail ne laissait entrevoir cette décision.*

*Vers 22h, Alexis Le Hyaric, le frère de Roger, nous apprenait leur*

(31) Selon M. Mazure, déjà cité, c'est à la suite d'une seconde lettre expédiée quelques jours après la première et derechef interceptée par M. Benninger, qu'une enquête fut ordonnée. Toutefois, aucun témoin, ni le document publié en annexe XI ne font référence à cette seconde missive.

(32) Voir en annexe XI.

(33) Idem.

(34) Idem.

exécution. Quelques instants plus tard, on vint chercher mon père (35) pour constater le décès. Il y est allé et a vu M. Fontaneau allongé derrière la porte de la cuisine et sa femme accroupie sous une petite table", témoigne Melle Darnat (36).

Il est fort probable, assurent les époux Le Hyaric et Melle Darnat (37), que se soient la vengeance personnelle, la méchanceté, la jalousie qui ont dicté leur geste et non quelconque affinité avec Vichy ou l'idéologie nazie.

Écoutons cette ancienne secrétaire: *"Ils n'avaient pas l'âme de collaborateurs. C'était des personnes envieuses, méchantes, surtout elle. [...] Ils n'acceptaient pas que mon père soit le directeur de l'usine [et] n'admettaient pas non plus qu'avec Roger on ait créé l'Association Sportive de Saint-Rivalain, ni la bonne entente qui y régnait. Ils détestaient Roger [...]. [Ces personnes] auraient préféré nous dominer et [elles] se vengeaient à leur façon. Personnellement, j'ai dû subir à plusieurs reprises leur malveillance. Maintes fois, elle a essayé de me faire renvoyer et n'hésitait pas non plus à me dénigrer, à ternir ma réputation auprès de M. Tombeck"*.

*"Immédiatement avisée, la gendarmerie de Bubry a commencé ses investigations sous la direction du Capitaine commandant la section de Lorient"* (38).

Et Melle Darnat (39) de préciser: "Elle s'est manifestée aussitôt qu'on

(35) Mr Darnat était, depuis août 1939, le directeur de l'usine.

(36) Déjà citée.

(37) Déjà citée.

(38) Le Nouvelliste du Morbihan.

(39) Déjà citée.

l'eut informée par téléphone de l'exécution. Elle est restée chez nous une partie de la nuit, et le dimanche matin, un inspecteur de police de Lorient m'a fait appeler au domicile de M. Piffard afin de me poser quelques questions. En fait, j'ai su par la suite que c'était "pour la frime" (sic) car il était au courant de ce qui devait se passer ce soir là".

Les enquêteurs repartirent au bout de deux jours. Visiblement l'affaire était close (40).

### III) Une retraite forcée mais bien occupée.

#### 1) La lutte continue malgré tout.

Peu avant l'exécution de ses délateurs, Roger Le Hyaric put rentrer dans le Morbihan ayant été averti qu'une cache sûre lui avait été trouvée à Manéhel (41) chez un couple d'agriculteurs, M. et Mme Le Peutrec (42) dont il sera l'hôte pendant deux mois environ.

Pour sa propre sécurité, il avait reçu l'ordre de rester caché deux à trois semaines, le temps que l'affaire se calme.

*"Au départ, je ne devais me montrer sous aucun prétexte. J'avais pour consigne de ne quitter la ferme que pour des missions bien précises que j'effectuais la nuit. Je suis resté ainsi cloîtré pendant plusieurs jours, ne*

(40) Après cette affaire, aucune pression n'a été exercée sur la famille de Roger Le Hyaric.

(41) Petit village situé sur la commune de Melrapd.

(42) Confirmation de M. Le Peutrec Louis, leur petit-fils.

*me déplaçant que le soir pour donner surtout des instructions aux gars qui étaient sous mes ordres"* indique-t-il.

Ce n'est que fin mars-début avril 1944 apparemment que *Pierre* pourra affirmer une plus grande audace.

Cette retraite forcée ne l'empêchera pas cependant d'assumer ses responsabilités, n'entraînera nullement un ralentissement des activités de sa compagnie.

L'exécution de collaborateurs économiques ou idéologiques notoires, de délateurs, l'intimidation de "poules à boches", le sabotage de voies ferrées, les attaques contre les banques, les perceptions, les mairies, afin d'y récupérer de l'argent et des tickets de rationnement, sont autant d'opérations à mettre à l'actif des différents groupes (43) de cette compagnie durant le mois de mars et le début d'avril 1944.

## 2) Le problème des armes.

Le problème auquel cette dernière devait continuellement faire face, ainsi que tous les *F.T.P.F.* d'ailleurs, fut celui de la carence en armes.

Le rejet de "l'action immédiate" conduira le *B.C.R.A.* à refuser la plu-

---

(43) Une compagnie de *F.T.P.F.* est composée de trois à quatre détachements (ou sections) eux-mêmes constitués de quatre groupes maximum. Trois ou quatre compagnies forment un bataillon.

part du temps de pourvoir les *F.T.P.F.* en armes.

"Ceci vient de la méfiance de l'état-major allié à l'égard de la guérilla, méfiance aggravée sans doute par la tendance communiste de certains maquis" écrit Jean-Baptiste Duroselle (44). Et Charles Tillon d'affirmer que "l'attentisme va avoir pour conséquence tragique la privation systématique d'armes et de moyens de combats, prodigués par contre à ceux qui ont pour mission de ne pas s'en servir". (45)

Les *F.T.P.F.*, " tenus en suspicion par l'état-major inter-allié qui voyait en eux des fourriers éventuels d'une révolution communiste internationale" (46), vont être effectivement les laissés-pour-compte du B.C.R.A., vont être indiscutablement lésés par rapport à d'autres mouvements, pourtant moins actifs qu'eux, qui en recevront néanmoins à foison avec ordre de les stocker et d'attendre le Jour J pour les utiliser.

Ce n'est pourtant pas faute d'en avoir réclamé. Ainsi le 23 novembre 1942 ou le 6 août 1943, le Comité Militaire National (C.M.N.) des *F.T.P.F.* adressait à de Gaulle des lettres dans lesquelles l'armement des *F.T.P.F.* était posé comme une nécessité impérieuse (47).

La plupart du temps, ces appels seront des coups d'épée dans l'eau. Au début de l'année 1944, ce problème est pour les *F.T.P.F.* du Morbihan toujours d'actualité.

(44) Duroselle (Jean-Baptiste), *L'Abîme (1939-1945)*, *op.cit.*, p514.

(45) Tillon (Charles), *Les F.T.P.-Témoignage pour servir à l'Histoire de la résistance*, *op.cit.*, p.160.

(46) Le Boterf (Hervé), *La Bretagne dans la guerre*, tome 3, *1942-1943-1944*, Paris, France.Empire, 1971, p.456.

(47) Noguères (Henri), *Histoire de la Résistance en France*, tome 3: *Et du nord au midi, novembre 1942-septembre 1943*, Paris, Laffont, 1972, p.576-579 et p.643-650.

Deux parachutages effectués dans les côtes-du -nord en mars 1944 permirent néanmoins à la compagnie *Lanquetil* (48), ainsi qu'à d'autres *F.T.P.F.* morbihannais, de pallier quelque peu ces insuffisances.

*"A la mi-mars, le C.M.R. du Morbihan obtient enfin des armes parachutées qu'on va chercher à Gouarec (Côtes-du-Nord) [...]; une trentaine de mitraillettes, des colts à barillet et des explosifs peuvent être répartis dans le département"* écrit Roger Leroux (49).

*"La compagnie n'eut en tout et pour tout qu'une seule caisse de grenades défensives quadrillées qui fut immédiatement cachée en vue d'actions futures. Nous n'en avons reçue qu'une mais cela suffisait amplement à notre bonheur"* nous dit Pierre son commandant.

Mais jusqu'au début de l'été 1944, les parachutages destinés aux *F.T.P.F.* du département furent inexistants. Comme nous le verrons par la suite, ils ne recevront leur premier parachutage que dans la nuit du 16 au 17 juin 1944 (50). Au cours du premier semestre de 1944, les parachutages ne constituèrent pas une source d'approvisionnement sur laquelle ils purent compter.

Pour compenser cette pénurie, l'accent fut mis alors sur la récupération

(48) Elle ne devait sans doute pas s'appeler encore *Lanquetil*. Mais par commodité nous la nommerons ainsi.

(49) Leroux (Roger), *op.cit.*, p306.

(50) Crépel (Pierre), Legrand (Philippe), "La Résistance en Bretagne" dans *Cahiers d'Histoire*, n°22, 1985, p.113.

d'armes et d'explosifs. Ainsi *Pierre* demandait à ses hommes de s'emparer de dynamite dans les carrières, de multiplier les attaques contre les soldats ennemis isolés ou ivres, de récupérer, auprès de la population, de vieux fusils, des armes qu'elle aurait pu cacher lors de la débâcle de 1940.

Leur armement très léger, hétéroclite s'étoffant petit à petit , permit alors d'organiser des opérations de plus grande envergure, et de récupérer, par conséquent, d'avantage de matériel.

Des actions contre des gendarmeries, des dépôts allemands, furent alors envisagées.

Ainsi, par exemple, l'attaque de la gare de Baud (51), le 7 avril 1944, décidée par les responsables de la *Lanquetil* enrichira un peu plus le maigre arsenal dont elle disposait alors. Cette opération permit de récupérer d'après le rapport originel établi après l'attaque (52) "*9 fusils, 2 fusils de chasse, 1 pistolet, 6 grenades, des munitions, [une] machine à écrire, [un] poste T.S.F., 3 vélos*".

*"Le butin n'était pas à la hauteur de nos espérances, car on pensait récupérer principalement des mitraillettes. Hélas ce ne fut pas le cas! Mais bien que quantitativement et qualitativement peu important, il était néanmoins précieux pour les groupes plutôt démunis matériellement"* constate Roger Le Hyaric.

---

(51) Leroux (Roger), op.cit., p.308.

(52) Pièce conservée par Roger Le Hyaric.

3) Superviser deux compagnies *F.T.P.F.*

L'essor constant des effectifs conduit le *C.M.R.* du Morbihan à organiser certains groupes *F.T.P.F.* du nord-ouest du département sur le modèle de la *Lanquetil*, nous dit son commandant. Début avril 1944, semble-t-il, fut décidée la constitution d'une seconde compagnie dans la région de Priziac, Poërdut, Le Croisty, Guémené-sur-Scorff (53).

Louis Doré (Jacques) reçut le commandement de cette nouvelle formation qui prendra le nom de *Marseillaise* (54).

Quant à Pierre, Le *C.M.R.* lui confia une autre responsabilité. En plus du commandement de la *Lanquetil*, il dut aider Jacques dans ses nouvelles fonctions, dans la coordination de ces différents groupes, dut superviser les deux compagnies (55).

---

(53) Témoignage de Roger Le Hyaric.

(54) Lorsque *Jacques* prendra en main le premier bataillon *F.T.P.F.* du Morbihan en mai, Jean Dinahet (*Albert*), déjà cité, le remplacera à la tête de la *Marseillaise*.

(55) Les propos de M. Le Hyaric n'ont pu être vérifiés.

## CHAPITRE 3

"Ami, quand tu tombes, un ami sort de l'ombre, à ta place"(1)

### I) Une rencontre fortuite.

Ses responsabilités vont l'amener à effectuer d'incessants déplacements et l'exposer ainsi aux innombrables dangers que représentaient les patrouilles allemandes, les contrôles de police, les barrages routiers...

Le 14 avril 1944, au retour d'une mission, Roger Le Hyaric crut bien faire la rencontre qu'il redoutait tant. Une traction-avant noire semblable à celles utilisées par la gestapo (2) se dirigeait droit sur lui. Le face-à-face était inévitable.

La main dans sa musette, le doigt sur la détente de sa mitrailleuse, Pierre attendait sans bouger, prêt à faire feu sur le véhicule.

"La voiture s'arrêta brusquement à quelques mètres de moi. J'allais tirer quand un homme bondit hors de la traction. Je reconnus alors Etienne (3) qui se précipitait vers moi, hurlant mon nom et me disant de ne pas tirer" raconte le résistant (4). Dans la voiture, nous dit-il, se trouvaient également

(1) Paroles du Chant des Partisans écrites par Druon et Kessel, musique de Marly.

(2) Abréviation de Ge[heime]Sta[ats]Po[lizei], police secrète d'état. La Gestapo, section principale du R.S.H.A. (Reichssiche rheitshauptamt), office central de sécurité du Reich, disposait de pouvoirs illimités qui en faisaient l'instrument le plus redoutable du régime policier nazi.

(3) Jean Kerangouarec.

(4) et (5) Témoignages invérifiables.

deux autres responsables du *C.M.R.* (5): Jean Kesler (*Jim*) (6), commissaire aux opérations (7), et Maurice Devillers (*Michel*) (8), commissaire adjoint aux effectifs (9).

Voici, toujours selon M. Le Hyaric, les raisons de cette rencontre fortuite: A la suite de l'attaque de Siviac (10) la veille, le *C.M.R.* craignant que cette action entraîne une recrudescence de la répression allemande dans la région, pouvant mettre en cause sa sécurité, avait décidé d'abandonner le bourg de Naizin, centre de ralliement de l'état-major départemental des *F.T.P.F.* Les trois hommes, par conséquent, avaient entrepris de sauver le peu d'armes et de munitions qui y étaient entreposées.

---

(6) Ouvrier communiste des forges d'Hennebont, membre de l'état-major départemental des *F.F.I.*

(7) Le commissaire aux opérations (C.O.) est "chargé de préparer les opérations, d'en contrôler l'exécution, d'entraîner les hommes au combat" (cf. Tillon (Charles), *Les F.T.P. Témoignage pour servir à l'Histoire de la Résistance*, *op.cit.*, p.175)

(8) "*Fils d'un huissier de Peronne [Michel] est contrôleur-adjoint des Contributions indirectes. Réfractaire, il est venu se réfugier à Naizin [...]*" cf. Leroux (Roger), *op.cit.*, p302. Devillers est également membre de l'état-major départemental des *F.F.I.*

(9) "*Le "commissaire aux effectifs" (C.E.) a pour rôle d'impulser le recrutement, de veiller à l'organisation et au moral des unités, d'assurer la liaison avec les mouvements et les partis", "avec les responsables correspondant des organisations patriotiques composant le Front National"* (cf. Tillon (Charles), *op.cit.*, p.175). M. Marca, ancien membre du *C.M.R.* du Morbihan, nous dit que le *C.E.* avait pratiquement autorité sur les autres cadres au niveau décisionnel même si le *C.M.R.* était une direction collégiale.

(10) Le 13 avril 1944 au matin, deux *F.T.P.F.*, MM. Rouillé et Audo sont arrêtés à Naizin. Le *C.M.R.* présumant qu'ils vont être transférés de Pontivy à Locminé ou Vannes donne l'ordre aux groupes les plus proches d'intercepter tout véhicule allemand empruntant cet itinéraire. L'embuscade est alors tendue dans les lacets de Siviac sur la route de Pontivy-Locminé. Le combat s'engage en début d'après-midi. L'arrivée massive de renforts allemands obligera les résistants à décrocher sans avoir pu libérer leurs camarades. Cette attaque est le "premier combat véritable qui ait opposé des résistants aux Allemands dans le Morbihan" (cf. Leroux (Roger), *op.cit.*, p.309)

C'est donc en revenant de Naizin qu'ils croisèrent Pierre, qui ajoute:  
*"Etienne me demanda si je ne connaissait pas un endroit où l'on pourrait provisoirement stocker les armes, le temps qu'ils trouvent un autre P.C."*  
 (11).

Après les avoir cachées à Manéhel (12), *Jim* et *Michel* décidèrent d'effectuer un second voyage (13) malgré les recommandations de *Pierre* qui leur déconseillait de retourner en voiture à Naizin, d'autant plus que depuis Siviac *"les Allemands se comportaient comme dans un pays en état de guerre"* (14).

Fatale imprudence qui, comme nous le verrons ultérieurement, leur coûtera la vie.

## II) Le vent du Boulet.

Vers le 15 avril 1944, une vaste opération de ratissage est déclenchée par l'occupant dans la région de Quistinic, Bubry, Melrand s'étendant ensuite à celles de Camors, Locminé, Josselin (15).

La veille, dans la nuit du 14 au 15, les vrombissements lointains de

(11) Poste de Commandement

(12) Témoignage de M. Le Hyaric, non vérifié.

(13) M. Le Hyaric nous a dit que seuls Kesler et Devilliers y retournèrent. Jean Kerangouarec monta avec eux mais fut déposé en chemin à Pluméliau.

(14) Leroux (Roger), *op.cit.*, P.297.

(15) Idem.

moteurs, signes avant-coureurs de rafles imminentes, amenèrent Roger Le Hyaric, alors à Manehel, à prendre certaines dispositions pour y faire face.

Écoutons-le: "*Alerté par ces bruits inquiétants, je m'empressai de réveiller M. Le Peutrec et lui demandai d'atteler son cheval.*

*Il fallait absolument transporter les armes, qu'on avait amenés l'après-midi, hors du village, car si les "boches" (sic) les trouvaient là, ils massacraient tout le village sans aucun doute"* (16)

Le déménagement terminé, les deux frères Tanguy, François Le Peutrec (17) et Pierre estimèrent plus sage de se cacher sous des fagots de bois adossés à un talus, cachette soigneusement préparée à l'avance (18).

A l'aube, les allemands investirent le village. Ils le passèrent au peigne fin, fouillant de fond en comble, greniers, écuries, étables et autres granges; s'intéressant également aux traces laissées par les récents passages dus au transbordement des armes. Leurs recherches demeurèrent stériles (19).

*"Tapis sous les branches, nous les apercevions à quelques mètres de nous [...] Heureusement qu'ils n'avaient pas de chiens sinon ils nous auraient sûrement découverts, [et] ce ne sont pas les quelques armes que nous avions qui auraient permis de nous défendre efficacement. [...] Finalement,*

(16) Non vérifié.

(17) Ces personnes sont aujourd'hui décédées.

(18) Confirmation de M. Le Peutrec Louis, déjà cité.

(19) Témoignage de M. Le Hyaric.

Photo 3



Roger Le Hyaric (avec la pipe) en compagnie de Louis Tanguy -Manéhel-1944  
(Collection particulière de M. Le Hyaric)

85

Photo 4



M. LE HYARIC en compagnie d'un des fils LE PEUTREC -  
Manéhel - 1944  
(Archives de l'Association du Musée de la Résistance nationale -  
94200 - IVRY-SUR-SEINE)

*ils sont repartis bredouilles"* raconte Roger Le Hyaric.

Les quatre garçons durent néanmoins se terrer pendant trois jours, ne sortant que le soir, les nouvelles peu encourageantes que leur apportait Mme Le Peutrec les obligeant à faire preuve d'une extrême prudence, nous dit ce dernier. Les Allemands quadrillaient la région. Leur démonstration de force avait apparemment porté ses fruits. Selon elle (20), de nombreux résistants auraient été arrêtés, tués, parmi lesquels deux chefs dont elle ignorait les noms. Il leur fallait donc attendre, ne pas bouger, redoubler de vigilance, les Allemands pouvant survenir à tout moment.

Le troisième jour, Pierre, profitant d'une accalmie apparente, décide d'abandonner sa cachette et de se risquer à rejoindre Guern où il est rapidement mis en contact avec Jean Kergouarec (21). Ce dernier le mit alors au courant des événements des derniers jours et lui apprit également la terrible nouvelle de la mort de Kesler et de Devillers, tués par une patrouille allemande à la Boulaye, commune de Pluméliau, au retour de Naizin (22).

---

(20) Ses propos sont rapportés par M. Le Hyaric.

(21) Le témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

### III) L'entrée au C.M.R.

#### 1) Un nouvel organigramme.

Leur disparition va entraîner une réorganisation de l'état-major du C.M.R.

"A Kesler succède Jacques Féret, précédemment commissaire technique (23), charge qui échoit maintenant à Julien Guidard ("Vincent"), Jean Kerangouarec est adjoint aux opérations, Le Tutour [Mathurin] adjoint au matériel, Pierre Chevalier reste commissaire aux effectifs avec le Hyaric pour adjoint" (24) qui "s'est rapidement imposé par un caractère plein d'autorité et de décision" (25).

#### 2) Sa tâche.

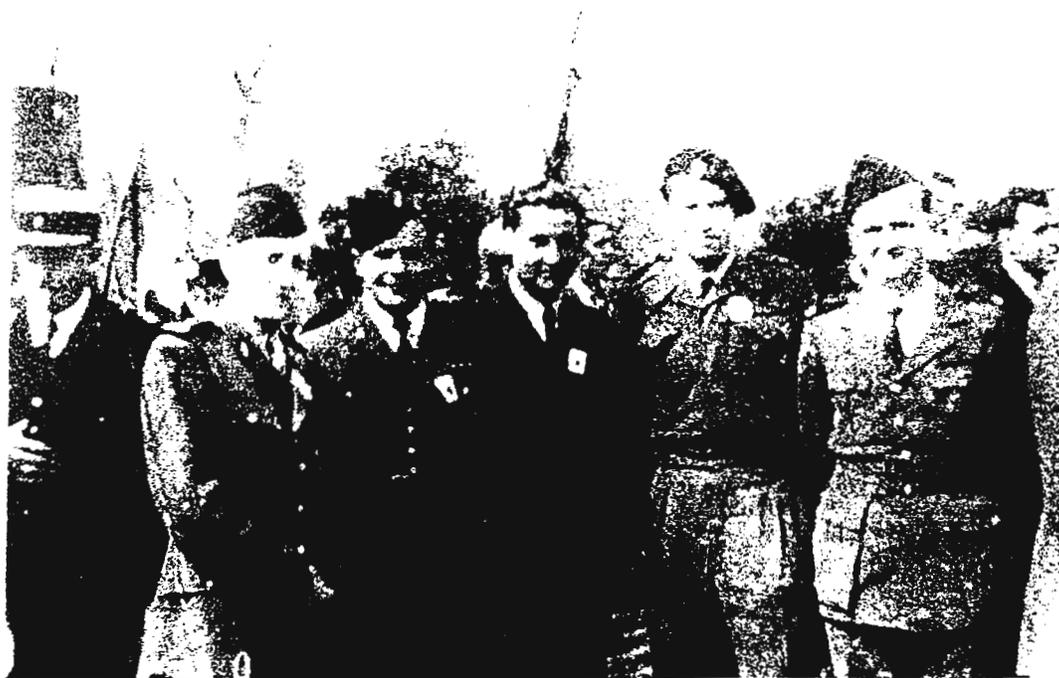
Avec cette nomination, nous dit-il, il devient alors responsable de la zone ouest du Blavet avec mission d'organiser dans cette région, et

(22) Leroux (Roger), *Le Morbihan en guerre, op.cit.*, p309-310. Leur disparition coupe, pour deux mois, les *F.T.P.F.* de l'état-major départemental des *F.F.I.*. Les *F.T.P.F.* n'y seront donc plus représentés. Ils ne réintégreront l'état-major de *Morice* qu'au mois d'août 1944, comme nous le verrons ultérieurement. Cela ne les a pourtant pas empêché de poursuivre et d'intensifier la guérilla. Quant aux armes, peut-être en auraient-ils obtenues plus rapidement si Jim et Michel n'étaient pas morts?

(23) "Le "Commissaire Technique" (C.T.) dirige l'ensemble des services (armement, renseignement, santé, etc.)" (cf. Tillon (Charles), *op.cit.*, p.175).

(24) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.310.

(25) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.310.

Photo 5

De gauche à droite: Jean Rucard, Emile Le Carrer, Roque Carrion,  
Louis Doré, Roger Le Hyaric. Photographie prise en 1946 lors de  
l'inauguration, à la Boulaye (Pluméliau), d'un monument en hommage  
à Jean Kesler et Maurice Devillers.

(Archives de l'A.N.A.C.R. du Morbihan)

plus spécifiquement sur le secteur limitrophe du Finistère et des Côtes-du-Nord, les maquis *F.T.P.F* (26).

A lui d'impulser le recrutement, de combiner la création d'unités supplémentaires, de nouvelles sections, de nouvelles compagnies voire, selon les effectifs, de bataillons.

C'est ainsi que le 6 mai 1944, au Croisty, les principaux responsables départementaux du *F.N.* et des *F.T.P.F* se trouvaient réunis dans le cellier de la boulangerie Rouillé (27) pour répondre à la situation créée par l'extension du mouvement dans le Morbihan (28). Le développement des *F.T.P.F.* y était tel que la création d'une nouvelle formation pouvait voir le jour.

Sur proposition du commissaire-adjoint aux effectifs, le principe de la constitution du premier bataillon *F.T.P.F.* du Morbihan est admis.

Ce bataillon (29) que Pierre va "*soigneusement organiser [...] à partir du secteur où les F.T.P. s'étaient implantés dès l'origine*" (30)-Melrand, Bubry, Inguiniel, Meslan, Plouray aura pour commandant Louis Doré (*Jacques*).

(26) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

(27) M. Rouillé, le fils de la maison, confirme que la boulangerie-café de ses parents servait bien de lieu de réunions au C.M.R.. Bien que rarement chez lui, il était recherché car réfractaire au S.T.O., il assure toutefois avoir vu Roger Le Hyaric, à maintes reprises, participer à ces rendez-vous.

(28) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

(29) Soient trois compagnies.

(30) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.313.

Photo 6



Le Hyaric (Le second à partir de la gauche) dans le maquis.

Photographie non datée - lieu non précisé.

(collection particulière de M. Le Hyaric)

Dans les semaines qui suivirent, l'apport massif d'éléments nouveaux permettra la création de trois autres bataillons *F.T.P.F.* dans ce département.

## CHAPITRE 4

### Nouvelles missions et nouvelles responsabilités

#### I) L'épisode de la Sarthe.

##### 1) La mission.

Le 21 mai 1944, le *C.M.R.* se réunissait une nouvelle fois chez M. Rouillé. Etaient présents Jean Kérangouarec, Pierre Chevalier, Jacques Féret et Roger Le Hyaric.

*"L'ordre du jour était surprenant. Il s'agissait, ni plus ni moins, de préparer le repliement des F.T.P. du Morbihan dans la Sarthe, plus précisément dans la forêt d'Ecommoy" (1) nous dit ce dernier, qui devait également nous confier qu'il n'a jamais réussi à connaître l'origine de cette décision qui se révélera "aberrante (sic), à savoir qui avait pu prendre la responsabilité d'une telle "folie" (sic).*

Le lendemain, le *C.M.R.* donnait l'ordre à quelques *F.T.P.F.* de se diriger vers la Sarthe y étudier les conditions d'implantation des maquis.

---

(1) Ceci est confirmé par un rapport général sur l'activité des maquis *F.T.P.F.* du Morbihan établi par M. Le Hyaric à partir du 22 mai 1944. Pièce conservée par ce dernier.

Roger Le Hyaric, qui prit le commandement de l'opération (2) en serait le rapporteur auprès des autres membres du C.M.R. Tous quatre s'étaient convenus de se retrouver le 25 mai 1944, à Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine) pour faire le point de la situation.

Le détachement précurseur fut rapidement organisé. En tout, une quinzaine d'hommes sous l'autorité de Pierre, qui embarquèrent à la gare d'Hennebont (3). Pour des raisons de sécurité, nous dit ce dernier, l'ensemble se scinda en deux groupes, l'un sous sa responsabilité, l'autre sous celle de Raymond Voisin.

## 2) Un projet utopique.

Le projet s'avéra très rapidement irréalisable pour diverses raisons (4).

La géographie locale était totalement inadaptée à la guérilla. Le terrain presque plat, dénué de talus, de chemins creux, de bosquets tels qu'on en trouvait en Bretagne se prêtait beaucoup plus, selon les té-

(2) Confirmation de M. Carnac Charles, déjà cité, alors chef de détachement *F.T.P.F.*

(3) Idem.

(4) Ces raisons sont avancées par MM. Le Hyaric et Carnac, déjà cités. Elles sont également mises en avant dans le document auquel nous nous réfèrons dans le renvoi n°1 de ce chapitre.

moins, à un combat de ligne classique qu'à une guerre de harcèlement, d'embuscades telle que le préconisaient les *F.T.P.F.*

Une implantation dans cette région, qu'ils ne connaissaient pas, aurait probablement été vouée à l'échec pour les raisons invoquées, mais aussi, et surtout peut-être, parce que ces garçons y étaient inconnus, ne savaient pas à qui s'adresser, ne bénéficiaient pas d'un soutien de la population, indispensable aux *F.T.P.F.*

*"Sans l'appui de la population, la guérilla est une botte de foin mouillée dans laquelle on a jeté une allumette; elle fume, elle ne s'enflamme pas. C'est pourquoi, si les partisans se tiennent autant que possible loin des lieux habités, la population complice forme une réserve où ils puisent pour combler leurs pertes; elle leur permet de se ravitailler, en vivres et en effets, le cas échéant de se soigner; elle les informe des préparatifs de l'assaillant. Mao Tsé-Toung a résumé cette nécessaire et bienfaisante osmose par la fameuse formule "être dans le peuple comme un poisson dans l'eau" (5).*

Il n'était nullement question, donc, de s'y installer.

3) La course contre la montre.

---

(5) Michel (Henri), *La Guerre de l'ombre. La Résistance en Europe*, Paris, Grasset, 1970, in-8°, p290.

Tandis que ses hommes attendraient l'ordre de revenir dans le Morbihan (6), M. Le Hyaric rejoignait comme prévu Saint-Méen-le-Grand où il devait rendre compte à ses camarades du C.M.R. de l'utopie et du danger d'un tel dessein.

Mais Jean Kerangouarec, Jacques Féret et Pierre Chevalier ne se présentèrent jamais au rendez-vous fixé. Et pour cause. Trois jours auparavant, à Saint-Nicolas-des-Eaux (7) une patrouille ennemie les avait arrêtés, ainsi que leur chauffeur, M. Esvan (8).

Cette absence, qui n'arrangeait en rien la situation, l'obligea à regagner le Morbihan. Le soir même, à Ploërdut, un responsable *F.T.P.F.* lui apprenait leur arrestation. Et *Pierre* de faire annuler l'ordre de départ pour la Sarthe, d'autant plus diligemment que le responsable précité lui fit part des intentions de certains *F.T.P.F.* du Croisty et de Ploërdut notamment, de rejoindre la Sarthe dans des cars réquisitionnés (9). Le lendemain, ses ordres étaient promptement et scrupuleusement appliqués.

---

(6) M. Carnac, déjà cité, nous dit qu'ils furent contraints d'y rester plusieurs jours, l'"agente" de liaison, que Pierre avait dépêchée pour les prévenir, ayant longuement été attardée par les Allemands.

(7) Bourg morbihannais à côté de Baud.

(8) Internés à Melrand, puis transférés à Rennes, les responsables *F.T.P.F.* seront fusillés à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine) le 30 juin 1944. M. Esvan, quant à lui, mourra en déportation.

(9) Fait non confirmé.

II) Le grand chef.

Le C.M.R. fut réorganisé, le vide créé par la disparition de plusieurs de ses responsables devant être rapidement comblé.

"Ceux qui tombaient devaient aussitôt être remplacés de façon à ne pas laisser le département sans commandement" explique M. Le Hyaric.

Aussitôt, dès le lendemain, ce dernier devient le principal responsable de cette formation (10), cumulant provisoirement les fonctions de commissaire aux effectifs et aux opérations; cette dernière étant assurée, peu après, par un ancien séminariste, Frédéric Le Bolay (*Armand*). Julien Guidard (*Vincent*) membre de l'ancienne direction, conservant quant à lui ses responsabilités de commissaire technique (11).

mandant

(10) M. Kuntz Jean, commissaire aux effectifs à l'interrégion ouest des F.T.P.F. (Le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, Le finistère, les côtes-du-Nord, La Loire Inférieure, La Mayenne, L'orne et la Manche), *commandant* la subdivision M2 des F.F.I. (Les quatre départements bretons actuels) prétend que M. Le Hyaric n'a été nommé au C.M.R. du Morbihan que vers le 15 juin 1944

Nomination officielle probablement, car M. Dinahet Jean, déjà cité, *commandant* la 2<sup>e</sup> compagnie F.T.P.F. du Morbihan, assure, en revanche, que Pierre en fut bien le principal responsable immédiatement après la mort de ces trois chefs. Deux documents vont également dans ce sens. Le rapport général sur l'activité des maquis F.T.P.F. du Morbihan établi (et conservé) par Roger Le Hyaric à partir du 22 mai 1944, ainsi qu'un rapport de l'état-major départemental des F.T.P.F. du Morbihan, daté du 10 juin 1944 et signé par "le C.E. 1371" alias Roger Le Hyaric. Ce dernier document est publié en annexe XIII.

(11) Le rapport général sur l'activité des maquis F.T.P.F. du Morbihan, *op.cit.*, atteste l'authenticité de ces faits.

### III) Créer un noyau de résistance F.T.P.F. sur le littoral

Quelques jours plus tard, Pierre fut investi d'une nouvelle mission. Jean Le Berre (*Allain*, puis *Ferrand*), responsable départemental du Morbihan du Parti Communiste, délégué auprès du *C.M.R.*, lui demanda, pour des raisons de sécurité, d'abandonner le centre du département pour Belz (12) (13) d'où il se consacra à la mise sur pied d'une organisation militaire, à la constitution de groupes *F.T.P.F.* sur la côte (14).

---

(12) Petite ville sur la rivière d'Étel, à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest d'Auray.

(13) Confirmation de Mme Gerbeau Marie (Chantal), l'une de ses "agentes" de liaison.

(14) Confirmation de M. Conan Armand, un de ses amis d'enfance, membre du P.C.F., alors instituteur à Belz, chez qui Le Hyaric fut hébergé dans le cadre de cette liaison.

## CHAPITRE 5

### Le 6 juin 1944

Le mardi 6 juin 1944, les forces alliées sous le commandement du général américain Eisenhower débarquent sur les plages normandes entre l'Orne et le Vire. Cette opération codée sous le nom d'Overlord ouvrait ainsi le second front tant attendu.

Dans la nuit précédant le Jour J, quatre équipes de chasseurs parachutistes français du bataillon du commandant Bourgoïn (1) sont larguées au dessus de la Bretagne. Deux sont parachutées dans les Côtes-du-Nord (Forêt de Duault) sous les ordres des lieutenants Deschamps et Botella. Les deux autres dans le Morbihan (Landes de Lanvaux) sous la conduite des lieutenants Marienne et Déplante (2).

La mission de ces détachements est "*d'examiner sur place les réactions et la force de l'ennemi [...], les possibilités défensives du secteur, [...] de coopération avec la résistance, [...] d'atterrissage de planeurs (3) (4)*"

(1) Elles font partie du 2<sup>e</sup> Régiment de chasseurs parachutistes (2<sup>e</sup> R.C.P.) appartenant à la brigade britannique du Air Service (S.A.S.)

(2) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.443. SPECIAL

(3) "*Le Haut-Commandement britannique veut en effet constituer deux bases [...] pour recevoir éventuellement de puissantes unités parachutées ou aéroportées*" dans le cas où le débarquement échouerait (cf. Leroux (Roger), *op.cit.*, p.443).

(4) Idem.

, de préparer deux bases (5) desquelles opéreront des groupes de sabotage et d'assaut-destruction de ponts, de tunnels, de voies ferrées...-parachutés dans les deux départements la nuit suivante.

Tous ces parachutistes devront "outre leur mission de sabotage, entrer en contact avec les groupes locaux [...], leur fournir un encadrement" (6) les armer par le biais des parachutages.

Avec la Résistance locale, ils s'emploieront, par tous les moyens, à interdire aux Allemands de rejoindre le front de Normandie en les fixant dans la péninsule armoricaine; ce qui le cas contraire, pourrait menacer la réussite du débarquement (7)

1) Pierre apprend la nouvelle par hasard.

*"Pour les F.T.P. du Morbihan, nulle liaison avec Londres, nul "message personnel" n'a annoncé le grand événement" (8) (9).*

(5) La base Dingson pour le Morbihan et Samwest pour les Côtes-du-Nord.

(6) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.442.

(7) Environ cent cinquante mille Allemands étaient stationnés en Bretagne au moment du débarquement.

(8) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.456.

(9) M. Kuntz, déjà cité, conteste ce qu'à écrit Roger Leroux. Pour cet ancien résistant, les états-majors F.T.P.F. inter-régionaux et départementaux bretons ont bien reçu, la veille du Jour J, un message annonçant le débarquement pour le 6 juin 1944. Et de préciser qu'eu égard à ce message, les F.T.P.F. devaient déclencher le Jour J, le Plan Vert (Elaboré par le B.C.R.A., ce plan visant à saboter les voies ferrées était destiné à paralyser les Allemands durant les dix à quinze jours nécessaires à l'établissement d'une tête de pont). M. Le Hyaric, interrogé à ce sujet, nous dit n'avoir jamais entendu parler, à l'époque, de ce plan. Est-ce là une conséquence de la mort de *Jim* et *Michel*?

C'est par hasard, dans la matinée du 6 juin 1944, alors qu'il se rendait à un rendez-vous à Questembert, que Roger Le Hyaric apprendra la nouvelle (10). Écoutons-le: *"A la sortie de Belz, je fus étonné de voir à plusieurs reprises des personnes discuter et se taire dès que j'approchais. Je me méfiais d'une rafle mais je trouvais bizarre qu'elles ne me préviennent pas [...] A Locoal-Mendon, ce fut la même chose, mais cette fois, je m'arrêtais pour questionner un groupe d'hommes qui me tournèrent le dos sans répondre à mes questions. L'attitude de ces gens était étrange, mais<sup>tout</sup> s'éclaircit lorsque, quelques kilomètres plus loin, un jeune homme m'apprenait la nouvelle du débarquement allié en Normandie"* (11).

## II) La réunion du Croisty.

Et Roger Le Hyaric de rejoindre alors, non plus Questembert, mais le moulin de M. Conan au Croisty, lieu de rendez-vous fixé à l'avance dans une telle éventualité (12).

Dans la nuit du 6 au 7 juin, nous dit-il, le moulin va être le théâtre d'une intense activité vers lequel ont convergé les responsables *F.T.P.F.* départementaux, duquel partiront les "agentes" de liaison chargées de transmettre leurs directives.

---

(10) Le Hyaric (Roger), Les Patriotes de Bretagne, Paris, Editions Sociales, 1965, p.22-23.

(11) Témoignage de M. Le Hyaric.

(12) Le Hyaric (Roger), op.cit., p.26-27.

L'objectif est clair: Aider les forces alliées en empêchant coûte que coûte l'acheminement des renforts ennemis vers la Normandie... tout au moins freiner au maximum leur progression vers cette région.

Les panneaux indicateurs vont alors être cassés, changés de direction, renversés, les arbres abattus en travers des routes que les Allemands pourraient prendre pour rejoindre le front, les lignes téléphoniques et électriques sectionnées... opérations qui se poursuivront plusieurs jours (13).

---

(13) Un document conservé par M. Le Hyaric l'atteste. Ils s'agit d'un ordre du C.M.R. du Morbihan, du 9 juin 1944, demandant à ses formations de poursuivre ce genre d'activité.

TROISIEME PARTIE

De l'espoir à la victoire

(7 juin 1944 - 8 mai 1945)

## CHAPITRE 1

### Les armes, sources de tension et de convoitise

Le 7 juin 1944, Déplante et Marienne établissent, à la ferme de la Nouette, appelée aussi camp de Saint-Marcel, le contact avec Paul Chenailler (*Morice*), le chef départemental des *F.F.I.* (1).

Ce camp va être, jusqu'au 18 juin 1944, date de sa dispersion, une base pour la réception de dizaines de parachutages, un maquis mobilisateur vers lequel vont affluer plusieurs centaines de résistants, de volontaires désireux de se battre, ainsi que des détachements *F.F.I.* (non *F.T.P.F.*) venant s'y faire armer (2).

Dans la nuit du 9 au 10 juin 1944, le commandant Bourgoïn (*Le Manchot*) et le reste du *2e R.C.P.* arrivent à leur tour à la Nouette (3) désormais le lieu de ralliement des *bérets noirs* (4) (5) (6).

Le 13 juin au soir, le lieutenant Déplante reçoit l'ordre de quitter Saint-Marcel, en camion, avec une vingtaine d'hommes (7) afin de créer, avec

(1) Déplante (Henri), *La liberté tombée du ciel*, Paris, Ramsay, 1977, p.158-159.

(2) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.449.

(3) Déplante (Henri), *op.cit.*, p.166.

(4) Les parachutistes.

(5) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.444.

(6) La Nouette devient alors la base Dingson.

(7) Dix parachutistes et dix maquisards *F.F.I.* . . . . .

l'aide de Jean Le Coutaller (*Le Mentec* ou *Camille*), commandant du 5<sup>e</sup> bataillon *F.F.I.* (8), une nouvelle base dans le centre du Morbihan pour recueillir les parachutistes des Côtes-du-Nord (9).

Vers une heure du matin, le groupe de Déplante assurait également dans la région de Langoëlan (10) un parachutage qu'il devait remettre à Le Coutaller, le 14 juin 1944 à dix-sept heures (11).

---

(8) Déplante et ses hommes devront armer ce bataillon.

(9) Ces renseignements nous sont communiqués par M. Henri Déplante, lieutenant *S.A.S.*, qui précise qu'ils devaient la créer car le 13 juin, en début d'après-midi, un message de Londres leur apprenait que le capitaine Leblond, commandant de Samwest, avait donné l'ordre de dispersion à ses hommes, la base ayant été découverte par les Allemands.

(10) Bourg morbihannais à quelques kilomètres au nord de Guémené-sur-Scorff.

(11) Témoignage de M. Déplante, déjà cité. Et cette personne d'ajouter que le rendez-vous devait avoir lieu dans les bois de Lochrist (commune de Ploërdut).

I) L'incident du bois de Lochrist.

## 1) Personne n'est au rendez-vous.

Le 14 au matin, une partie du groupe conduisit les deux véhicules (12) vers le lieu de rencontre, pendant que Déplante et le reste des hommes s'y rendaient à pied (13).

Dans les bois, personne n'est présent, bien évidemment (14), pour accueillir les deux véhicules (15). Tandis que le camion est garé, la camionnette, elle, repart vers Le Croisty; un de ses occupants estimant qu'un de ses amis pourrait sans doute les conduire à l'endroit où les armes doivent être entreposées (16) (17).

## 2) Le C.M.R. en effervescence.

Parallèlement, ce 14 juin, le C.M.R. du Morbihan installé, depuis peu près de Saint-Tugdual (18), se voit signaler par la population locale, la pré-

(12) Un camion chargé d'armes parachutées la veille et une camionnette contenant les effets du groupe (cf. Déplante (Henri), *op.cit.*, p.450.)

(13) Déplante (Henri), *op.cit.*, p.450.

(14) Ils sont partis le matin alors que le rendez-vous était fixé à dix-sept heures; et Ploërdut n'est séparé de Langoëlan que de quelques kilomètres.

(15) (16) Leroux (Roger), *op.cit.*, p. 450.

(17) Au Croisty, après une attaque allemande, le véhicule sera abandonné à l'ennemi. Trois de ses occupants réussirent à s'échapper. Les deux autres étant abattus après une course folle (cf. Leroux (Roger), *op.cit.*, p.450.)

(18) Village morbihannais à quelques kilomètres au Nord-ouest de Guéméné-sur-Scorff.

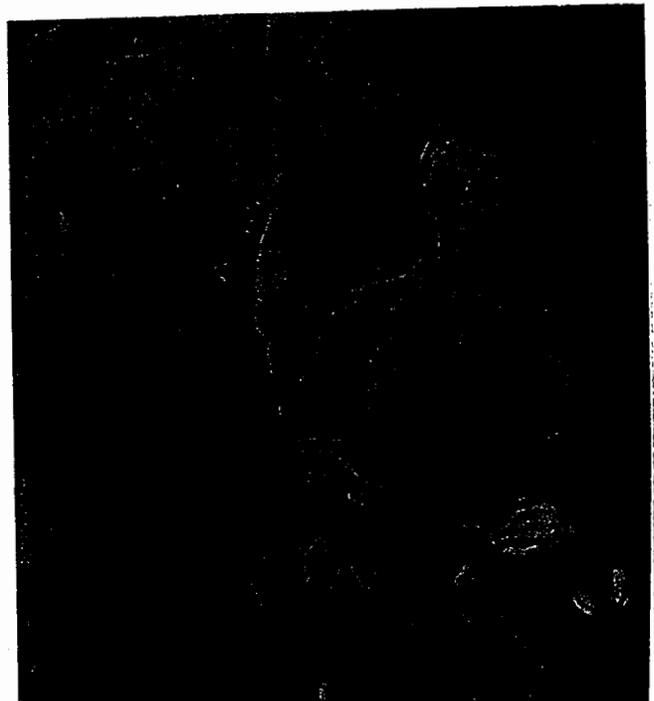
Photo 7



Paul Chenailier  
(avec l'autorisation  
de Mme LEROUX Roger)

Photo 8

Pierre BOURGOIN  
et  
Henri DEPLANTE  
  
(avec l'autorisation  
de M. DEPLANTE)



sence d'Allemands dans les bois de Lochrist. Bientôt "*les renseignements les plus contradictoires [...] allant d'une mission de représailles des Allemands à "ce sont des Anglais", "des Américains", "des Français"*" (19) vont lui parvenir.

Pour clarifier la situation, un détachement *F.T.P.F.* conduit par Désiré Douaron (*Alphonse*) est dépêché sur place (20).

Au bout de quelques temps, inquiet par l'absence prolongée et inexpiquée du groupe, par l'absence totale d'informations, *Pierre* se chargea de reprendre contact avec lui (21).

### 3) Une rencontre houleuse.

"Sur la route du Croisty-Ploërdut, au débouché d'un petit chemin [...] [je] remarque sur le sable des traces très visibles de souliers cloutés comme n'en portent pas les Allemands" (22).

"Au bout d'un sentier, j'entendis des éclats de voix d'hommes qui visiblement "*s'accrochaient*" (*sic*). Je reconnus parmi elles celles de certains de mes camarades [...]. Quelques mètres plus loin, je découvrais mes hommes chargés d'armes et d'autres gars qui les empêchaient de partir" nous dit Ro-

(19) Le Hyaric (Roger), *Les Patriotes de Bretagne, op.cit.*, p.52.

(20) Idem

(21) Idem

(22) Le Hyaric (Roger), *op.cit.*, p.53.

ger Le Hyaric, qui ajoute que les armes leur (23) furent distribuées par le responsable du convoi qui redoutait une irruption des Allemands et la perte du matériel.

*"Les parachutistes leur [remettent les] armes quand arrivent au bois les responsables du 5è F.F.I. dont le Coutaller lui-même" (54).*

Lorsque Pierre survient, la tension entre les deux parties antagonistes est forte. *"Mes gars ne voulaient en aucun cas rendre les armes comme l'exigeait Le Coutaller [...]. Les esprits s'échauffaient de plus en plus. Alors Le Coutaller, son adjoint, Déplante et moi, nous nous sommes retirés dans un coin pour discuter, négocier" nous dit-il (25).*

Finalement, après une *"âpre discussion"* (26), le responsable F.T.P.F. obtient le droit pour chacun de ses hommes de conserver *"une mitrailleuse, un fusil, un revolver, des grenades et des munitions"* (27).

Comme nous le dit Roger Le Hyaric, le plus important n'était pas d'avoir obtenu ces armes, même si cette acquisition l'enchantait, mais d'avoir établi le contact avec les parachutistes, les seuls à pouvoir armer les F.T.P.F., à leur faire bénéficier des parachutages effectués sur Saint-Marcel.

(23) M. Le Hyaric précise que c'est au détachement d'Alphonse qu'elles furent dispensées. M. Maurice Jean, qui en faisait partie, confirme ces propos.

(24) et (26) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.450.

(25) Confirmation de M. Maurice, déjà cité.

(27) Le Hyaric (Roger), *op.cit.*, p.55.

## II) Le Hyaric à Saint-Marcel.

### 1) Les raisons de sa mission.

Jean Le Berre, sur les instances de l'inter-région politique du *P.C.F.* chargea alors Le Hyaric de se rendre à Saint-Marcel (28) se mettre d'accord avec Bourgoïn afin d'obtenir des parachutages pour les *F.T.P.F.*, condition sine qua non du développement de la guérilla.

*"C'était une concentration hasardeuse, absolument contraire à la tactique classique de la guérilla, mais il s'y déversait un armement considérable [...]. Il était indispensable de [s'y] rendre, de discuter avec les chefs du camp pour obtenir le maximum d'armes pour les F.T.P.F."* écrit Roger Le Hyaric (29).

Le 16 juin, Désiré Le Troher (*Alexandre*) le met en contact avec *Marie-Claire* (30) chargée de le guider jusqu'à Saint-Marcel(31).

(28) Ces renseignements nous sont communiqués par les attestations de MM. Le Berre et Péron, publiées en annexes XV et XVI. Pour M. Kuntz, déjà cité, il est étonnant que cette organisation lui ait confié cette mission dans la mesure, dit-il, où elle n'avait pas autorité pour l'y envoyer. Il pense plutôt qu'il s'agit d'une initiative personnelle de M. Le Hyaric.

(29) *Les Patriotes de Bretagne. op.cit.*, p57.

(30) Marie Chamming's. Originaire de Concarneau, elle entre à la fin février 1943 à l'Organisation Civile et Militaire des Jeunes (O.C.M.J.) à Paris. De retour en Bretagne en mai 1944, elle devait, le Jour J, rejoindre à Pontivy le responsable de l'*O.C.M.J.* pour la Bretagne, Francis Delmas, qui sera arrêté et fusillé en venant de Paris. Dans les jours qui suivent le 6 juin 1944, elle se trouve à Pontivy, avec l'adjoint de Delmas, Michel Quilliou. Le 15 juin, elle rencontrait Bourgoïn à Saint-Marcel pour lui faire part d'un différend qui opposait des *F.T.P.F.* à d'autres composantes des *F.F.I.* dans la région de Pontivy, à propos des armes. Le 16 juin, avec Quilliou, elle accompagne *Pierre* à Saint-Marcel.

(31) Témoignage de Mme Chamming's.

## 2) L'entrevue avec Paul Chenailler.

Arrivés au camp, Morice s'empara de Pierre.

*"Te voilà [lui dit-il]. Je me demandais si les F.T.P.F. allaient avoir assez d'honneur, de sens du devoir, pour ne pas rester inactifs et nous rejoindre ici, où nous leur ferons une place de choix, qu'ils méritent, etc."*

(32)

Et Roger Le Hyaric de lui répondre que *"les F.T.P. se battaient seuls dans le maquis depuis des mois, que la question pouvait se poser de savoir où étaient passées les nombreuses armes parachutées puisqu'ils n'en avaient eu aucune, [qu'il] avait sa responsabilité gravement engagée, en tant que chef départemental des F.F.I., de ne pas avoir cherché à reprendre contact avec eux après la mort de Michel (33) qui les représentait à l'état-major [...]"* (34).

## 3) La rencontre décisive.

Peu après, *Pierre* rencontrait le dispensateur de la manne céleste, le commandant Bourgoïn, qui lui réclama la présence immédiate de deux bataillons *F.T.P.F.* à Saint-Marcel, comme garde d'honneur.

(32) Le Hyaric (Roger), *Les Patriotes de Bretagne, op.cit.*, p.61.

(33) Maurice DeVilliers.

(34) Le Hyaric (Roger), *op.cit.*, p.62.

Le Hyaric lui demanda alors la raison pour laquelle il souhaitait tant bénéficier de leur présence, constituer une telle concentration dans ce secteur où les Allemands étaient fortement présents.

*"Alors, le "Manchot" lâchait sa grande idée:*

*-Comprenez, avec les F.T.P., des troupes d'élite, c'est indéniable, je retiens ici une division ennemie pendant deux jours, ce sera autant de moins sur le front de Normandie". (35)*

"Je lui répondis que vouloir engager une bataille en ligne contre les Allemands, des soldats expérimentés, disposant d'un armement supérieur à celui des résistants, était courir au suicide. La seule solution pour contenir les "Boches" (sic) était la guérilla [...] Notre conversation fut très longue. Je ne voulais en aucun cas envoyer des hommes à Saint-Marcel contrairement à son attente. Finalement, j'ai fait semblant d'accepter en lui promettant vaguement d'envoyer un bataillon. C'était la seule solution pour avoir des armes." nous dit Roger Le Hyaric, qui obtint pour sa part l'assurance d'un parachutage la nuit même, à Kerusten (36) (commune de Ploërdut).

Une étape décisive venait d'être atteinte. Les F.T.P.F. du Morbihan allaient recevoir enfin leurs premiers parachutages. Etape décisive voire capitale. Que se serait-il passé si Pierre n'avait pas obtenu satisfaction?

---

(35) Le Hyaric (Roger), *op.cit.*, p.63-64.

(36) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.451.

(37) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.458.

## 4) Les premiers parachutages.

*"Malheureusement le parachutage avait initialement été demandé par Déplante pour le bataillon de Le Coutaller. Si bien que quand nous sommes arrivés sur les lieux, ses hommes avaient déjà tout ramassé. Et Le Coutaller ne me croyait pas lorsque je lui disais que Bourgoïn m'avait promis ce parachutage"* explique M. Le Hyaric.

Les parachutistes, pour éviter que l'incident du bois Lochrist ne se reproduise, prirent contact, par radio, avec le commandant Bourgoïn, par l'intermédiaire de Londres, qui quelques heures plus tard, confirmait les dires de Pierre.

Les armes furent ainsi partagées moitié-moitié entre les hommes de Le Coutaller et les F.T.P.F., lesquels conservaient le total bénéfice d'un second parachutage prévu la nuit suivante (37).

Dans la nuit du 17 au 18 juin 1944, une cinquantaine de containers, destinés comme prévu aux F.T.P.F., sont parachutés au dessus du village de Malvoisin, où ces derniers sont stationnés, où viendront se faire armer un millier d'hommes environ (38).

---

(37) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.458.

(38) Bien que les F.T.P.F. soient hostiles aux fortes concentrations d'hommes, M. Le Hyaric précise dans son livre (*op.cit.*, p.75) que "la nécessité d'assurer les [...] parachutages et leur répartition pour l'armement de nouvelles unités obligeait cependant à un certain rassemblement". Et d'ajouter qu'"il convenait [alors] d'établir un roulement prudent de la montée des unités de désarmés, excessivement vulnérables à une attaque de l'ennemi" (*op.cit.*, p.75). Dès que les unités étaient armées, elles devaient donc immédiatement quitter la concentration et rejoindre leurs zones d'activités.

*façon à éviter la présence de trop d'hommes*

## CHAPITRE 2

### La course à l'armement

#### I) L'arrivée du Messie.

Peu après, Le Coutaller et Déplante accueillèrent à Kerusten un officier britannique, le major Smith.

Emissaire de l'Intelligence Service (*I.S.*) (1) au sein de la brigade *S.A.S.*, représentant le Haut-Commandement auprès de la Résistance bretonne dont il doit organiser l'armement (2), Smith, partisan d'un armement à outrance des maquis, sans discrimination aucune, va être pour les *F.T.P.F.* bretons un véritable Messie, va jouer un rôle déterminant quant à leur approvisionnement en armes. Et d'intercéder pour eux avec d'autant plus de largesse qu'il savait que ces derniers utilisaient les armes qui leur étaient fournies, contrairement à certains responsables *F.F.I.* (non *F.T.P.F.*) qui demandaient à leurs hommes de les stocker.

Les anciens *F.T.P.F.* que nous avons rencontré reconnaissent de concert, bien évidemment, que sans son concours, sans son appui, ils n'auraient sans doute pas obtenu ce dont ils ont bénéficié après son arrivée.

---

(1) Ensemble des services secrets de Grande-Bretagne, relevant du premier ministre, chargé de recueillir tous les renseignements intéressant la conduite de l'action diplomatique, politique, économique et militaire du gouvernement. *I.S.* est également chargé du contre-espionnage tant à l'étranger que sur les territoires britanniques. En temps de guerre, il a en outre, pour mission de détecter les activités ennemies de toute nature pouvant influencer sur la conduite des opérations et de la guerre.

(2) Leroux (Roger), op.cit., P.451.

D'ailleurs, à ce titre, M. Le Hyaric ne tarit pas d'éloges sur cet officier dont il souligne *"le rôle positif joué [...] dans l'insurrection de la Bretagne"*; la *"largeur de vue"*, la *"compréhension de la situation réelle sur le terrain"* la *"juste estimation des possibilités combattantes des forces en présence, qui lui firent livrer aux patriotes bretons, sans réticence ni aucun ostracisme, toutes les armes possibles, ceci malgré les récriminations et les remontrances de quelques Français"* (3).

Le lendemain, au cours d'un déjeuner organisé à Kerusten par Le Cou-taller, auquel furent conviés quelques responsables F.T.P.F., dont Pierre et Jacques (4), Smith demanda à ces derniers de venir à Malvoisin visiter leur camp, le jour suivant (5).

"Nous lui avons montré ce qu'était une armée de maquisards. Il n'y avait pas un talus, pas un chemin qui ne soient gardés. Partout où il passait, les garçons l'arrêtaient et se mettaient au garde-à-vous. Tout était impeccable. Smith s'est rendu compte du sérieux des F.T.P., contrairement à ce que certaines personnes insinuaient, de la différence d'organisation qui existait entre nous et les autres mouvements" nous dit M. Le Hyaric.

Séduit par l'excellente démonstration de la troupe, l'officier britannique promit aux chefs F.T.P.F. de revenir le lendemain avec quelques parachutistes. Il devait rester avec eux jusqu'à la Libération (6).

---

(3) Le Hyaric (Roger), op.cit., p.80.

(4) Louis Doré, commandant le 1er bataillon.

(5) Le Hyaric (Roger), op.cit., p.81.

(6) Témoignage de M. Kuntz, déjà cité.

Pour les F.T.P.F., le principal était fait: Acquérir l'assurance de parachutages futurs, la ferme garantie de recevoir des armes à profusion.

## II) Promotion.

Eu égard au succès de sa mission à Saint-Marcel et du rôle substantiel qu'il a joué dans l'obtention des parachutages pour les *F.T.P.F.* du Morbihan, Pierre se voit confier la responsabilité interrégionale de chef aux opérations pour la Bretagne (7) (8).

Quelques jours plus tard, Jean Kuntz (Thierry), commandant de la subdivision M2 (9) des *F.F.I.*, lui demande d'être son adjoint afin d'assurer les liaisons avec les états-majors départementaux et certains secteurs importants (10).

(7) Ces renseignements nous sont communiqués par le document publié en annexe I ainsi que par les attestations de Mme Gerbeau (annexe XIV), MM. Le Berre (annexe XV) et Péron (annexe XVI). M. Kuntz, déjà cité, estime en revanche que M. Le Hyaric n'a jamais exercé ces fonctions.

(8) Cette interrégion *F.T.P.F.* coiffait, nous dit M. Le Hyaric, les *C.M.R.* du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine.

(9) La subdivision M2 comprenait le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine. C'était l'une des quatre composantes de la région M, qui comprenait également les subdivisions M1 (Calvados, Manche, Eure), M3 (Loire-Inférieure, Vendée, Maine-et-Loire), et M4 (Mayenne, Sarthe, Orne, Indre-et-Loire). Une carte jointe en annexe de l'œuvre d'Alain Guérin, La Résistance: Chronique illustrée (1930-1950) (5 tomes), nous a permis d'apporter ces précisions. L'interrégion Bretagne correspondant donc géographiquement à cette subdivision M2. Mais les deux responsabilités de Le Hyaric étaient bien distinctes.

(10) Confirmation de M. Kuntz, déjà cité.

### III) La manne céleste.

#### 1) La juste récompense.

Avertis de l'arrivée imminente d'importantes troupes allemandes dans la région du Croisty, Priziac, Ploërdut, le subdivisionnaire *F.F.I.* et Le Hyaric (Jean Kuntz est arrivé à Malvoisin le 17 juin en fin d'après-midi), accompagnés de Smith et ses deux radios, décrochent de Malvoisin pour Coët-Bigot (11), à proximité de la ferme de Ty-Glas autour de laquelle vont s'effectuer, pendant trois jours, les premiers parachutages massifs destinés aux *F.T.P.F.* (12).

Le jour même, ils apprennent la dispersion du camp de Saint-Marcel attaqué le 18 juin par d'importantes forces Allemandes.

Sur proposition de Kuntz et Le Hyaric, Smith accepte d'abandonner la conception réglementaire des dropping-zones (*D.Z.*) (13), de disséminer les parachutages, en de multiples endroits, au plus près des maquis. Sa décision allait dans le sens des directives des Alliés, que les échecs successifs de Samwest et de Saint-Marcel avaient amené à se départir du système des

(11) Hameau près de Saint-Tugdual

(12) Le Hyaric (Roger), op.cit., p.89.

(13) Une *D.Z.* est un terrain de parachutages permanent.

(14) Leroux (Roger), op.cit., p.470.

(15) Le Hyaric (Roger), op.cit., p.102.

(16) Déjà cité.

centres d'armement, des terrains de parachutages... et à admettre également la justesse de la stratégie prônée par les *F.T.P.F.* (14).

Dans le Morbihan, l'armement des *F.T.P.F.* battait son plein. A la fin juin 1944, plus de trois mille d'entre eux étaient armés (15). Parallèlement leurs effectifs croissent, leurs actions contre l'occupant se multiplient, la lutte armée s'intensifie.

## 2) Armer tous les maquis bretons.

Afin de pourvoir à l'équipement de tous les maquis bretons, l'effort d'armement allait être élargi à l'ensemble de la péninsule armoricaine.

Et M. Kuntz (16) de préciser: *"En ce qui concerne les parachutages d'armes, il avait été décidé avec Smith que seules les unités organisées et déjà entrées dans l'action en seraient bénéficiaires et cela sans distinction quant à l'origine de ces formations"*.

Les deux responsables F.F.I., l'officier britannique et ses deux radios, Lecudenec et Renaud, gagnèrent alors la commune de Mellionec (17) (18) dans les Côtes-du-Nord.

C'est là (19) qu'ensemble, ils reçurent le commandant du bataillon de

(17) Au sud de Rostrenen.

(18) Confirmation de M. Kuntz, déjà cité.

(19) Pour M. Kuntz, déjà cité, ce serait à Coët-Bigot qu'ils les auraient reçus.

Libé-Nord (20) de Loudéac, Coupeaux et son adjoint Henri Dieulangard qui leur firent part du différent qui les opposait aux F.T.P.F. du secteur de Loudéac.

La source du litige était une fois de plus un parachutage qu'un bataillon F.T.P.F. avait refusé de partager (21)

"Coupeaux se sentait lésé, n'était pas content de l'attitude des F.T.P. . Thierry et moi étions de son avis. Smith leur accorda alors un parachutage de consolation pour lequel nous étions d'accord. Les F.T.P. avaient suffisamment souffert du manque d'armes pour le leur faire subir à leur tour". explique M. Le Hyaric qui poursuit : "Smith cherchant à justifier sa décision devait nous dire après coup : "Vous comprenez que je ne veux pas que l'on dise que je n'ai armé que des communistes". Etant pour l'unité de la Résistance, sa réflexion ne nous dérangerait pas car nous étions d'accord avec lui sur l'idée qu'il faille armer le maximum de maquis bretons, de toutes origines, sans exception aucune". (22)

---

(20) Mouvement à clientèle socialiste.

(21) Confirmation de M. Kuntz, déjà cité.

(22) idem.

Quelques jours plus tard, le C.M.R. des Côtes du-Nord se voyait accorder trois parachutages devant être effectués le même soir à Saint Nicodème, Sainte Tréphine et Laniscat.

"Nous avons du nous déplacer en voiture (23) pour rejoindre les trois zones de largage, distantes de plusieurs kilomètres. C'était très dangereux mais le seul moyen de récupérer les parachutages, qui ne pouvaient se faire sans notre présence puisque c'était Smith qui détenait les indicatifs pour chacun d'eux. Nous sommes arrivés à temps pour ceux de Saint Nicodème et Laniscat mais malheureusement celui de Sainte Tréphine dut être annulé ; notre voiture ayant rendu l'âme à Plussulien. Le docteur du bourg a bien voulu nous donner la sienne mais, hélas, lorsque nous sommes arrivés à Sainte Tréphine, nous avons constaté que le parachutage n'avait pas eu lieu" raconte M. Le Hyaric qui précise que, dès lors, les Alliés vont multiplier les parachutages sur les Côtes-du-Nord et la partie est du Finistère.

---

(23) M. Kuntz, déjà cité, n'est pas d'accord sur le fait qu'ils aient utilisés un véhicule pour cette opération.

## CHAPITRE 3

### Des bâtons dans les roues

#### 1) "Planquez les armes, cessez guérilla"

Dans les semaines qui précèdent la Libération, les Alliés satisfaits que l'action de la Résistance ait entravé substantiellement l'acheminement des renforts sur le front de Normandie, assurés par conséquent de la réussite du débarquement, souhaitent ralentir provisoirement la lutte armée afin d'éviter une recrudescence de la répression allemande. "On préfère donc, à Londres que les résistants attendent, pour leur prêter main forte, que les armées alliées se présentent aux portes de la Bretagne." (1).

C'est dans cette optique, que dans la nuit du 12 au 13 juillet 1944, un message de Londres somme les F.F.I. bretons de "planquer les armes et de cesser la guérilla" (2).

---

(1) Leroux (Roger), op.cit., p.487.

Déjà, le 10 juin 1944, le général Kœning, commandant en chef des F.F.I., donnait l'ordre de "freiner au maximum [l'] activité de guérilla" (3). Il ne sera pas écouté. On n'arrête pas un volcan en irruption. Impossible dès lors de la contenir.

Les deux responsables *F.T.P.F.* eurent vent de ce message alors qu'ils se trouvaient encore dans les Côtes-du-Nord (4). Ils la récusèrent catégoriquement. Obéir aux ordres de Londres aurait été contraire à la stratégie offensive des *F.T.P.F.* Il n'était pas question de cesser le combat alors que la victoire se profilait à l'horizon.

*"Au stade de développement acquis en ce début de juillet, il n'était plus d'autre alternative pour la Résistance de Bretagne: l'insurrection généralisée. Renoncer à la lutte, c'était accepter la mort pour le plus grand*

(2) Le Hyaric (Roger), *op.cit.*, p.123. M. Kuntz, déjà cité, affirme n'avoir jamais reçu un tel message. Pourtant, un article paru dans le *Patriote de l'Ouest* (hebdomadaire du *F.N.* édité après la guerre), du 14 au 25 juillet 1945, reproduisant un extrait du journal de marche de M. Le Hyaric, dit: "Le 13.7.44.: Il est décidé que je redescende dans le Morbihan pour essayer de toucher "le Manchot", pour traiter de certaines questions concernant les missions alliées en France. Une mission serait arrivée ordonnant de ne plus prendre le maquis, de stocker les armes et d'attendre dix à quinze jours en cessant le sabotage et les attaques contre les "boches" (sic)".

(3) Noguères (Henri), *Histoire de la Résistance en France*, tome 5: *Au grand soleil de la Libération, 1er juin 1944-15 mai 1945*, Paris, Laffont, 1981, p.147.

(4) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

*nombre*" écrit Roger Le Hyaric (5).

Contredisant les injonctions "attentistes" de Londres, *Thierry* et *Pierre* vont, au contraire, enjoindre les *F.T.P.F.* bretons d'intensifier la guérilla (6). Et d'agir avec rapidité pour que ce télégramme n'ait aucune incidence sur leurs unités car, comme le souligne ce dernier, le doute, la confusion, l'incompréhension s'étaient déjà installés chez certains *F.T.P.F.* informés de la décision par quelques officiers parachutistes (7).

*Pierre* gagna alors le Morbihan pour rencontrer Bourgoïn et ordonner aux *F.T.P.F.* du département de ne pas se plier à ces ordres.

*"Alors que je redescendais sur Pluméliau, j'appris l'existence d'une petite concentration de F.T.P.F. dans cette région. Non seulement je devais prévenir les gars de ne pas appliquer les consignes de Londres mais en plus il fallait que je me rende dans ce village (8) dont j'ignorais le nom, dire aux F.T.P.F. qui y étaient regroupés de se disperser rapidement, toute concentration prolongée étant dangereuse. L'exemple de Saint-Marcel ne devait*

(5) *Les patriotes de Bretagne, op.cit., p.124.*

(6) *Les Patriotes de l'Ouest*, du 14 au 25 juillet 1945.

(7) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

(8) Il s'agit du village de Kervernen dans lequel Alphonse Le Cunff (*Bernard*), commandant la 4<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon *F.T.P.F.* du Morbihan, avait installé son état-major. Une section était stationnée à Kervernen même, deux autres, à quelques centaines de mètres plus loin, dans les hameaux de Kergant et Kerhudi.

*pas se reproduire*" explique le commandant des *F.T.P.F.*

Très tôt, le 14 juillet 1944, M. Y., "agent" de liaison du commandant Jacques, fut chargé de le guider de Saint-Rivalain (7) jusqu'à Kervernen (8).

Peu avant d'y arriver, à Saint-Hilaire, un inconnu les prévint que Kervernen était attaqué (9), que des barrages avaient été dressés par les Allemands, notamment quelques centaines de mètres plus loin (10).

Roger Le Hyaric prenait alors des dispositions pour obtenir le soutien des maquis les plus proches. Et d'y dépêcher ainsi la compagnie Marseillaise qui reçut l'ordre d'occuper tous les passages du Blavet (écluses et barrages) (11).

## II) L'Affaire.

Dans le courant de la matinée, les premiers renforts allemands, venant de Baud et Melrand, montaient sur Kervernen.

(7) Attardé par différents contacts, ignorant l'implantation exacte des maquis *F.T.P.F.* dans la région de Pluméliau ainsi que l'endroit où se trouvait le village, *Pierre* passe la nuit à la gare de Saint-Rivalain.

(8) Confirmation de M. Y..

(9) La bataille de Kervernen débuta vers cinq heures du matin. A plusieurs reprises des renforts allemands vinrent épauler les troupes déjà sur place. Ce n'est qu'en milieu d'après-midi que les *F.T.P.F.*, aidés par des unités de l'extérieur, purent décrocher de Kervernen. Une trentaine de résistants y tombèrent, trente autres environ y furent capturés puis exécutés quelques jours plus tard. Les chiffres exacts des pertes allemandes ne sont pas connus. Roger Leroux (*op.cit.*, p.500) les estime à plusieurs dizaines.

(10) Ces renseignements communiqués par M. Le Hyaric sont confirmés par M. Y., déjà cité.

(11) Témoignage de M. Dinahet Jean (*Albert*), déjà cité, commandant de cette compagnie.

"En voyant ces colonnes de camions se diriger vers Kervernen, j'eus l'idée d'un soutien aérien. Si l'aviation intervenait comme au Hénon (12), elle pourrait sans doute stopper les renforts, causer des pertes chez les Allemands et aider considérablement les *F.T.P.* encerclés dans le village" nous dit M. Le Hyaric qui fut alors, ajoute-t-il, rapidement mis en contact avec le lieutenant parachutiste Déplante et le capitaine Fay, officier de liaison britannique, cantonnés alors sur la commune de Guern (13) (14) (15).

Selon le responsable *F.T.P.F.*, les deux hommes, malgré son insistance, lui dénièrent tout appui aérien. "Leur refus fut catégorique" dit-il.

Et d'ajouter qu'ils déclinèrent de répondre favorablement à sa demande, pre-

(12) M. Le Hyaric fait allusion à un évènement survenu le 12 juillet 1944, alors qu'il se trouvait, dit-il, avec Smith, Kuntz et quelques autres personnes dans une ferme, à Hénon (Côtes-du-Nord). Et de préciser que, ce jour là, alors qu'ils étaient bloqués dans la bâtisse, les Allemands, postés aux alentours dans des miradors et un clocher, leur empêchant toute sortie, Smith, lors d'une vacation, obtint de Londres un appui aérien. Quelques heures plus tard, les installations ennemies furent détruites, ce qui leur permit de quitter la ferme. M. Kuntz, déjà cité, ne se souvient pas de cet épisode.

(13) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

(14) Les parachutistes étaient les seuls à disposer de postes émetteurs-récepteurs. *Pierre* devait donc passer par leur intermédiaire pour rentrer en contact avec Londres.

(15) M. Kuntz, déjà cité, juge invraisemblables les assertions de M. Le Hyaric. Il estime que ce dernier n'avait aucune raison de contacter Déplante pour joindre Londres puisque Smith et lui-même, dit-il, avaient une liaison quasi permanente avec l'Angleterre. Et d'ajouter qu'il le savait et qu'il aurait pu dépêcher une "agente" de liaison pour leur demander de satisfaire sa requête. M. Le Hyaric, interrogé à ce sujet, nous dit que sa volonté de contacter Déplante, alors à quelques kilomètres de Kervernen, répondait à un souci de joindre Londres le plus rapidement possible. En envoyant une "agente" de liaison dans les Côtes-du-Nord (M. Kuntz, déjà cité, nous dit qu'il avait établi son état-major entre Plussulien et Corlay) ne risquait-il pas de perdre un temps précieux?

textant surtout que ce n'était pas leur heure de vacation, qu'il leur était impossible d'établir la liaison avec Londres (16).

A aucun moment dans son livre "La liberté tombée du ciel" (17), Henri Déplante ne fait référence, ne parle de cet "incident" du 14 juillet 1944. Nous avons contacté cet ancien officier parachutiste (18). Son témoignage est sans ambages. Il n'a jamais rencontré Le Hyaric ce jour-là. Ce dernier ne lui a jamais demandé un appui aérien pour les *F.T.P.F.* de Kervernen. Il est formel et qualifie ces propos de "*sornettes*" (sic).

Le témoignage de Mme Chamming's Marie (19) appuie celui du lieutenant parachutiste: "*Mon mari, qui était le chef radio de Déplante, n'a jamais entendu parler de cette affaire [...]. S'il y avait eu danger urgent [ce dernier] pouvait demander l'aide anglaise, jour et nuit, sur "Emergency" (20). En aucun cas il ne l'aurait refusée. Mon mari n'a passé aucun message à ce sujet*".

Cependant, en l'état actuel des choses, rien ne nous permet de mettre en doute tel ou tel témoignage. Mais force est de constater qu'un des deux protagoniste de l'Affaire s'est trompé.

(16) Si ce qu'affirme M. Le Hyaric est juste, les raisons invoquées par ces deux hommes sont infondées puisque, comme l'a écrit Mme Chamming's (J'ai choisi la tempête, Paris, France-Empire, 1965, p.198), les vacations avec Londres ne pouvaient se faire qu'à certaines heures précises sauf en cas d'urgence. Il faut bien reconnaître qu'il serait malaisé d'affirmer qu'aider les *F.T.P.F.* de Kervernen ne constituait pas une urgence. Les critiques de Le Hyaric à l'encontre de ces hommes et de Londres (Les Patriotes de Bretagne, *op.cit.*, p.154) peuvent alors se comprendre.

(17) *op.cit.*

(18) Nous n'avons pu joindre M. Fay car il est décédé.

(19) Déjà citée.

(20) Fréquence d'urgence.

Aucun témoin rencontré (en l'occurrence les anciens *F.T.P.F.*) confirme ni infirme les allégations de Roger Le Hyaric.

Cependant, ses attaques, le mot n'est pas trop fort, à l'égard de Fay et de Déplante, dont il ne pardonnera jamais "la position criminelle" (sic) ne datent pas d'aujourd'hui. Dans son livre, Les Patriotes de Bretagne (21), publié en 1965, l'ancien responsable *F.T.P.F.* fait déjà allusion à cette affaire, estimant que ces deux hommes sont en partie responsables des pertes enregistrées par les résistants à Kervernen.

M. Tanguy André (21) nous dit avoir entendu plusieurs fois M. Le Hyaric en parler, lequel dans le numéro 70 *d'Ami Entends tu...* (22) y fait encore référence. Mme Gerbeau Marie (23) croit davantage ce dernier que M. Déplante.

Mais cela est-il suffisant pour certifier la justesse des propos de Roger Le Hyaric?

Avons-nous le droit de prendre parti pour tel ou tel protagoniste?  
M. DÉPLANTE N'A PAS RENCONTRÉ  
 Qu'est-ce qui nous permet d'affirmer que M. Le Hyaric ce 14 juillet 1944?  
 Pouvons-nous faire abstraction du témoignage de Mme Chamming's qui intercède pour le lieutenant parachutiste? De même, ce témoignage est-il une preuve irréfutable qui permet de tirer des conclusions définitives?

(21) Déjà cité.

(22) Organe de l'*A.N.A.C.R.* du Morbihan. Numéro du premier semestre 1989.

(23) Déjà citée.

Affirmation gratuite de l'ancien *F.T.P.F.*? Véracité de ses propos? Omission délibérée de M. Déplante qui ne souhaite guère parler de cet incident peu flatteur pour lui? Franchise? Mémoire défaillante d'un octogénaire?...

Il est fort probable que ces questions ne trouvent réponse, que le voile ne soit jamais levé sur cette affaire... A moins que l'un d'eux ne reconnaisse son erreur.

Trois questions, qui sont à placer dans l'hypothèse où Roger Le Hyaric a effectivement rencontré Henri Déplante, clôtureront ce long paragraphe.

Si ce dernier avait pu contacter Londres, sa demande aurait-elle été acceptée? L'aviation serait-elle arrivée à temps? Aurait-elle été d'une grande efficacité? Les questions sont posées.

## CHAPITRE 4

### La dernière ligne droite

#### I) La Libération.

##### 1) "La charge héroïque"

Le 25 juillet 1944, à quelques kilomètres de Saint-Nicolas-du-Pélem (1), l'état-major *F.T.P.F.* de Bretagne se réunissait à son quartier général, dans la petite ferme de Ouatnès, avec en toile de fond la préparation<sup>(2)</sup> de l'insurrection.

C'est dans cette optique qu'est ordonné, entre autre, à toutes les unités combattantes de "*détruire la mobilité de l'ennemi en achevant la destruction de tous ses moyens de communication*", de multiplier les opérations contre les dépôts ennemis (armes, munitions, carburant), de "*liquider et d'exterminer*" les collaborateurs, les soldats allemands, de libérer les prisons, "*d'armer et encadrer tous les détenus en état de combattre*" (3).

L'heure est plus que jamais à l'offensive. L'insurrection est en marche. La Libération est proche. L'autorité de l'occupant, le pouvoir vichyste s'écroulent chaque jour davantage sous les coups de boutoir répétés des

(1) Côtes-du-Nord.

(2) Témoignage de Trellu Daniel, membre de l'état-major des *F.T.P.F.* de l'interrégion ouest; in Crépel (Pierre) Legrand (Philippe), *op.cit.*, p.116.

(3) Crépel (Pierre) Legrand (Philippe), *op.cit.*, p.116-117.

F.F.I. bretons, dont le travail de sape va grandement faciliter la progression à travers la péninsule armoricaine du 8<sup>e</sup> corps d'armée américain du général Middleton (4).

Le 2 août 1944, Dinan est libéré. Le 4 août, c'est au tour de Rennes de connaître la liesse de la Libération. L'action menée par les *F.F.I.* permet aux troupes américaines d'atteindre le Morbihan le jour même. Le lendemain, les premiers *GI's* (5) entraînent dans Vannes.

Le 4 août 1944 est considéré comme la date officielle de la libération du Morbihan (6).

## 2) La Poche de Lorient.

Libération partielle toutefois, puisque deux fronts de résistance allemande vont se maintenir dans le département, l'un au sud de la Vilaine (le Front de Saint-Nazaire), l'autre dans la région de Lorient (7).

En effet, le 3 août 1944, devant l'avance rapide des blindés américains, le général Fahrmbacher, commandant du XXV<sup>e</sup> corps d'armée allemande en

(4) "Journal de la Libération" dans *Révolution*, Paris, 1984, p.135-136.

(5) Abréviation de Government Issue terme désignant les soldats de l'armée américaine.

(6) Zimmermann (Marie-noëlle), *La Libération du Morbihan (Août 1944-fin 1946)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, juin 1988, p.1.

(7) Zimmermann (Marie-noëlle), *op.cit.*, p.1.

Bretagne (8), obéissant scrupuleusement aux ordres du Führer, se retranche dans Lorient avec plus de vingt-cinq mille hommes. Pour Fahrmbacher, il n'est pas question de se rendre, de livrer Lorient, principale place forte de L'Atlantique, d'abandonner ses installations portuaires aux Alliés, leur offrir, ainsi, un nouveau point de débarquement.

Tenir, résister coûte que coûte en attendant la reprise de la guerre sous-marine est alors son unique objectif (9).

Le 7 août 1944, les chars du général Wood, commandant la 4<sup>e</sup> division blindée américaine, apparaissent devant Lorient, véritable forteresse dont les Allemands ont soigneusement organisé la défense. Les Américains vont se heurter à une farouche et vive résistance de leur part. Devant de violents tirs d'artillerie, ils préfèrent ne pas insister et se replier (10) contrairement aux attentes des *F.T.P.F.* et de leurs chefs, laissant ainsi le temps à l'ennemi d'ancrer plus solidement encore son dispositif défensif (11).

Le 11 août 1944, le général Wood qui ne souhaite guère "livrer une trop longue et trop coûteuse bataille pour faire tomber Lorient" (12) renonce à attaquer la ville, préférant marcher sur l'est et laisser les *F.F.I.* contenir l'ennemi dans la poche de Lorient (13), définitivement fermée. Pendant neuf

---

(8) Il deviendra le commandant de la poche de Lorient.

(9) Leroux (Roger), *Le Morbihan en guerre*, op.cit., p.529, p.541-543.

(10) Leroux (Roger), op.cit., p.545-548.

(11) Il est acquis que si les Américains avaient persévéré, Lorient tombait.

(12) Leroux (Roger), op.cit., p.548.

(13) Voir carte publiée en annexe XVII.

mois, dans des conditions difficiles, les F.F.I. tiendront le front jusqu'au 8 mai 1945.

## II) L'adjoint de Morice.

### 1) Un contact difficile.

Jusqu'au 26 octobre 1944, les *F.F.I.* des fronts de la Vilaine et de Lorient sont sous les ordres de Paul Chenailier (Morice) (14) qui a installé son état-major départemental "à Vannes, rue Pasteur, dans l'ancien immeuble de la police allemande" (15).

Roger le Hyaric (Pierre) MM. Le Guenic Jean (François), Le Bolay Frédéric (Armand) et Marca Georges (Marcel) y représentaient les *F.T.P.F.* (16). Leur nomination ne s'est pas faite sans difficultés à en juger par le témoignage de M. Le Guenic (17) "*Ce sont les parachutistes qui m'ont averti que Morice constituait un état-major à Vannes. Personne ne nous avait prévenu. J'ai aussitôt contacté Roger et Georges, et tous les trois nous sommes partis à Vannes. Quand nous sommes arrivés, l'état-major était déjà organisé. Aucun bureau ne nous avait été accordé [...]. J'ai alors "tapé du poing sur la table" (sic) et rappelé à Chenailier le rôle considérable que*

(14) Zimmermann (Marie-Noëlle), *op.cit.*, p.23

(15) Leroux (Roger), *op.cit.*, p.591.

(16) Témoignages de M. Le Hyaric Roger, de MM. Le Guenic et Marca, anciens membres du *C.M.R.* du Morbihan. Pour le premier, Georges Marca n'a jamais appartenu à cet état-major.

(17) Déjà cité.

*nous avons joué dans la clandestinité. Il n'en avait absolument pas tenu compte et avait constitué son état-major en nous ignorant complètement. Finalement, Morice, qui était fin diplomate, qui savait quelle force représentaient les F.T.P dans le département, s'est ravisé. Il ne pouvait pas faire autrement."*

Roger Le Hyaric devient alors l'adjoint de Chenailier (18), tandis que François est affecté au premier bureau, Armand au second semble-t-il (19) et Marcel au troisième.

## 2) Quelles attributions ?

*Pierre Perrin* (20) investi de ses nouvelles responsabilités va désormais se consacrer à l'organisation militaire du front de Lorient, à l'agencement des positions défensives des différents bataillons *F.F.I.* (21). Homme de terrain, il va y multiplier les tournées, ainsi que sur <sup>le</sup> front de la Vilaine, mais à un degré moindre précise-t-il.

Il devra également veiller à l'armement des unités, pourvoir les soldats équipés de bric et de broc, de vêtements, de chaussures, de casques, superviser leur ravitaillement en vivres, en tabac... Mais aussi pallier le manque patent d'infrastructure sanitaire, organiser avec les autres membres de l'état-

(18) Voir document publié en annexe I.

(19) MM. Marca, Le Guennic et Le Hyaric, déjà cités, ne savent plus si M. Le Bolay fut affecté au second ou au troisième bureau.

(20) Pour des raisons de sécurité, la guerre n'est pas terminée dans la région de Lorient, Le Hyaric devait encore, à cette époque, utiliser un pseudonyme. Voir la pièce d'identité en annexe XVIII.

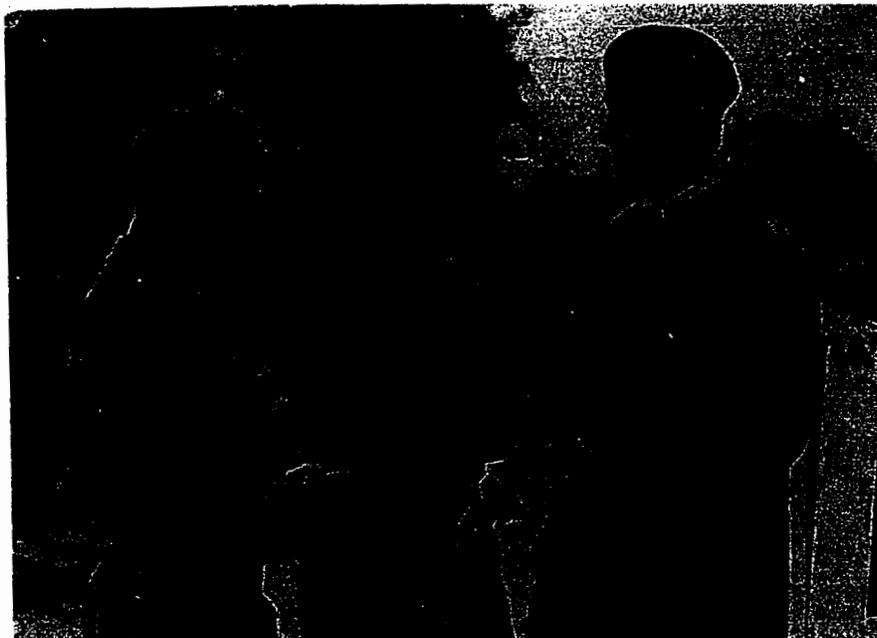
(21) Témoignages de MM. Marca et Le Guennic, déjà cités.

Photo 9



Roger Le Hyaric, Front de Lorient - 1944  
(collection particulière de M. Le Hyaric)

Photo 10



Roger Le Hyaric (au centre) en compagnie de Paul Chenailler (avec le béret) et du lieutenant Pabic sur le front de Lorient en 1944.

(Archives de l'A.N.A.C.R. du Morbihan)

major un service de santé. C'est dans cette optique, par exemple, qu'accompagné du docteur Edouard Mahéo, il se rendra à Paris, et, après une entrevue avec le ministre de la santé, François Billoux, reviendra avec deux ambulances (22).

### III) Chef d'état-major de la subdivision de Vannes.

A la fin du mois d'octobre 1944, nouvelle promotion pour Roger Le Hyaric qui devient à vingt-quatre ans, chef d'état-major de la subdivision de Vannes (23). Abandonnant ses responsabilités de commandement sur le front de Lorient, il va se consacrer uniquement désormais à des tâches militaro-administratives (Intendance, casernement...).

### IV) De la guérilla à la guerre classique ou l'expérience de la première armée Française.

#### 1) Saint-Maixent et Rouffach.

Le 10 janvier 1945, Roger Le Hyaric est appelé à suivre, à partir du 14 janvier, un stage de perfectionnement d'officiers supérieurs F.F.I., dans les Deux-Sèvres, à l'Ecole militaire de Saint-Maixent (24); stage au cours

---

(22) Ce témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

(23) Voir les documents publiés en annexes XIX et XX.

(24) Ce fait est confirmé par un ordre de mission dont la photocopie est publiée en annexe XXI.

Photo 11



Le Hyaric dans un abri anti-aérien - Photographie non datée - lieu non précisé.  
(Collection particulière de M. Le Hyaric)

duquel il retrouvera certains de ses compagnons d'armes de la clandestinité (25).

Au terme de ce stage qui prend fin le 10 mars 1945, il se présente, le 19 mars, "*au P.C. arrière de la 1ère Armée à Belfort en vue de son acheminement sur la grande unité auprès de laquelle il sera détaché pendant [un] mois*" (26).

Il rejoint presque aussitôt après Rouffach (Haut-Rhin) et son école militaire (27), pour quelques jours, le temps de recevoir son affectation.

2) Vingt-et-un jours de combats.

Le dimanche 1er avril 1945 (28), M. Le Hyaric rejoint le 3<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Tunisiens (4<sup>e</sup> R.T.T.) (29) (30) sous les ordres du commandant Louis Guiliano, en qualité d'officier de liaison.

Deux jours plus tard, le bataillon franchissait le Rhin à Althusheim (31). Direction Stuttgart, son objectif final.

(25) L'un d'eux, M. Rucard Jean, Commandant du 4<sup>e</sup> bataillon F.F.I. (ex 4<sup>e</sup> F.T.P.F.), confirme.

(26) Voir ordre de mission dont une photocopie est publiée en annexe XXII

(27) Voir le document publié en annexe XXIII.

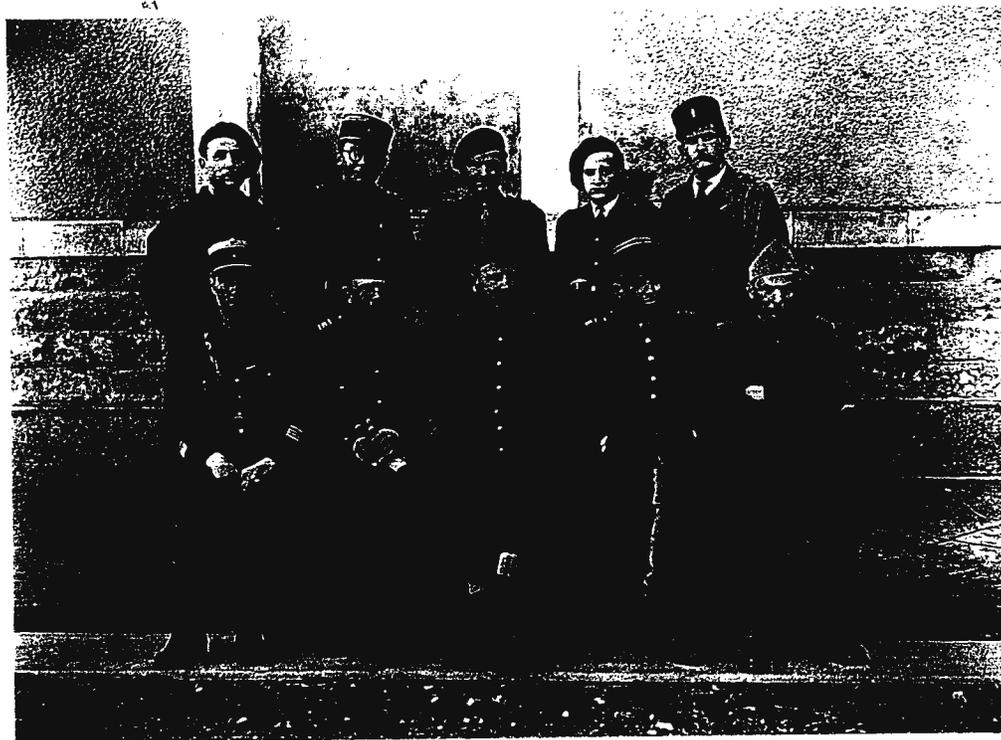
(28) Ces précisions nous sont fournies par le journal de marche tenu par M. Le Hyaric du 30 mars 1945 au 25 avril 1945.

(29) Idem.

(30) Le 4<sup>e</sup> R.T.T. appartient à la 3<sup>e</sup> Division d'Infanterie Algérienne commandée par le général Guillaume.

(31) Journal de marche de M. LE Hyaric, *op.cit.*

Photo 12



On reconnaît au centre du second rang, Roger Le Hyaric, et à sa gauche, avec le béret, Jean Rucard. Photographie prise à Saint-Maixent - 1945.  
(Collection particulière de M. Le Hyaric)

Le mercredi 11 avril 1945, à proximité du village de Vaihingen (sur l'Enz), il découvre avec ses camarades toute l'horreur de l'univers concentrationnaire nazi (32) (33), l'effroyable spectacle de squelettes animés, de spectres décharnés déambulant entre des monceaux de cadavres.

*"Je n'oublierai jamais ce jour, le visage de ce moribond squelettique me regardant entrer, ces deux immenses tranchées remplies de cadavres [...]. C'était terrifiant! J'ai bien failli m'évanouir surtout à cause de l'odeur fétide qu'on y respirait [...]. Nous avons donné les premiers soins aux survivants, puis au bout de trois jours, nous avons reçu l'ordre de repartir au combat"* nous dit M. Le Hyaric.

Aux prix de sévères combats, de nombreuses pertes dans ses rangs, malgré la résistance opiniâtre d'un adversaire, surtout celle des Hitlerjüngend (34) nous dit ce dernier, qui s'acharne désespérément à ralentir sa progression, le 3<sup>e</sup> bataillon entre dans Stuttgart en ruine, le 22 avril 1945, en fin d'après-midi (35).

---

(32) Ce camp de Vaihigen était un kommando extérieur, c'est-à-dire une annexe dépendant d'un grand camp, en l'occurrence celui de Natzweiler-Struthof (Alsace). Les déportés y étaient contraints à des travaux forcés.

(33) M. Bournizeau, de l'amicale des Anciens du 4<sup>e</sup> R.T.T., confirme que le 3<sup>e</sup> bataillon a bien découvert ce camp.

(34) Les jeunesses hitlériennes.

(35) Journal de marche de M. Le Hyaric, *op.cit.*

*"Nous avons été accueillis par des milliers de prisonniers de toutes nationalités, délirants de joie, se précipitant sur nos jeeps. La ville était en feu. Il ne restait pratiquement plus que des ruines [...] Les magasins étaient pillés. C'était la "pagaille" la plus complète" nous dit Roger Le Hyaric qui devait rester à Stuttgart, un peu moins d'un mois, avant de revenir à Vannes (36) (37).*

### 3) La délivrance.

Le 25 avril 1944, Alliés et Soviétiques font leur jonction sur l'Elbe à Torgau. Le 30, l'Armée Rouge entre à Berlin, au moment où Hitler se donne la mort. Le Troisième Reich est à l'agonie.

Le 7 mai à Reims et le 8 mai 1945 à Berlin, sur ordres de L'amiral Doënitz, éphémère successeur du Führer, la Wehrmacht capitulait sans conditions. La guerre était finie, la victoire sur le nazisme enfin acquise.

Et M. Le Hyaric de préciser qu'il a failli ne jamais savourer ce plaisir: *"Le 8 mai, peu avant l'arrêt officiel des combats, je déambulais dans les ruines de Stuttgart avec des "copains" (sic) lorsque un chasseur à croix gammée, survolant l'avenue où nous étions, nous mitraille. Heureusement on a réussi à plonger et se protéger derrière des gravats mais j'ai bien failli être l'une des dernières victimes de la guerre" nous dit-il (38).*

(36) Voir le document publié en annexe XXIV.

(37) Voir le document publié en annexe XXV.

(38) Le témoignage de M. Le Hyaric n'a pu être vérifié.

Pour cet homme , profondément marqué par cette période noire , c' était la fin d' un cauchemar , la fin d' une trop longue nuit qui avait duré pratiquement six ans .

La liberté pour laquelle il avait donné tant d' années de sa jeunesse était enfin retrouvée ... Mais à quel prix !

## Conclusion

La lutte menée par M. Le Hyaric est celle de tous les résistants quelles que soient leurs options politique, philosophique, ou religieuse. Au delà des différences, tensions ou clivages qui ont pu naître pendant l'Occupation, le même sentiment de rejet de l'agresseur s'est manifesté: la soif de liberté, le combat contre l'idéologie nazie, raciste sont des valeurs que nous rappelle avec force cette période de l'histoire.

Ces valeurs sont aujourd'hui partagées par la plupart d'entre nous. Certains faits d'actualité nous incitent à maintenir notre vigilance face à "la bête immonde", face aux vieux démons qu'on croyait à tout jamais enterrés.

La passif du nazisme, l'oeuvre de la Résistance sont trop lourds pour s'évanouir comme par enchantement, ne serait-ce que par hommage à ceux qui sont morts pour la libération du territoire, que par respect envers ceux qui ont combattu pour s'affranchir de la folie sanguinaire de la doctrine nationale-socialiste.

L'exemple de cet homme, de ces hommes doivent forger les consciences pour que ces horreurs ne se reproduisent jamais, pour que nous n'ayons jamais à vivre ce qu'ils ont vécu.

Aussi le sens du combat qui a été mené par les résistants doit il être

continué à être enseigné, connu et compris afin que l'ignorance ne triomphe pas.

Les générations qui n'ont pas connu ces années noires doivent savoir et ne pas oublier que les libertés dont elles jouissent aujourd'hui ont été chèrement acquises par des hommes comme Roger Le Hyaric.

Oublier cette période serait la pire des choses !

## ANNEXE I

## Attestation de résistance

F.F.I. du

MORBIHAN

1-.-.-.-.-1

ATTESTATION DE RESISTANCE

DE

LE HYARIC ROGER alias COMMANDEANT FLEURS.

Engagé volontaire pour la durée de la Guerre en Octobre 1.939.  
 Elève officier du Génie - Replié avec son école, refuse d'entrer comme cadre aux  
 Camps de jeunesse - Démobilisé en Octobre 1.940, revient comme dessinateur à l'ar-  
 senal - Commence immédiatement la résistance et organise plusieurs groupes de  
 sabotages, propagande, espionnage - Arrêté en Septembre 1.941 - Relâché par peur  
 du scandale est immédiatement révoqué - Continuant son action est traqué par la  
 police de Martineau - Relève le plan du Camp de LANN-BINGUE et le fait passer -  
 à Quimperlé en 1.943, revient en Morbihan - Trouve la liaison avec les  
 F.F.I. et entre immédiatement dans leurs rangs - Passe par tous les grades suc-  
 cessivement 2<sup>e</sup> classe, chef de groupe, de détachement, adjoint puis chef de Cie, de  
 Bataillon, adjoint puis chef départemental - Participe lui-même à de nombreuses  
 actions directes - Au débarquement passe interrégional, aide à l'organisation de  
 l'armement du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du Nord, de l'Ille-et-Vilaine, ex  
 compagnie du Lt-Col THIERRY et des Commandants Anglais SMITS et SWIT - A la libéra-  
 tion devient l'adjoint du Cdt BONICE et aide à l'organisation du front de MORBIHAN  
 Au début del.945 part pour la 1<sup>ère</sup> Armée - Participe au passage du Rhin et à toute  
 la campagne d'Allemagne, en première ligne jusqu'à Stuttgart - Appartient au 1<sup>er</sup>  
 bataillon du 4<sup>e</sup> R.T.F. qui effectua la trouée sur Stuttgart occupant les premiers  
 23 villes et villages .

Il ne fait aucun doute que ROGER LE HYARIC appartenait à une organi-  
 sation militaire de la résistance en Janvier 1.945 et son temps passé dans la ré-  
 sistance depuis cette date doit lui compter comme passé dans l'armée régulière en  
 application de la D.M. Origine des Services militaires F.F.I. du Secteur F.F.I.  
 No IC R M .G.G/F.F.I. du 8 Février 1.945 .

**ANNEXE II**

Attestation établie par M. LE SAMEDY Charles.

Orient, le 2-10-69

Je, soussigné Charles Le Samedy, M<sup>n</sup> 5508, certifie sur l'honneur ce qui suit:

Peu de temps après l'invasion du pays par les troupes allemandes, de petits groupes de résistance se constituaient à l'arsenal de Orient. Je faisais partie de l'un d'eux avec le classificateur Roger Le Hyarie. Nos réunions se tenaient au café des quatre saisons, rue Poissonnière. Au cours de l'une d'elles, on nous apprit que notre groupe était chargé de saboter le ponton Lamartinière, où je travaillais comme découpeur au chalumeau. Roger Le Hyarie fut spécialement désigné par le groupe. Il devait ouvrir les vannées de la suite, après avoir découpé toutes les cloisons à leur base, pour leur enlever leur étanchéité. Ce travail fut exécuté comme prévu. Roger Le Hyarie a pour cela utilisé mon chalumeau oxy-soudeur, tandis que je montais la grue sur le pont. Nous ignorions alors que les Allemands, qui utilisaient le ponton pour camoufler leurs sous-marins, avaient fait souder des opercules sur les prises d'eau, le bateau n'ayant plus besoin de système de napage. Toutefois, le sabotage fut probablement utile, la moindre voie d'eau s'étendant à tout le bâtiment au lieu de rester localisée entre deux cloisons étanches.

Ceci se passait en 1944.

Le Samedy

**ANNEXE III**

Attestation établie par M. BRANCHOUX Jean-Claude.

Lorient le 15. 11. 1959

Je soussigné Jean Claude Branchoux domicilié 45 rue du professeur Servin à Lorient, certifie sur l'honneur, l'appartenance à un groupe de résistants, formé fin 1940, de Monsieur Roger Le Haric, actuellement T.S.O. à la Direction des Constructions et Armes Navales de Lorient -

Ce groupe de résistants a participé à de nombreuses opérations de caractère patriotique, opérations dirigées essentiellement contre les armées occupantes - Je puis affirmer entre autres que Roger Le Haric a à toute cette époque (mais à une date que je ne puis préciser avec certitude) participé avec des camarades de lutte à la substitution de métaux non ferreux, au sabotage de différentes machines outils et du matériel afin d'y entraver la production de guerre -

Roger Le Haric a été révoqué de l'arsenal de Lorient en septembre 1944 pour sabotage et propagande gaulliste

~~Branchoux~~

**ANNEXE IV**

Attestation établie par M. LE LUHERNE Armand.

Je soussigné LE LUHERNE Armand, Chef de Travaux à la D.C.A.N. de LORIENT, certifie sur l'honneur les faits suivants concernant M. LE HYARIC Roger.

LE HYARIC Roger, dès son retour de l'armée en fin 1940 est rentré au Bureau d'Etude et a participé avec 7 autres camarades à la formation d'un groupe de résistance qui se proposait d'agir dans l'Arsenal de LORIENT.

Les actions entreprises ont été en particulier la destruction des stocks de cuivre et d'étain qui ont été jetés à l'eau, le sabotage des machines outils.

Il avait également été envisagé le sabotage des portes de bassins.

De nombreuses photos de l'arsenal ont été prises et transmises en Grande-Bretagne.

Un plan des navires alliés coulés et des points de ravitaillement des sous-marins Allemands, a été soustrait par LE HYARIC pendant le tirage de ce document, à l'Atelier d'Héliographie, malgré la surveillance des soldats allemands armés. Ce plan ainsi que des photos a été transmis en Angleterre par mes soins.

LE HYARIC Roger a été renvoyé de l'Arsenal après l'affichage du portrait du Général DE GAULLE dans la Salle de Dessin.

LE HYARIC Roger a ensuite essayé de rejoindre la Grande Bretagne. Le bateau a été détruit sur des rochers.

J'ai perdu à cette époque le contact avec Roger LE HYARIC.

A LORIENT, le 17 novembre 1969



**ANNEXE V**

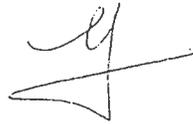
Attestation établie par M. LE GOFF Marcel.

Lorient, le 14 Novembre 1959

Je soussigné, Le Goff Marcel, certifie sur l'honneur que Monsieur Le Hyarie Roger appartenait au groupe de Résistance constitué fin 1940.

Monsieur Le Hyarie et moi-même avons été arrêtés puis évacués des services de la D.C.A.N pour avoir remplacé à la Salle de Dessin de la D.C.A.N la photographie du Maréchal Pétain par celle du Général de Gaulle.

Cette action avait été décidée pour le Groupe de Résistance pour commémorer l'anniversaire de la déclaration de la guerre le 3 Septembre 1941



**ANNEXE VI**

Note de congédiement de l'arsenal (12 Septembre 1941)

ARRONDISSEMENT MARITIME  
DE LORIENT

LORIENT, le 12 Septembre 1941

-----  
ETAT-MAJOR  
-----

n° 188

ORDRE PARTICULIEROBJET : Congédiement de trois ouvriers.REFER. : - Décret du 21 Juin 1858 sur la police  
et la discipline dans les Ports et  
Etablissements de la Marine  
- Décret du 1er Avril 1920, article 24,  
paragraphes 8 et 10, relatif au statut  
du personnel ouvrier des Arsenaux de  
la Marine.Copie :Sect. Courrier  
D.I.E.  
D.T.M.  
D.S.S.  
ContrôleDirect. Adj..  
S.D.C.N.  
S.D.A.N.  
S.A.  
S.C.  
E.O.  
Archives  
IntéressésSont congédiés par mesure disciplinaire, à la  
date du 15 Septembre 1941, les ouvriers ci-après  
de la Direction des Industries Navales :BRANCHOUX, Jean, Matricule 6122  
LE GOFF, Marcel, Matricule 5549  
LE HYARIC, Roger, Matricule 5525.L'Ingénieur Général des I.N. ANTOINE  
Chef de l'Arrondissement Maritime  
de Lorient,

Vu au Contrôle :

## ANNEXE VII

Attestation établie par M. KERVARREC Alphonse.

Je soussigné Kervarrec Alphonse  
 Né le 29 Janvier 1926 à Saint-Barthélemy 50750 BAUD  
 Carte du ~~Refractaire~~ COMBATTANT N° 92753.  
 Carte de Combattant Volontaire de la Résistance N° 179030

Certifié avoir eu connaissance de  
 la présence constante de LIE HYARIC ROGER sur  
 la commune de Saint-Barthélemy dès la fin  
 du printemps 1943.

Comme de nombreux jeunes gens de la  
 commune, les jeunes réfugiés qui furent en  
 possession de travail, se trouvant en situation  
 irrégulière du fait du Service du Travail Obligatoire,  
 et des fréquents rafles allemandes.

Ceci jusqu'au début de 1944, où par suite  
 d'une dénonciation, le Hyaric Roger entra  
 définitivement dans le maquis.

Il échappa ainsi à l'encerclement de  
 la gare de Saint-Rovalain et Saint-Barthélemy  
 par les allemands, encerclement effectué simultanément  
 avec son arrestation.

- Je travaillai personnellement à la gare N.C.F.  
 de Saint-Rovalain à cette époque...

Fait à Saint-Barthélemy le 1<sup>er</sup> Février 1982



Hervé le P. Barthélemy

## ANNEXE VIII

Attestation établie par M. LAVENANT Joachim.

Je soussigné M<sup>r</sup> Lavenant Joachim  
 Bourg de St Barthelemy  
 Carte de RéfRACTAIRE N°  
 Carte de C.V.R. 122050

Certifie sur l'honneur avoir connu  
 M<sup>r</sup> Roger Le Hyaric actuellement  
 domicilié 57 Rue Monistrol à Lorient 58-100  
 Comme réfractaire dès juin 1943. pour  
 échapper aux rafles Allemandes. étant S.T.O. il  
 s'était réfugié chez Madame veuve Le Corre  
 à la gare de St Rivalain en St Barthelemy.  
 Comme nous tous les jeunes de la commune  
 il était dans l'impossibilité de travailler

Tu pour légalisation  
 de la signature de M. LAVENANT Joachim  
 A St Barthelemy, le 5. 2. 1982  
 de Maire



2011  
 TARDIN

**ANNEXE IX**

Attestation établie par M. LE PESSEC Raymond.

Je soussigné LE PESSEC Raymond  
domicilié à St Barthélémy Carte de Combattant 39-45  
n° 77 448. certifie avoir connu Roger LE HYARIC sur  
la commune de St Barthélémy dès juin 1943. Comme  
tous les jeunes de la commune et les réfugiés, il se  
camouflait pour échapper aux rafles allemandes et au  
S.T.O. Il était dans l'impossibilité de travailler  
légalement.

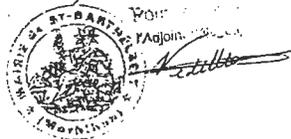
Fait à St Barthélémy, le 3/02/82

*R. Le Pessec*

Vu pour légalisation de la  
signature de Monsieur LE PESSEC  
Raymond

St Barthélémy, le 5.2.1982

de l'air



## ANNEXE X

### ENGAGEMENT D'HONNEUR DU FRANC-TIREUR ET PARTISAN FRANÇAIS

*Je soussigné, déclare m'engager dans les rangs des F.T.P.F. pour servir avec honneur en tous lieux et jusqu'à la Libération totale du territoire français. Je jure de combattre avec fidélité et discipline dans les unités F.T.P.F. qui sont sur le sol de la patrie l'avant-garde de l'armée de la France combattante. J'ai conscience des devoirs que j'assume en appartenant aux forces de la Libération nationale et de combattre aux côtés des soldats de l'armée du général de Gaulle illustrés à Bir-Hakeim et de l'armée du général Giraud.*

*En souscrivant formellement aux prescriptions du code d'honneur des F.T.P.F. je m'engage :*

*1° A servir la France, me consacrant de toutes mes forces à l'action contre les envahisseurs et les traîtres à leur solde afin que la France, libre de tout occupant, retrouve son indépendance et sa souveraineté au milieu des nations libres.*

*2° A exécuter avec discipline et conscience tous les ordres qui me seront donnés par mes chefs, la discipline librement consentie, fermement appliquée, étant indispensable à l'accomplissement de notre action et à la sécurité de nos forces;*

*3° A garder le secret le plus absolu envers quiconque sur tout ce qui concerne les unités F.T.P.F. et tout ce qui s'y rapporte, leur organisation, leur action, leurs chefs, ainsi que toutes les organisations quelles qu'elles soient;*

*4° A résister, au cas où je serais fait prisonnier par l'ennemi ou par la police dite française, à toutes les menaces comme aux pires tortures, à ne jamais donner aucune déclaration ou indication quelle qu'elle soit sur n'importe quelle organisation de F.T.P.F. ou autres, ou sur aucune personne connue ou inconnue, ou sur telle ou telle opération passée ou à venir.*

*5° A venger tous les crimes commis par l'ennemi ou ses policiers contre les patriotes.*

*6° A rechercher tous les traîtres coupables de délation à l'égard d'un patriote ou d'une organisation, et qui se sont par cela même condamnés au châtimeut de la peine de mort qui doit leur être appliquée dans le plus bref délai et sans recours possible. Tout individu s'opposant à l'application du châtimeut à l'égard d'un délateur doit être considéré comme solidaire de sa trahison et puni en conséquence;*

*7° A observer scrupuleusement toutes les règles de l'action illégale et clandestine auxquelles sont soumis tous ceux qui combattent contre l'envahisseur dans les conditions de l'occupation du territoire (ces principales obligations et règles sont énumérées dans la note de service 210 A sur la sécurité, dont je déclare avoir pris connaissance);*

## ANNEXE X (Suite)

8° A accomplir toutes les missions qui me seront confiées avec célérité, esprit d'initiative et d'abnégation, à reconnaître pour chef, au cas où mon unité se trouverait privée de son commandement au cours de l'action, soit son suppléant, soit le meilleur et le plus expérimenté des combattants afin de mener l'action jusqu'au bout;

9° A prêter au maximum aide à tout patriote en danger ou blessé et à faire le maximum d'efforts pour l'aider à conserver ou à recouvrer sa liberté;

10° A participer activement au recrutement de nouveaux combattants pour renforcer les unités F.T.P.F.; à accroître mon instruction militaire, à aider à l'instruction de mes camarades, afin d'accroître la qualification

de mon unité par l'étude de l'art militaire, du manie-  
ment des armes, et surtout par un effort constant pour  
accroître sa force offensive, ses moyens de combat, et  
élever toujours plus haut le niveau de son action;

11° A conserver toujours une conduite exemplaire  
afin que l'honneur des F.T.P.F. ne puisse être entaché  
par un acte indigne d'un soldat de la Libération natio-  
nale et à faire respecter autour de moi la discipline, à  
faire régner la discrétion, tout bavardage étant considéré  
comme un manquement grave à la sécurité et à la dis-  
cipline;

12° A observer à l'égard de tout patriote appelé à  
m'aider ou à m'héberger une conduite exemplaire, à  
veiller à la ville ou à la campagne à l'observation vigi-  
lante de toutes les mesures propres à assurer leur sécu-  
rité, à savoir passer inaperçu, à restreindre au maximum  
mes entrées et sorties, à témoigner par ma conduite et  
ma tenue de la gratitude à l'égard des patriotes qui  
m'aident à accomplir ma mission, à renforcer par mon  
exemple leur foi dans la cause de la Libération de la  
Patrie.

VIVE LA FRANCE LIBRE ET INDÉPENDANTE !

Date .....

Signature très lisible<sup>1</sup> ..... Grade .....

N° du groupe.. N° du détachement.. N° de la Cie..

## ANNEXE XI

Le 20 Décembre 1944, les anciens membres du C.M.R. du Morbihan adressaient à différents quotidiens départementaux une lettre par laquelle ils démentaient la rumeur tendant à faire de certains ouvriers vindicatifs de la papéterie de Saint-Rivalain, les auteurs de cette exécution. Et d'affirmer par voie de conséquence l'avoir ordonnée pour les raisons invoquées dans le second chapitre (seconde partie, second paragraphe).

Nous publions, ci-dessous, ce texte in extenso. La photocopie de ce document nous a été prêtée par M. LE HYARIC.

VANNES, le 20 décembre 1944

Monsieur le Directeur,

Nous vous prions de vouloir bien faire insérer le plus tôt possible le petit article suivant :

AVIS A LA RESISTANCE

Nous sommes malheureusement obligés de rappeler une vieille histoire, ceci pour répondre à de nombreuses demandes qui nous parviennent et à seule fin d'éclairer l'opinion publique :

Dans la nuit du samedi au dimanche 4 mars 1944, les époux Fontaneau étaient exécutés chez eux, par des inconnus. Aujourd'hui certaines personnes mal intentionnées voudraient faire croire qu'il s'agit d'une vengeance d'ouvriers. Il est en effet de notoriété publique que les époux Fontaneau étaient exécutés des ouvriers de l'Usine de Saint-Rivalain à cause de leur méchanceté.

Nous voulons justifier les honnêtes ouvriers de l'Usine de St-Rivalain ainsi que leur actuelle direction, en publiant les faits suivants :

Les époux Fontaneau ont été exécutés pour avoir écrit et posté à Pontivy, le lundi 21 février 1944 une lettre de dénonciation adressée à la Kommandantur de Pontivy. Cette lettre fut heureusement interceptée par une personne dont nous ne pouvons donner le nom car elle est encore aux mains des Boches. Nous citerons simplement la fin de la lettre ce qui suffira amplement à édifier tous les bons Français :

" Vous comprendrez que je ne signe pas mon nom, et je vous recommande la discrétion la plus absolue, car nous verrons à vous signaler à d'autres cas! Signé : "Votre tout dévoué".

Cette lettre fut confrontée avec un spécimen de l'écriture de Monsieur Fontaneau et reconnue pas au moins dix témoins sûrs. Il ressortit de l'enquête que Mme Fontaneau avait déjà eu à se remémorer des détails de la lettre en

## ANNEXE XI (suite)

Les époux Fontanaud furent jugés et condamnés et exécutés sur ordre du Comité Militaire Régional qui prend l'entière responsabilité de cet acte de justice.

Ce communiqué est le premier de ce genre que nous publions, mais nous nous promettons d'en publier d'autres chaque fois que la 5ème Colonne essaiera de justifier ses militants exécutés.

Les Anciens Membres du Comité  
Militaire Régional.

Destinataires :

- Ouest France
- Liberté du Morbihan
- Espoir du Morbihan
- Réveil du Morbihan
- Combattants du Morbihan
- Nouvelles Pontivyennes
- Archives (2)

CHANGEMENT DE DOMICILE :

*De Le Croisic le*  
*20 / 8 / 1944*  
*Le Roc*

*Dallier*

*Visa des commissariats*

MODÈLE N° 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

CARTE  
D'IDENTITÉ

Fausse carte d'identité.

ANNEXE XII

N° 85.86 Série G

PRÉFECTURE DU MORBIHAN

CARTE D'IDENTITÉ



Nom: Bellamy  
Prénoms: François  
Né le 19 Février 1918  
à Sorient  
Département  
du Morbihan  
Domicile: Pontivy (Morb.)  
rue du Caire

Signalement:

Taille: 1 mètre 65  
Cheveux: châtains  
Moustache:  
Yeux: gris  
Signes particuliers:  
Nez: moyen  
Forme générale  
du visage: ovale  
Teint: clair



Empreinte digitale

Signature  
du titulaire:

Bellamy

A le 15 Mars 1944

Le Préfet,

Pellias

**ANNEXE XIII**

Rapport sur l'activité des F.T.P.F. morbihannais signé  
par Roger LE HYARIC (10 Juin 1944).

E T A T - M A J O R des F.T.P. des F.F.I.

Rapport du EO- 6 - 44 (soir)

Rien de très important à signaler. La mobilisation se poursuit normalement.

Les routes de Plouray-Rostrenen, Plouray-Guémené et Plouray-Faouët ont été barrées par des arbres. Les allemands sont arrivés et ont tiré au hasard dans la campagne.

Nous avons eut 1 tué à Priziac. La compagnie un moment dispersée se regroupe normalement.

Ai fait demander aux gendarmes de Guémené de prendre le maquis et de libérer si possible des patriotes.

Avons fait diverses réquisitions d'armes, de tabacs de bérets et de brassards.

J'attends les rapports de Pontivy, Guémené, et Bubry.

le C. E. I.37I

.... / ....

## ANNEXE XIV

Attestation établie par Mme GERBEAU Marie

Je soussignée Mme GERBEAU  
née Anno Marie à GUERTE le 21. 6. 1923

Certifie sur l'honneur avoir  
connu Roger de Hyarie (Commandant Pierre)  
après qu'il était Chef Interrégional aux Opérations  
des F.T.P pour la Bretagne, après St. Marcel  
jusqu'à la libération en Août 1944.

Je suis entrée au Front National où  
je suis affectée comme agente de liaison  
sous le pseudonyme de Chantal.

L'organisation Militaire des F.T.P  
devenant chaque jour plus importante je suis  
devenue l'une des agentes de liaison du  
C.M.R. (Comité Militaire Régional) placée  
plus particulièrement sous les ordres du  
Commandant Pierre j'ai donc accompli de  
nombreuses missions sur le département  
au moment du débarquement j'assurais ces  
missions à partir de Belz où Pierre  
était provisoirement placé.

Avec le débarquement nos missions se  
sont multipliées, à la suite du succès de  
sa mission à St. Marcel Pierre est passé

## ANNEXE XIV (Suite)

• L'E.M. Inter-régional je l'ai suivi avec  
 éclatamment Christiane et Marjse pour  
 des missions sur les 4 départements Breton  
 afin d'assurer le développement des caractères  
 Après avoir assuré ces fonctions  
 Pierre sera officiellement nommé Chef  
 Inter-régional aux Opérations qu'il assurera  
 même au début du Front de l'orient  
 A ce titre il sera nommé à l'Etat  
 Major de Vours.

Pierre était un chef que j'admirais et  
 craignais à la fois. Lorsque je parlais  
 avec son air sérieux il me disait tu  
 es Complot. Zéphir.

A la libération tout le monde était  
 heureux mais aussi combien de tristesse  
 en pensant à ce que nous ne  
 reverrions plus jamais. Le 26 juillet je  
 perdais mon amie d'enfance (Martine)  
 et mon meilleur camarade qui pour  
 moi était un véritable frère (Lopez)  
 hélas c'était la Guerre

M. Corbeau

## ANNEXE XV

Attestation établie par M. LE BERRE Jean

M. Soussique, Jean Le Berre ex. Responsable politique départemental  
du Morbihan de fin 43 à la Libération,  
Président de la Commission de Contrôle financier du Finistère  
demeurant à Chimfex 11 rue Charles Goussé,  
Certifie avoir eu comme Collaborateur Militaire,  
Chef départemental des F.T.P.F. Roger Le Hyaric  
alias "Pierre".

Nous avons toujours eu de bonnes relations dans notre  
travail clandestin.

A tout moment, il a mis en application les décisions prises  
par la Direction départementale du Parti.

C'est ainsi, en particulier, qu'au moment des parachutages  
d'armes de St. Marcal, dans les jours qui suivirent le  
6 juin 1944, il a mis tout en œuvre pour que les  
F.T.P.F. bénéficient aussi d'une partie de l'armement.

A la demande de l'Inter-Region Politique du Parti  
C'est moi qui lui ai communiqué l'ordre de se rendre à  
St. Marcal "pour nous ramener des armes à tout prix".

C'est en raison de la conclusion heureuse de cette mission  
historique qu'il lui a été confiée, la responsabilité  
Inter-Regionale de Chef aux Opérations, afin que  
les parachutages soient organisés sur toute la  
Bretagne, et que les F.T.P.F. en reçoivent leur  
juste part.

A Chimfex le 14 Mai 1965  
Le Berre

**ANNEXE XVI**

Attestation établie par M. PERON Guillaume.

Je soussigné Peron Guillaume membre du parti communiste depuis 1935 dirigeant clandestin depuis juillet 1943 alias (père Henri) responsable (P.O.) dans la région du Finistère dès février 1944 jusqu'à la libération, affirme que mon camarade Roger Le Hayec (alias Pierre) représentait les F.T.P. à tous les rendez-vous des responsables inter-régionaux que nous avions à l'époque tant dans le Finistère, que les Côtes-du-Nord ou le Morbihan. Il assumait les fonctions de chef inter-régional aux opérations de l'organisation militaire pour la Bretagne, étant à ce titre quand il était présent à nos réunions pour assurer une liaison étroite entre nos organisations dans le développement de l'insurrection populaire. Je me souviens de nos nombreux rendez-vous notamment à celui du 25 juillet à Lannuron où il était venu représenter le C.M.R. du Finistère. des discussions étant intervenues avec le G.O. Lagardère qui avait accepté de se placer sous les ordres du capitaine S.A.S. Hebel (marabout).

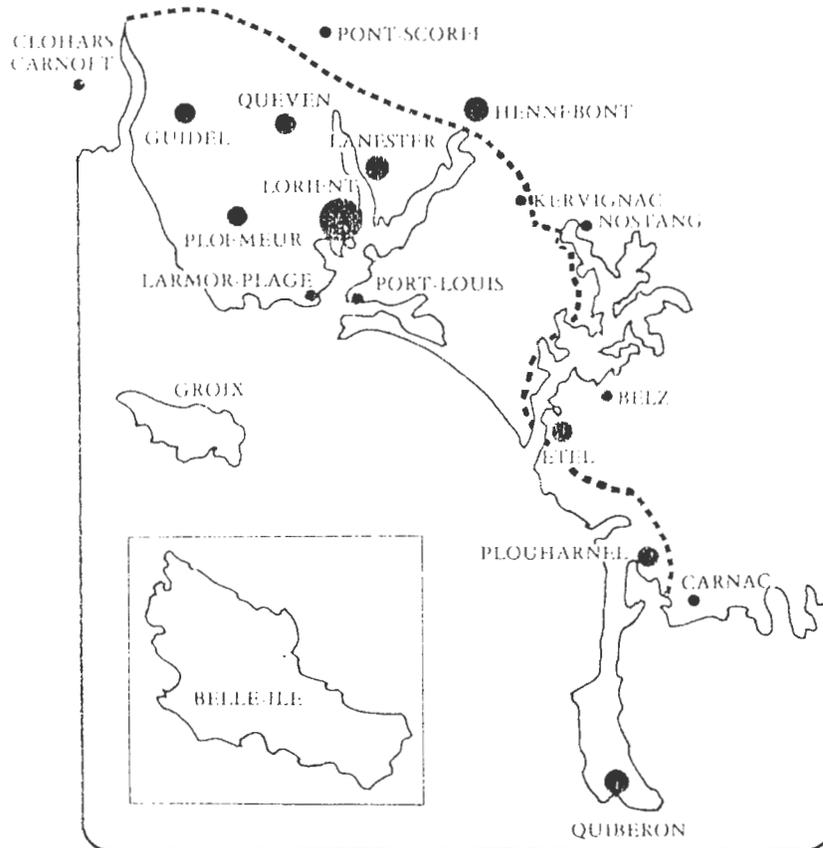
J'affirme que Pierre a toujours travaillé en étroite collaboration avec les responsables du parti de l'époque, du moment où il a été désigné par le parti pour se rendre à St Marcel (Morbihan) et obtenir des chefs parachutistes des armes pour les F.T.P. jusqu'à la stabilisation du front de Lorient, c'est lui qui a dirigé les opérations des F.T.P. bretons.

Rennes le 28 avril 1965



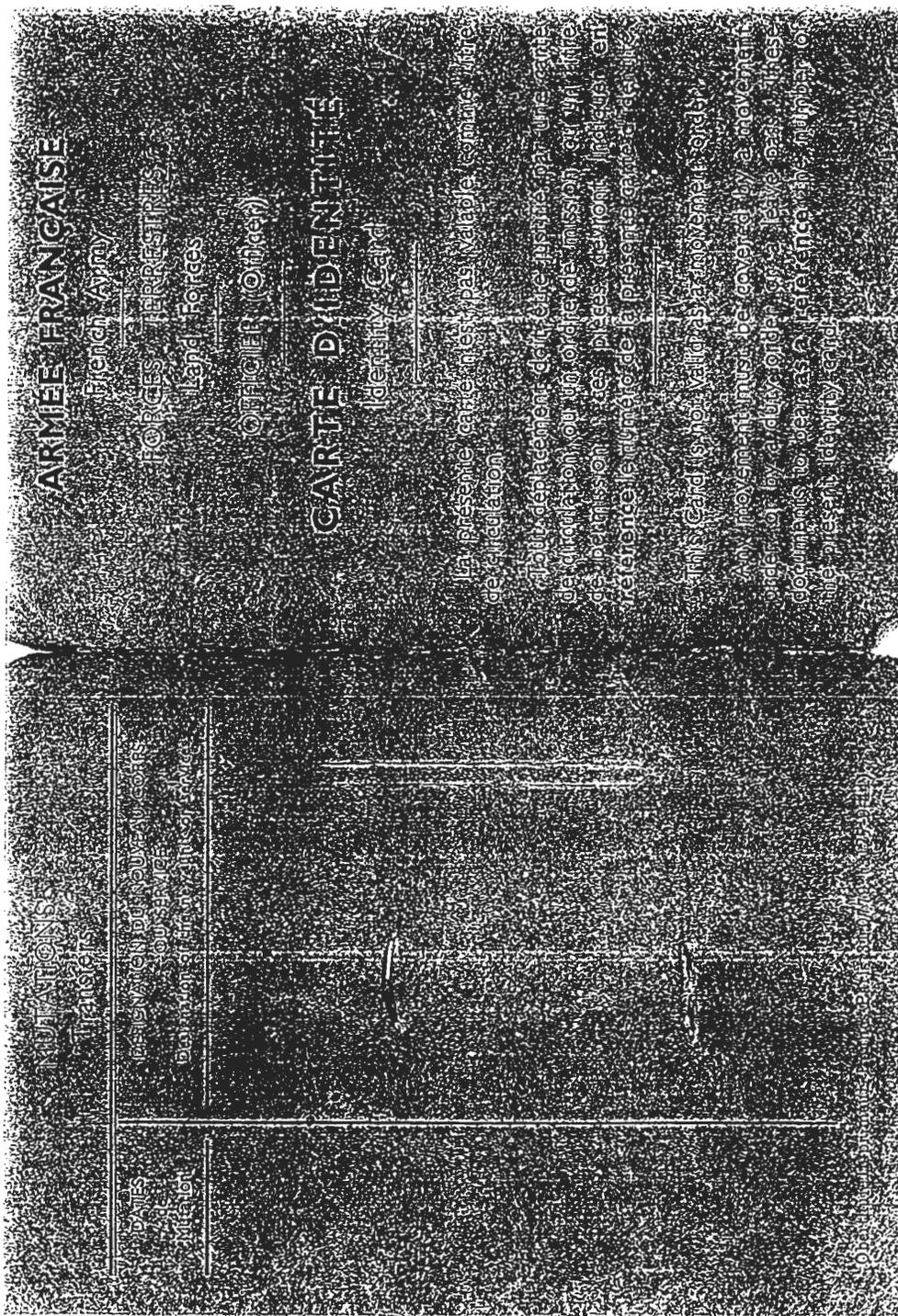
# ANNEXE XVII

La poche de LORIENT.



# ANNEXE XVIII

Pièce d'identité.



ANNEXE XVIII (suite)

*Maribahan*

**ENREGISTREMENT**  
Registration

Designation du Corps du Service qui établit la Carte: *Etat Major FFI*

No. d'enregistrement de la Carte ou Service qui délivre la Carte: *02*

Signature de l'Officier responsable: *[Signature]*

**NOM** (Surname): *PERRIN*

**PRENOMS** (Christian Names): *Pierre*

**GRADE** (Rank): *Commandant*

**No. MATRICULE** (Personnel No.): *1.377*

**TAILLE** (Height): *1'71, 69*

**YEUX** (Colour of Eyes): *Gris*

**CHEVEUX** (Colour of Hair): *Chatains*

**MARQUES DISTINCTIVES** (Other Distinguishing Marks): *Beant*

**DATE DE NAISSANCE** (Date of Birth): *19.2.1920*

SIGNATURE DU TITULAIRE (Of Holder): *[Signature]*

DATE: *20.10.44*

*[Portrait Photo]*

En cas de retard (In the event of delay) le Service (the Service) doit être avisé (must be notified) immédiatement (immediately) par l'Officier Commandant (by the Officer Commanding) son Unité (his Unit) afin qu'il puisse être communiqué (so that it may be communicated) au Commandant (to the Commander) de la Région (of the Region) appropriée (appropriate).

In the event of delay in the notification of the Officer Commanding his Unit who should immediately inform the Officer Commanding the Army or Command for (the) Region in which he belongs, communication should be made to the appropriate Commanding Officer.

## ANNEXE XIX

LE HYARIC, Chef d'état major de la subdivision de VANNES.

XI<sup>e</sup> REGION MILITAIREÉTABLISSEMENT PRINCIPAL  
DU SERVICE DU MATÉRIELCaserne des Trente (rue Hoche)  
VANNES (Morbihan)

TÉLÉPHONES : 8.15 ET 4.41

C. C. de Chèques Postaux  
NANTES N° 110-63

N° 2694/AU

Pour la réponse :

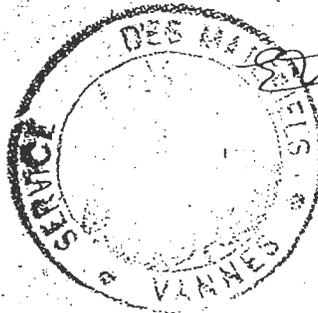
- 1° Rappeler le N° ci-dessus.
- 2° Adresser la Correspondance à M. le Commandant l'E. P. S. M., Caserne des Trente, rue Hoche, Vannes (Morbihan), sans indication de nom.

Vannes, le 30 Novembre 1944

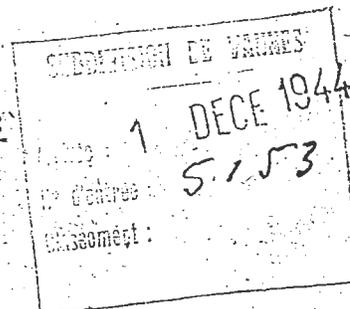
SS

Monsieur le Commandant GILBAULT  
Ctd. Provt. l'E.P.S.M. de  
du Service du Matériel à VANNESà Monsieur le COMMANDANT  
Pierre, Chef d'Etat-Major de  
la Subdivision de VANNES

Pour me permettre de faire immatriculer votre voiture personnelle, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir remplir les deux états 432 ci-joints, et de me les faire parvenir dès que possible.



Pièces jointes: 2 états 432



## ANNEXE XX

Carte de circulation permanente sur le territoire de la XIe  
Région Militaire.

<p><b>OBSERVATIONS</b></p> <p>La présente carte donne droit à un nombre illimité de voyages sur l'itinéraire (ou dans le périmètre) défini sur la présente carte.</p> <p>Elle dispense le titulaire de la possession d'un ordre de mission, mais maintient l'obligation de la possession du carnet individuel pour les militaires non officiers, de la carte d'identité ou de l'attestation d'identité pour les officiers.</p> <p><b>NOTES</b></p> <p>The présent permit entitles the bearer to an unlimited number of journeys on the route (or in the area) defined in the present card. It makes it unnecessary for the owner to have a special travel order; but it is necessary in the case of other ranks to have a soldier's service book, and in the case of officers to have an identity card or identity papers.</p>	<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE FRENCH STATE</p> <p>Région Militaire</p> <p><i>Subdivision de Morbihan</i></p> <p><b>CARTE DE CIRCULATION PERMANENTE</b> <b>MILITAIRES</b></p> <p><b>PERMANENT TRAVEL PERMIT</b> (ARMY)</p> <p>Ce titre de circulation ne donne en aucun cas droit à la gratuité du transport.</p> <p>This travel permit in no way entitles bearer to free transport.</p>
--	---

Número de la carte }  
Number of permit }

Nom { LE HYARIG  
Name { (alias Pierre)

Prénoms { Roger Pierre  
Christian Names }

Grade { Commandant  
Rank }

Service { Chef de bataillon  
Branch { Subdivision

Número de la carte d'identité }  
(ou de l'attestation d'identité) }  
(ou n° matricule) } 02

Number of the identity card }  
(or identity papers) }  
(or army number) }

Signature : [Signature]

Signature : [Signature]

Itinéraire (1) sur lequel la carte est valable :  
Route (1) for which the permit is valid :

Territoire XI<sup>e</sup> Régiment

Mode de locomotion { automobile  
Means of travel }

Signature de l'autorité qui délivre la carte  
Signature of the authority issuing the permit :



(1) ou périmètre à l'intérieur duquel la carte est valable  
(1) or area within which permit is valid.

XI ^ REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE VANNES

ETAT - MAJOR

N 143 / I

ORDRE de MISSION

Enexécution de la D.M. n^313-EMGG/31 du 29 Décembre 1944  
le Commandant LE HYARIC désigné pour suivre le Cours de per-  
fectionnement des Officiers supérieurs F.F.I., se mettra en  
route de façon à se présenter à l'Ecole St-Maixent dans la  
journée du 4 Janvier 1945.

Vannes, le 10 Janvier 1945

Le Général LE GALL Commandant  
la Subdivision du Morbihan.



Ordre de mission pour SAINT MAIXENT.

**ANNEXE XXI**

Ecole de Cadres  
de  
St Maixent

Cours des Officiers  
Supérieurs

NOTE DE SERVICE

Le Cours de Perfectionnement <sup>des Officiers Supérieurs</sup> (1<sup>o</sup> Partie), prendra fin le 10 Mars et les Officiers Stagiaires seront dirigés sur leur région d'origine.

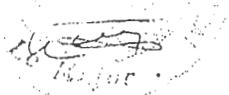
Départ de St Maixent le 10 Mars au matin.

Le *Commandant Jyanc* qui doit effectuer un stage à la 1<sup>ère</sup> Armée, (exécution des prescriptions de la D.M. 446 B.M.G.G./3 du 11 Janvier 1945) sera mis en route par VOIE FERREE de manière à se présenter le 19 Mars dans la matinée au F.C. arrière de la 1<sup>ère</sup> Armée à BELFORT en vue de son acheminement sur la grande unité auprès de laquelle il sera détaché pendant 1 mois.

Tenue de campagne - couvertures.

St Maixent le 9 Mars 1945

Le Lt Colonel DOUAY,  
Directeur du Cours de Perfectionnement  
des Officiers Supérieurs



Ordre de mission pour Belfort.

ANNEXE XXII

**ANNEXE XXIII**

LE HYARIC à ROUFFACH.

ECOLE DE CADRES DE ROUFFACH

## Certificat de cessation de vivres

Le lieutenant ABADIE, officier de détails de l'Ecole de Cadres,  
certifie que Cadet Lehyaric de C.H.  
a été aligné en vivres jusqu'au treizième mois inclus.

P. C., le 30 - 3 1945.

Le lieutenant ABADIE.



**ANNEXE XXIV**

Notes obtenues par LE HYARIC lors de son stage à la  
Première Armée.

Notes obtenues par le Lieutenant de Réserve LE HYARICK Roger  
pendant son stage à la Ière Armée.

-----

Excellent Officier en tous points, d'un calme et d'un  
sang-froid remarquable. Plein d'ardeur et toujours volontaire pour  
les missions périlleuses. A su s'imposer par son cran et son mépris  
du danger. Fera un excellent Commandant de compagnie, excellente  
instruction militaire, tenue, conduite et moralité parfaites.

STUTTGART, le 25/4/45

Le Commandant GUILLIANEU  
Commandant le Bataillon.

A été proposé pour une Citation à l'Ordre <sup>du corps</sup> de l'Armée:

**ANNEXE XXV**

Ordre de mission pour VANNES.

4 Regiment de Tirailleurs  
Tunisiens  
3 Bataillon

**ORDRE DE MISSION**

Le Capitaine LE HYARIC

est autorisé { ~~à circuler dans~~  
a se rendre a VANNES (Morbihan)

le 15 Mai 1945

Itinéraire: STRASBOURG - PARIS

Mission: rejoint son Unité

Véhicule: Camion et train

Chauffeur:

Passager:

P. C. le 15 Mai



Table des photographies

Photo 1 : Une réunion d'athlétisme à QUIMPER (1942) .....	p. 51
Photo 2 : Vue de SAINT RIVALAIN	p. 69
Photo 3 : Roger LE HYARIC en compagnie de Louis TANGUY (Manéhel - 1944)	p. 84
Photo 4 : Roger LE HYARIC en compagnie d'un des fils LE PEUTREC ( Manéhel - 1944)	p. 85
Photo 5 : Hommage à KESLER et DEVILLERS (LA BOULAYE - 1946)	p. 88
Photo 6 : Dans le maquis	p. 90
Photo 7 : Paul CHENAILLER	p. 106
Photo 8 : Pierre BOURGOIN et Henri DEPLANTE	p. 106
Photo 9 : Roger LE HYARIC (1944)	p. 132
Photo 10 : Sur le front de LORIENT (1944)	p. 133
Photo 11 : LE HYARIC dans un abri anti-aérien	p. 135
Photo 12 : SAINT-MAIXENT (1945)	p. 137

**TABLE DES MATIERES**

Remerciements.....	p.	3
Avant-propos.....	p.	4
Abréviations utilisées.....	p.	7
Sources et bibliographie .....	p.	9
Introduction.....	P.	18 bis

## PREMIERE PARTIE ::

La genèse (3 Septembre 1939-Janvier 1943).....	p.	19
Chap 1 : De la drôle de guerre à la démobilisation.....	p.	20
I) - La guerre est déclarée.....	p.	20
1) Un jeune lorientais face à la guerre.....	p.	20
2) L'engagement.....	p.	21
II) - Huit mois de calme plat.....	p.	22
1) L'expérience angevine.....	p.	22
2) Un élève officier de réserve à l'Ecole Militaire et d'Application du Génie de VERSAILLES.....	p.	23
Chap 2 : De la débâcle à la démobilisation.....	p.	25
I) - L'exode.....	p.	26
II) - Répercussion de l'armistice sur le moral de Roger LE HYARIC.....	p.	27
III) - La démobilisation.....	p.	29
Chap 3 : Le groupe de l'arsenal.....	p.	31
I) - Naissance d'un résistant.....	p.	31
II) - Les lères actions d'un groupe de néophytes...	p.	33
III) - Un palier est franchi.....	p.	35
1) S'attaquer aux sous-marins allemands.....	p.	35
2) Vols de plans.....	p.	37
IV) - L'entrée en guerre de l'Union Soviétique et ses incidences sur le groupe.....	p.	39
V) - "Maréchal; nous voilà !".....	p.	40
1) De Gaulle remplace Pétain.....	p.	40
2) Arrestation et révocation.....	p.	42
3) L'impact de leur opération.....	p.	44

Chap 4 : La traversée du désert.....	p. 46
I) - Une vie professionnelle mouvementée.....	p. 46
II) - Deux éclaircies dans la grisaille.....	p. 47
III) - Rejoindre la "France libre".....	p. 49
IV) - Une activité au ralenti.....	p. 50
SECONDE PARTIE :	
Le maquis (fin 1943-6 Juin 1944) .....	p. 53 bis
Chap 1 : Les débuts de la lutte armée.....	p. 54
I) - Le virage.....	p. 54
II) - Un réfractaire au S.T.O.....	p. 55
III) - LE HYARIC adhère au Front National.....	p. 57
1) La propagande.....	p. 58
2) Le ravitaillement.....	p. 58
IV) - Chez les F.T.P.F.....	p. 59
1) L'engagement.....	p. 59
2) L'action.....	p. 60
Chap 2 : Fortune et infortune d'un résistant.....	p. 62
I) - Le commandant de la 1ère compagnie F.T.P.F du Morbihan.....	p. 63
1) Les raisons du choix.....	p. 63
2) Son rôle.....	p. 64
II) - L'affaire FONTANEAU.....	p. 66
1) LE HYARIC est dénoncé.....	p. 66
2) Le grand plongeon.....	p. 67
3) La justice du maquis.....	p. 71
III) - Une retraite forcée mais bien occupée.....	p. 73
1) La lutte continue malgré tout.....	p. 73
2) Le problème des armes.....	p. 74
3) Superviser deux compagnies F.T.P.F.....	p. 78
Chap 3 : "Ami, quand tu tombes, un ami sort de l'ombre, à ta place".....	p. 80
I) - Une rencontre fortuite.....	p. 80
II) - Le vent du boulet.....	p. 82

III)	- L'entrée au C.M.R.....	p. 87
	1) Un nouvel organigramme.....	p. 87
	2) Sa tâche.....	p. 87
Chap 4 :	Nouvelles missions et nouvelles responsabilités.	p. 92
I)	- L'épisode de la Sarthe.....	p. 92
	1) La mission.....	p. 92
	2) Un projet utopique.....	p. 93
	3) La course contre la montre.....	p. 94
II)	- Le grand chef.....	p. 96
III)	- Créer un noyau de résistance F.T.P.F. sur le littoral.....	p. 97
Chap 5 :	Le 6 Juin 1944.....	p.98
I)	- "Pierre" apprend la nouvelle par hasard.....	p.99
II)	- La réunion du Croisty.....	p. 100
TROISIEME PARTIE :		
	De l'espoir à la victoire (7 Juin 1944-8 Mai 1945)	p. 102
Chap 1 :	Les armes, sources de tension et de convoitise .....	p. 103
I)	- L'incident du bois de Lochrist.....	p. 105
	1) Personne n'est au rendez-vous.....	p. 105
	2) Le C.M.R. en effervescence.....	p. 105
	3) Une rencontre houleuse.....	p. 107
II)	- LE HYARIC à Saint-Marcel.....	p. 109
	1) Les raisons de sa mission.....	p. 109
	2) L'entrevue avec Paul CHENAILLER.....	p. 110
	3) La rencontre décisive.....	p. 110
	4) Les premiers parachutages.....	p. 112
Chap 2 :	La course à l'armement.....	p.113
I)	- L'arrivée du Messie.....	p. 113
II)	- Promotion.....	p. 115
III)	- La Manne céleste.....	p. 116

1) La juste récompense.....	p. 116
2) Armer tous les maquis bretons.....	p. 117
Chap 3 : Des bâtons dans les roues.....	p. 119
I) - "Planquez les armes, cessez guérilla".....	p. 119
II) - L'Affaire.....	p. 122
Chap 4 : La dernière ligne droite.....	p. 127
I) - La Libération.....	p. 127
1) "La charge héroïque".....	p. 127
2) La poche de LORIENT.....	p. 128
II) - L'adjoit de "MORICE".....	p. 130
1) Un contrat difficile.....	p. 130
2) Quelles attributions ?.....	p. 131
III) - Chef d'état-major de la subdivision de VANNES	p. 134
IV) - De la guérilla à la guerre classique ou l'expérience de la Première armée française..	p. 134
1) SAINT MAIXENT et ROUFFACH.....	p. 134
2) Vingt-et-un jours de combats.....	p. 136
3) La délivrance.....	p. 139
CONCLUSION.....	p. 140
Annexe I : Attestation de Résistance.....	p. 142
Annexe II : Attestation établie par M. LE SAMEDY Charles.....	p. 143
Annexe III : Attestation établie par M. BRANCHOUX Jean-Claude.....	p. 144
Annexe IV : Attestation établie par M. LE LUHERNE Armand.....	p. 145
Annexe V : Attestation établie par M. LE GOFF Marcel.	p. 146
Annexe VI : Note de congédiement de l'arsenal ( 12 Septembre 1941).....	p. 147
Annexe VII : Attestation établie par M. KERVARREC Alphonse.....	p. 148
Annexe VIII: Attestation établie par M. LAVENANT Joachim.....	p. 149
Annexe IX : Attestation établie par M. LE PESSEC Raymond.....	p. 150
Annexe X : L'engagement d'honneur du F.T.P.F.....	p. 151

Annexe XI : La lettre des anciens membres du C.M.R. (20 Décembre 1944).....	p. 153
Annexe XII : Fausse carte d'identité.....	p. 155
Annexe XIII: Rapport sur l'activité des F.T.P.F. morbihannais signé par LE HYARIC (10 Juin 1944).....	p. 157
Annexe XIV : Attestation établie par Mme GERBEAU Marie.	p. 158
Annexe XV : Attestation établie par M. LE BERRE Jean..	p. 160
Annexe XVI : Attestation établie par M. PERON Guillaume	p. 161
Annexe XVII: La poche de LORIENT.....	p. 162
Annexe XVIII: Pièce d'identité.....	p. 163
Annexe XIX : LE HYARIC Roger, chef d'état major de la subdivision de VANNES.....	p. 165
Annexe XX : Carte de circulation permanente sur le territoire de la XIe Région Militaire....	p. 166
Annexe XXI : Ordre de mission pour SAINT MAIXENT.....	p. 168
Annexe XXII : Ordre de mission pour BELFORT.....	p. 169
Annexe XXIII: LE HYARIC à ROUFFACH.....	p. 170
Annexe XXIV : Notes obtenues par LE HYARIC lors de son stage à la Première Armée.....	p. 171
Annexe XXV : Ordre de mission pour VANNES.....	p. 172
Table des photographies.....	p. 173
Table des matières.....	p. 174